

Le « Livre Sacré » d'Hermès
transcrit et les 36 lettres
magiques / Jean-Baptiste - Wladimir
Bejottes (1889-1947)

A MONSIEUR CUNY

DOCTEUR ÈS-LETTRES

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

OFFICIER D'ACADÉMIE

Que Monsieur le Professeur Cuny veuille bien nous permettre de lui témoigner toute notre gratitude pour les précieux renseignements qu'il a bien voulu nous donner au sujet des traductions grecques et latines, dont nous avons eu besoin au cours de nos recherches, en particulier pour celles des « *Analecta Sacra et Classica du Cardinal Pitra*. »

Nous sommes heureux, aujourd'hui, de lui adresser, avec nos respectueux hommages, nos plus vifs remerciements.

BEJOTTES

2



148441

1911

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR GUILLAUD

PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

CHER MAÎTRE,

Je voudrais pouvoir vous remercier dignement des encouragements, des conseils, de la bienveillance que vous n'avez cessé de me prodiguer pendant tout le cours de mes recherches.

C'est à vous, en effet, qu'en revient l'hommage, vous qui avez guidé ma marche incertaine dans les sentiers lointains de la magie astrologique et botanique.

Mais tout ce que je pourrais imaginer me semblerait banal et ne suffirait pas, du reste, à exprimer toute ma gratitude. Je garderai un souvenir précieux des causeries intimes où, mêlant l'utile à l'agréable, vous m'initiez aux mystères de la magie botanique et aux influences astrales sur le monde créé.

INTRODUCTION

I. — La magie, la doctrine magique, est une sorte de religion ancestrale supérieure à toutes les autres, puisqu'elle repose avant tout sur le principe de la nécessité inéluctable, sur des forces immanentes qui contraignent et obligent les grands dieux eux-mêmes. Elle a tellement dominé le monde ancien, a joué un si grand rôle dans la mentalité des peuples orientaux d'abord, occidentaux ensuite ; elle a tellement influencé la médecine et la pharmacie notamment, qu'il n'est plus permis à qui veut comprendre leur passé et suivre leur histoire de négliger son influence, ni d'en ignorer les pratiques.

En ce qui nous concerne tout particulièrement, en France, nous ne pouvons nous rendre compte que par elle du pourquoi et du comment des usages médicaux populaires, qui ont persisté jusqu'à nos jours, à la ville comme à la campagne ; de l'utilisation constante à travers les siècles de certaines herbes, plutôt que d'autres plus ou moins similaires ; ainsi que des particularités singulières de leur emploi, et des pratiques bizarres, sorte de rit suranné, qui sont toujours de mise en pareil cas.

La magie, en effet, avait envahi les Gaules, bien avant la conquête romaine, qui eut lieu au cours du premier siècle avant J.-C. ; et Jules César y rencontra une classe de drui-

des magiciens, qui rendaient des oracles et qui exerçaient la médecine à la manière orientale, égyptienne ou chaldéenne. Pline le Naturaliste constate qu'il ne fallut pas moins qu'un décret de Tibère, renouvelé quelque vingt ans plus tard par Claude, pour faire disparaître cette tourbe de charlatans (Pline n'est jamais tendre pour la magie et les mages) ; mais que ces prophètes de santé se réfugièrent dès lors dans les Iles Britanniques, où encore de son temps, sous Vespasien, ils célébraient leurs mystères et pratiquaient leur art selon les rites de Samothrace et de Chaldée (XXX, 4, 1).

Notre pays avait donc été envahi par la magie et conquis par les magiciens d'Orient, avant que les légions romaines ne l'eussent ouvert à la civilisation latine et à la médecine grecque, qu'elles apportèrent avec elle. Il n'est donc pas étonnant que les décrets des empereurs ne l'en aient pas complètement extirpée, et qu'un vieux fond de pratiques magiques ait couvé dans le monde gallo-romain, pour se rallumer et s'épanouir encore jusqu'en plein Moyen-Age, et pour végéter encore de nos jours, en pleine culture médicale contemporaine, comme les pavots et les bleuets au milieu des blés. La présente étude a pour but de démontrer que tel est bien, en effet, le processus historique de ce que nous appelons volontiers aujourd'hui des remèdes de commères, de ce que nous regardons comme des enfantillages d'herboristes ; mais où nos ancêtres voyaient des révélations divines, des agents, des puissances du ciel, et des dons des Dieux, petits et grands.

II. — Sans sortir de l'antiquité classique, nous voyons les herbes magiques apparaître dans toute leur merveilleuse puissance, dès l'aurore de la littérature grecque. Orphée, Musée et Hésiode, n'ont-ils pas célébré tour à tour le tripolion τὸ τριπόλιον, (notre Aster Tripolium L., ou lisotte des marais salants du Sud-Ouest) comme une herbe propre à tout procurer et à tout favoriser ; réussite en ses entreprises, renommée et dignités. Théoph. H. P. IX, 19 ; Pl. XXV, 5,

3; et XXI, 21, 1) — Homère, le nepenthès, τὸ νηπενθέες, qui dissipe les chagrins et fait oublier au moins pour un jour, tous les maux. (Od. IV, 220; 26) — Le moly τὸ μῶλυ, nom divin et magique de la plante donnée par Hermès lui-même à Ulysse, afin de lui permettre d'annihiler les charmes de Circé (Od. X, 212 et suiv.) Ce qui prouve que la magie existait déjà et avait dès cette époque sa botanique propre. Xanthus de Lydie n'a-t-il pas célébré (vers 500 av. J.-C.), le balis, ἡ βάλις, *Ecballium Elaterium* Rich (*Momordica Elaterium* L.) notre concombre sauvage, qui ressuscite les morts (Pl. XXV, 5; 4).

Du temps de Théophraste, 371-286 av. J.-C., et sans doute depuis bien longtemps avant lui, on portait couramment des herbes en amulette, attachées au cou, aux poignets, ou serliées en bague, et on les suspendait aux portes des maisons d'habitation et des étables, à titre de préservalifs pour l'homme et les bestiaux. Certaines, à l'instar du tripolion, procuraient tout ce qu'on désirait, belle et bonne réputation, voire la gloire : telles étaient l'antirrhizon τὸ ἀντίρριζον, et l'héliochrysos, ὁ ἡλιόχρυσος. Quant à la racine d'onothère ὁ ὄνοθηρας, prise en vin, elle rendait les gens plus doux et plus joyeux, sans compter les bêtes (H. P. IX, 19).

Non seulement Théophraste connaît, comme ses prédécesseurs grecs depuis près d'un millier d'années avant lui, les plus grandes herbes magiques, dont il nomme un certain nombre; mais il connaît aussi les pratiques magiques, et les rites spéciaux qui accompagnent leur récolte, le rachat à la Terre, les Trois cercles concentriques, l'Épée flamboyante, les Oiseaux vengeurs, les Lieux cardinaux, au moins l'Horoscope de géniture, les Prières et Précantations magiques, etc... Dans un chapitre bien connu de son *Histoire des Plantes* (IX, 4-7), il dit « qu'il n'y avait point de différences à faire, ni de règles à suivre dans la coupe des racines, si ce n'est d'observer l'époque de la récolte, c'est-à-dire l'été ou l'automne, et de choisir telle partie plutôt que telle autre. Par exemple, il est prescrit de ne prendre

que les parties fines du bas de l'ellébore blanc, *Veratrum album* L., la tête épaisse du haut étant considérée comme inutile et bonne à purger les chiens. Des différences du même genre existent chez quelques autres herbes. Il y a lieu d'ajouter ce que disent les pharmacopoles et les rhizotomes, soit à juste titre, soit par chantage. D'après eux, il faut couper certaines racines vent arrière, et d'autres comme la thapsie, *Thapsia garganica* L., oint d'huile, car cueillies vent debout, le corps se tuméfie. Vent arrière aussi, cueille-t-on le fruit de l'églantier, ἡ κυνόσδακτος, sinon il y a danger pour les yeux. Certaines racines se récoltent de nuit, d'autres de jour, certaines encore, juste avant le lever du soleil, comme celle qu'on nomme clymenum, κλύμενον. On estimera sans doute qu'il n'est pas inutile de parler de ces herbes, dont certaines ont des propriétés nocives et dont d'autres s'enflamment, dit-on, et brûlent comme du feu. Ainsi l'ellébore porte très vite à la tête qu'elle alourdit, et on ne peut mettre longtemps à l'arracher. C'est ce qui fait qu'on a coutume, au préalable, de manger de l'ail et de boire du vin pur. Voici, par contre, qui paraîtra bien superflu et bien étranger au sujet : on prescrit d'arracher la pivoine, ἡ πικριονία, dite aussi glycy-side, οἱ δὲ γλυκυσιδή, à cueillir ses fruits, il y aurait danger pour les yeux, et le fondement tomberait à celui qui en couperait la racine. En coupant la centaurée, ἡ κενταυρίς il faut aussi prendre garde au faucon tiorchis, afin de s'en tirer sans blessure. Ainsi pour d'autres. Ce que l'on prescrit de la sorte pour la coupe de telle ou telle racine d'herbe n'est peut-être pas absurde ; mais ce qui l'est certainement c'est ce qu'on raconte au sujet du panais, τὸ πανάκις, surnommé asclépiion, ἀσκληπιειον, à savoir qu'il faut le racheter à la Terre, τῆ γῆ, avec un gâteau miellé, fait de fruits divers, de même qu'il faut racheter l'iris, ἡ ἕρις, par la récompense d'un gâteau miellé de blé de trois mois ; qu'il ne faut le couper qu'après avoir décrit avec l'épée trois cercles concentriques à l'entour, et l'enlever d'abord en l'air

avant toute mise en morceaux. On rapporte encore bien des choses du même genre. Ne prescrit-on pas aussi de circonscrire trois fois avec l'épée la mandragore, ὁ μανδραγόρας, de la couper tourné vers le couchant et en outre de danser en rond tout autour en disant le plus possible de paroles amoureuses. Tout à fait comparable n'est-il pas ce qu'on raconte au sujet du cumin, τὸ κυμίνον, c'est à savoir les imprécations prescrites en le semant. Ne circonscrit-on pas aussi l'ellébore noir, *Helleborus niger* L., et ne le coupe-t-on pas tourné vers l'orient avec force précantations, et en prenant garde qu'il n'y ait d'aigle ni à droite, ni à gauche, car il y aurait grand danger pour le récoltant qu'un aigle volât auprès ; il mourrait dans l'année. » Tout cela, comme je l'ai déjà dit, ajoute Théophraste, paraît être un tissu de superfluités.

Superfluités, soit. N'empêche que tous ses contemporains ne partageaient pas son sentiment personnel, et que ces superfluités jouissaient d'un grand crédit populaire, puisqu'il jugeait bon d'en parler aussi longuement et de leur consacrer plus de la moitié d'un chapitre de son principal livre. Ce qu'il y a surtout lieu d'en retenir, c'est la haute antiquité du rituel magique de la cueillette des herbes, et la preuve historique que le monde grec était imbu, dès avant Alexandre et la période alexandrine, de pratiques que les auteurs subséquents, Pline et autres, n'ont fait que reproduire et commenter en les rajeunissant.

Beaucoup d'herbes magiques figurent dans les poètes bucoliques siliciens qui vivaient vers l'an 300 av. J.-C., et si Théocrite, dans l'ode dite La Magicienne, Φαρμακεία (II), ne parle d'abord que de laurier, δάφνη, et de philtres, φάρμακον en général, il nomme ensuite le laurier de Delphes, *Laurus nobilis* L., qui crépite sur l'autel, et deux autres plantes spéciales, nous voulons dire, l'hippomane, ἵππωνος ἀκάνθια, les pommes ou fruits de Bacchus, et le peuplier, plante sacrée d'Hercule.

Virgile, en l'imitant (Egl. III) remplace les lauriers et

les philtres par des verveines et de l'encens mâle, et ne parle pas des autres plantes, sauf du laurier de Delphes ou d'Apollon.

Beaucoup d'herbes magiques figurent également dans les Récits merveilleux, attribués à Aristote, compilation sans doute d'âge plus récent dans son état actuel, mais sans doute aussi remaniée dans le cours des siècles, et dont certaines données remontent assurément bien avant lui.

Enfin, les principales d'entre elles figurent presque toutes dans les Thériaques et les Alexipharmques de Nicandre, grand prêtre d'Apollon, à Cloros en Ionie, médecin ou mieux asclépiade du temps d'Attale de Pergame, 250 à 200 av. J.-C. environ. Nicandre n'a sans doute fait que nous transmettre les traditions lointaines du temple d'Apollon Patroos ou Clarien qu'il desservait, comme Apulée, qui desservait le temple d'Esculape, nous a transmis les données magiques auxquelles il était initié, et Plutarque celles de Delphes.

Au premier siècle de notre ère couraient dans tout le monde ancien des livres grecs dits de Pythagore et de Démocrite, qui traitaient des plantes selon les Mages d'Orient. (Pl. XXIV, 99 et suiv.). Dans celui de Pythagore, attribué aussi au médecin Cléempore, il y avait la coracesia et la calisia qui congelaient l'eau; la minyada, autrement dite corynthia, dont le décocté guérissait à l'instant des piqûres de serpents, quand employé à tort, il ne tuait pas lui-même sans rémission; l'aproxis, dont la racine prenait feu de loin comme le naphte. Il faut y ajouter le chou, *brassica*, le froment, *frumentum*, la ciguë, *cicuta* et le violier, *viola*, qui avaient une propriété magique commune; si quelqu'un tombait malade lors de leur floraison et guérissait, il avait des rechûtes, chaque fois que la même plante reflourissait.

Dans le livre intitulé: *Les Manifestes, Cheirocmeta*, que Pline considère comme étant véritablement de Démocrite, mais que Columelle (VII, 5, 17), attribue à un auteur alexandrin, Bolus de Mendès en Egypte, figuraient avec leurs

noms grecs et avec leurs noms magiques une quinzaine de plantes, provenant de Perse, de Syrie, ou d'Égypte, toutes plus merveilleuses les unes que les autres. L'une d'elles, l'adamantis, l'invincible, d'Arménie ou de Cappadoce, faisait tomber les lions à la renverse, la gueule béante, rien qu'à la leur présenter. A ce fond premier tout oriental, Apollodore disciple de Démocrite en avait ajouté deux autres, et Cratévas, rhizotome de Milhridate, une troisième, l'onothuris, qui adoucissait la férocité de tous les animaux. Enfin, un grammairien célèbre, peu de temps avant Pline, et que C. Mayhoff pense être Apion (Pl. XXIV, 167, en note), en indiquait une dernière, l'anacampseros, dont le seul contact inspirait l'amour, même aux gens qui se haïssaient à l'avance.

Il faut, sans doute, faire remonter assez haut, dans les siècles anciens une pièce de vers, de date incertaine, intitulée: *Anonymi carmen de herbis* Ἀνώνυμου τὰ περί Βοτανῶν (1). Elle est écrite en ancien dialecte ionien, et comprend seize plantes, consacrées aux grandes divinités. Il en existe un abrégé en prose, portant le suscription: Ἑρμηγεῖσι πάλαισι, Vieilles Herméniennes.

La pièce débute par la camomille, *χαμμημίλον*, l'herbe d'Apollon ou du Soleil levant, et finit par la chrysanthème ou camomille jaune, *χρυσάνθεμον*, l'herbe du Soleil couchant. La seizième qui manque au texte versifié, sauf le nom, mais qui se trouve dans l'abrégé est l'érysimon, *έρυσιμον*, ou l'herbe du Soleil couché, selon toute apparence. Le nom d'Osiris, qui figure au verset 8, comme inventeur de l'herbe de Saturne, sabine, cyprès, ou petit cyprès, indique une source où l'utilisation d'une source égyptienne, et nous nous trouvons, sans doute, en présence d'une grande ogdoade solaire, comme celle d'Héliopolis, où les dieux sont doublés de leurs parèdres féminins. A chacun et à chacune

(1) Coll. Didot, *Poetae Bucolici et Didactici*, p. 173 et suiv.

correspond l'herbe qu'on lui a dédiée, avec ses effets magiques et médicaux.

Viennent ensuite, toujours de date incertaine, les écrits grecs et latins, transmis d'âge en âge, qui traitent des herbes des Sept Planètes et des herbes des Douze Signes du Zodiaque. Ils sont habituellement attribués à Hermès Trismégiste (1), et on en a publié divers textes, concordant quant au fond. Albert le Grand rapporte cependant à l'empereur Alexandre, ce qu'il dit des herbes des sept planètes, de même qu'il dit avoir tiré du livre des Kyranides et du livre Alchoran les seize plantes magiques précédentes, fort en rapport du reste, avec celles de la double ogdoade grecque précitée (2). Nous en reparlerons ci-après.

Viennent aussi, dans les mêmes conditions, les divers textes des Kyranides, *Κύρανίδες*, c'est-à-dire, les Puissances. Ils comportent vingt-deux plantes magiques, correspondant chacune à une lettre de l'alphabet grec, et dont le nom commence par cette lettre. A l'Α se trouve la bryone, *ἀμπέλως λευκή*, et à l'Ω, le basilic, *ὄχιμον*. E. Meyer (loc. cit., p. 361 et suiv.), a donné la série et la détermination de ce qu'il considère comme le premier et le vrai traité des Kyranides. Nous y reviendrons également plus loin.

III. — En ce qui concerne plus particulièrement la pharmacie, les herbes magiques ont occupé dès le début une place hors de pair. Si elles manquent ou à peu près chez Hippocrate et à l'École de Cos, elles sont familières à Démocrite et à l'École d'Abdère, ainsi qu'à Pythagore et à l'École Italique; celle d'Alexandrie, héritière à la fois des traditions grecques, égyptiennes et chaldéennes, les adopte dès son origine. N'est-ce pas un de ses fondateurs, Hérophile lui-même, qui a dit: certaines plantes foulées aux pieds

(1) E. Meyer, *Hist. Bot.*, I, p. 340 et suiv.

(2) De Secretis, etc., Lyon, Jean Quadrat, 1580, p. 141 et suiv.

même par hasard, sont utiles (Pl. XXV, 5, 5). Aussi la secte empirique qui se recommandait de lui, employait-elle les recettes physiques et les herbes magiques, au même titre que les autres remèdes dits rationnels, et croyait-elle à leur efficacité. Si cette sorte de médication est absente du *Traité de médecine* de Celse, par contre elle abonde à la même époque dans Xénocrate d'Aphrodisie (Gal. t. XI, p. 273), dans les Compositions de Scribonius, et de son similaire Marcel de Bordeaux, enfin dans la classique *Matière médicale* de Dioscoride. Elle s'étale surtout avec complaisance, bien que l'auteur lui soit hostile, dans le grand compendium de Pline le Naturaliste, emprunté à tous les auteurs grecs et latins antérieurs à lui.

Enfin, sans trop sortir du premier siècle de notre ère, la pharmacie magique tient sa place dans la *Pharmacie par genres* d'Archigène, l'une des trois principales sources ou autorités pharmaceutiques de Galien (Gal. passim). N'oublions pas non plus, le *Traité des Plantes médicinales* d'Apulée, dont l'origine très ancienne est hors de doute, et qui comprend 128 plantes plus ou moins magiques, c'est-à-dire huit fois la double ogdoade primitive.

Quant à Galien, le second père de la médecine, s'il repousse avec raillerie et dédain les herbes hermétiques, il n'est pas indifférent aux amulettes magiques, puisque c'est par lui que nous connaissons celles que préconisait Archigène. Bien plus, il en recommande tout particulièrement une, dont il affirme l'efficacité par sa propre pratique : c'est la glycyside ou pivoine (XI, p. 858 et suiv.) Sans compter la corydale *κορυδαλλίς*, qui jouissait de la même propriété que la poudre calcinée d'alouette huppée, d'où son nom, c'est-à-dire de guérir la colique, et dont il affirme aussi avoir constaté lui-même les bons effets. C'est pourquoi, il s'empresse de faire connaître ce merveilleux remède (XII, p. 961).

La huppe d'alouette, recommandée sérieusement par Galien ! Antimagiciens, voilez-vous la face !

Galien, avons-nous dit, considérait que c'était perdre son

temps à des futilités, que d'introduire comme l'avait fait Pamphile, dans son *Traité de botanique*, les herbes hermétiques. C'est à ce sujet qu'il nous fait connaître l'existence parmi les livres attribués à Hermès l'Égyptien d'un traité, contenant « *Les trente-six herbes sacrées des Horoscopes* », d'où Pamphile aurait tiré l'herbe de l'aigle, ἰατρικὴ ἀετοῦ, dont aucun auteur grec n'avait jamais rien dit (1).

Diodore de Sicile avait bien déjà parlé, plus de deux siècles auparavant, d'un « Livre sacré » sur lequel ceux qui pratiquaient la médecine en Égypte étaient obligés de se régler (1,82). En même temps que Galien, Clément d'Alexandrie, constatait qu'il y avait six livres de médecine attribués à Hermès, dont le quatrième traitait des médicaments (Stromat. I). Peu après, Eusèbe fait mention, d'après Manéthon, de livres sacrés attribués à Thot, écrits en caractères sacrés, traduits en grec par Hermès ou Agathodémon et conservés dans le lieu le plus secret des temples d'Égypte (Chronicon I).

On connaissait donc, du moins de nom, et d'après ces courtes et sommaires indications, l'existence historique de livres médicaux d'Hermès et notamment d'un livre sacré des herbes. Mais son texte était resté ignoré jusqu'à ces dernières années.

IV. — Le cardinal J.-B. Pitra, bibliothécaire S. R. E., a publié en 1888, dans le tome V de ses *Analecta sacra et classica, spicilegio Solismensis parata* (2), sous les titres d'*Orphica* et d'*Hermetica ad Asclepium*, d'*Harpocraton de herbis*, etc., divers textes grecs, tirés principalement des Bibliothèques de Moscou et de Vienne, où il est, avant tout, question d'herbes, d'animaux et de pierres magiques, sous le couvert d'Orphée, d'Hermès, d'Esculape et d'Harpocraton d'Alexandrie, c'est-à-dire des pères de la magie, et de la médecine magique anciennes. Si ces documents, par la langue néo-

(1) De simpl. pl. med. I. préface, in fine. T. XI, p. 789 et suiv.

(2) Paris, Roga et Chernowitz; Rome, Philippi Cuggiani.

grecque, par le rapprochement de quelques noms propres et par une citation d'un passage de Galien, appartiennent pour la forme actuelle au temps de Proclus, dont certains ouvrages précèdent, c'est-à-dire à la fin de l'École d'Alexandrie et au VII^e siècle : pour le fond, ils remontent bien plus haut, tout au moins jusqu'à l'origine même de cette École, au début du III^e siècle av. J.-C. Alors Manéthon pour l'Égypte et Bérose pour la Chaldée, écrivaient leurs histoires respectives, à l'instigation de Ptolémée Philadelphie, afin de familiariser le monde grec, qui dominait alors l'Orient, avec les civilisations antérieures qui s'étaient développées dans les vallées du Nil et de l'Euphrate. Ce fut alors, sans doute, que pour la première fois, grâce aux conquêtes d'Alexandre, les prêtres médecins de ces deux pays livrèrent aux médecins grecs d'Alexandrie, leurs propres pratiques médicales.

Quoiqu'il en soit, les documents publiés par le cardinal Pitra peuvent compter parmi les plus anciens et les plus certains traités de médecine magique, qui nous soient restés de l'antiquité classique gréco-romaine. Malheureusement pour les érudits, ils ne sont accompagnés d'aucun commentaire scientifique, c'est-à-dire que sous leur forme documentaire, ils ne sont utilisables ni pour les historiens, ni pour les médecins, ni pour les pharmaciens, voire pour les simples curieux ou amateurs de magie.

Le premier d'entre eux, attribué soit à Hermès Trismégiste, soit à Orphée, concerne les tremblements de terre et les malheurs qu'ils annoncent suivant le Signe zodiacal qu'occupe le soleil au moment où ils se produisent. Il n'y est nullement question d'herbes magiques.

Le second contient la prière à dire lors de la cueillette de chaque plante et à répéter avant de s'en servir et au moment de la préparer.

Le troisième est un traité d'Hermès Trismégiste à Esculape au sujet des herbes des Sept Astres, c'est-à-dire un exemplaire authentique du texte similaire publié dès le Moyen-Age en grec et en latin.

Ces herbes sont : 1^o Soleil, l'herbe dite chicorée, *κίχουρα* ; 2^o Lune, l'herbe aglaophante, *ἀγλαοφάντα*, ou pivoine ; 3^o Saturne, *Κρόνος*, l'herbe aeizoon *ἀειζών*, gazon des toits ou joubarbe ; 4^o Jupiter, *Ζεύς*, l'herbe eupatoire *εὐπατωρίων* ; 5^o Mars, *Ἄρης*, l'herbe peucédane, *πευκεδάνος* ; 6^o Vénus, *Ἀφροδίτη*, l'herbe pennacée, *πεννακτεῖος*, ou capillaire ; Mercure, *Ἑρμῆς*, l'herbe phlomos, *φλομός*, molène ou bouillon blanc.

Le quatrième est une énumération de sept autres herbes consacrées aux mêmes planètes : 1^o Soleil, l'herbe polygène, *πολυγενής*, ou chamaléone, *χαμυλέοντα*, la renouée ; 2^o Lune, l'herbe cynobate, *κυνόβατος*, ou ronce ; 3^o Saturne, l'herbe asphodèle, *ἀσπρόδηλος* ; 4^o Jupiter, l'herbe sacharone, *σαχζρωνή*, la jussquiame ; 5^o Mars, l'herbe arnoglosse, *ἀρνόγλωσσον*, ou plantain ; 6^o Vénus, l'herbe péristéron, *περιστέριον*, ou verveine ; 7^o Mercure, l'herbe pentaphylle, *πενταφύλλος*, potentille ou quintefeuille.

Le cinquième présente ces mêmes herbes disposées par jour et horoscope de la semaine : Premier jour, premier horoscope (dimanche, jour du Soleil) son herbe quel que soit le bouquet, chicorée ou renouée ; deuxième jour, premier horoscope (lundi) herbe aglaophante (pivoine) ou le cynobate (ronce) ; troisième jour, premier horoscope (mardi), l'herbe peucédane ou l'arnoglosse (plantain) ; quatrième jour, premier horoscope (mercredi) l'herbe phlome (bouillon blanc) ou le pentaphylle (potentille) ; cinquième jour, premier horoscope (Jeudi), l'herbe sacharone, la jusquiame ou l'eupatoire ; sixième jour, premier horoscope (vendredi) l'herbe pennacée (capillaire) ou la verveine ; septième jour, premier horoscope (samedi) l'herbe aizoon (gazon des toits) ou l'asphodèle.

Ces documents, concernant les herbes magiques, depuis la prière de la cueillette, en tête, jusqu'aux horoscopes de chaque jour en queue, forment un tout, un ensemble de rédaction, relié et expliqué par un paragraphe intercalé entre le dernier et l'avant dernier, où, pareillement, il est question du secret à en garder vis-à-vis des profanes, afin de ne pas compromettre la science médicale

aux yeux des ignorants, des pays où l'on doit prendre de préférence les herbes, en raison de leur plus grande vertu, l'Égypte et l'Arabie d'abord, l'Asie et la Syrie ensuite, ou encore l'Italie, à défaut, celle des autres pays — et de la rançon à payer à la terre en les arrachant : à savoir un grain de blé ou d'orge déposé dans le trou d'arrachage.

On pourrait intituler cette sorte de court traité en quatre chapitres, ce *πύτυγμα*, comme dit le texte : *Syntaxe des Herbes astrologiques*, dédiée à Esculape par Hermès Trismégiste.

Le sixième document, le plus étendu, a pour titre : *Le Livre sacré d'Hermès à Asclépiade*, τοῦ Ἑρμοῦ πρὸς Ἀσκληπιόν, ἡ λεγόμενη ἑστὴ Βιβλίος. Nous allons y revenir.

Le septième, très court, est intitulé : *Hermès à son disciple Esculape sur les Herbes des Douze Signes du Zodiaque*. C'est le complément pour ainsi dire des Traités précédents. Il comprend douze plantes qui sont les mêmes que celles qui figurent dans les textes similaires, grecs ou latins publiés au Moyen-Age, sous le nom d'Hermès Trismégiste, les mêmes que celles qui figurent dans les plus récents traités de magie (1). Ce sont : 1^o Bélier, la sauge ; 2^o Taureau la verveine droite ; 3^o Gémeaux, la verveine couchée ; 4^o Cancer, la consoude ; 5^o Lion, le cyclamen ; 6^o Vierge, le calament ; 7^o Balance, la queue de scorpion ; 8^o Scorpion, l'armoise ; 9^o Sagittaire, le mouron rouge ou bleu ; 10^o Capricorne, la patience ; 11^o Verseau, la dragonne ; 12^o Poissons, l'aristoloche. Suivent quelques recommandations essentielles sur le jour, l'heure et les conditions de la cueillette.

Le huitième a pour titre : *Des sucs des plantes* et se réduit à quelques lignes ; le manuscrit de Moscou d'où il est tiré n'ayant à la suite que cinq feuilles blanches et vides. L'espace qui lui était réservé, n'a pas été rempli. On peut en conclure néanmoins qu'il était d'une certaine étendue. Dans le texte existant, il est question du roi Néchepso,

(1) Papus, *Traité élémentaire de Magie pratique*, Paris, 1893, p. 25.

homme très sage et orné de toute qualité, qui entrevit le premier les sympathies des pierres et des herbes, les temps favorables et les lieux, où il faut les cueillir. On sait, en effet, combien toutes choses sont augmentées ou diminuées par le rayonnement des astres. Leurs propres émanations (souffles) étant très subtiles, pénètrent toute substance, et d'autant plus selon le pays de chaque herbe et la nature des astres à... l'horizon probablement.

Le Moyen-Age a publié sous le même titre : *Hermetis Trismegisti*, *περὶ βοτανῶν γνῶσεως*, (E. Meyer, loc. cit. p. 341) un écrit plus complet, qui devait être le même à en juger par le début identique. Voici un exemple de son contenu : il y a une herbe nommée coriandre, *Χορίον*, produite pense-t-on par le fluide mâle de Mars. D'après la disposition du Monde [zodiacal], il se fait que Mars projette ses rayons dans le Scorpion, et sous le Scorpion se trouve le climat de l'Italie. C'est pourquoi, cette plante y a plus de puissance divine. Par suite, comme cela arrive, un animal à quatre pieds ou un homme peut être tué à l'instant par elle. La Crète par contre est sous le climat du Sagittaire, et d'après l'ordre mondial c'est Jupiter qui l'inonde de ses rayons. Ce qui fait que là, les hommes peuvent manger l'herbe de coriandre, comme un autre légume (E. Meyer, loc. cit. p. 342, et 343).

Le neuvième est une courte réponse d'Hermès à Esculape, qui l'interrogeait sur la nature de Dieu, *περὶ θεοῦ φύσεως*, et où il n'est pas question d'herbes.

Le dixième et dernier document dont nous ayons à nous occuper ici est presque aussi long que le sixième ou Livre sacré. C'est un Traité d'Harpocrate d'Alexandrie sur les vertus physiques (magiques), *περὶ φυσικῶν δυνάμεων*, des animaux, des herbes et des pierres, ou plutôt un abrégé de ce traité, comme dit le préambule. Il s'agit de charmes et de phylactères, *ὅτι ἐπωδῶν ἢ χαρμακτηρῶν*, établis selon le nombre et l'ordre des lettres de l'alphabet grec, chaque paragraphe s'occupant d'une herbe, d'un animal, d'un oiseau

et d'un poisson, et encore d'une pierre, assortis et sympathiques les uns aux autres. Voici, par exemple, l'entête du début : Puissance, ζφζή, de ΓΑ. [l'herbe] vigne [blanche] ζυπελος, ou bryone ; l'oiseau aigle, ζιτος ; le poisson aigle, la pierre aétite. Et ainsi de suite jusqu'à ΓΩ dont l'herbe est le basilic, ωξιμος, l'oiseau ocyptere dit hirondelle ; le poisson, omis de mer ; et la pierre, ocytocie.

C'est en somme une édition certaine due à Harpocraton, qui vivait sous Julien (vers 350) du traité connu ailleurs sous le nom de Kyranides, édition identique quant au fond à celui que E. Meyer considère comme le plus ancien et le plus authentique (Loc. cit. p. 348 et suiv.). Nous n'ajouterons qu'une remarque : c'est que Galien ou l'auteur qu'il malmène, Pamphile, se sont trompés en tirant du Livre sacré d'Hermès, l'herbe de Faigle. C'est des Kyranides qu'elle provient, et cette herbe était la bryone, ainsi qu'il appert de l'exemple ci-dessus cité. Elle était dite aussi chéridoine, χελιδωνιον (D. IV, 182 ; ap., 66), parce qu'elle commence à pousser dès le premier printemps à l'arrivée des hirondelles.

En Chaldée, c'est l'aigle qui remplace l'hirondelle comme symbole du printemps, parce qu'il y fait son nid de fort bonne heure. Aussi Albert le Grand appelle-t-il aquilaris et chéridoine la quatrième herbe de sa seizaine magique (loc. cit. p. 144), sans doute la bryone.

V. — Pour en revenir au Livre sacré d'Hermès Trismégiste, c'est le seul qui soit véritablement inédit parmi les documents du cardinal Pitra que nous avons cités et analysés, du moins à notre connaissance.

Par inédit, nous entendons non encore publié ; car les deux seuls manuscrits qui en existent, à Moscou et à Vienne, n'avaient pas échappé à la lecture et à l'attention des érudits, et il y est fait çà et là allusion dans les écrits du même

genre. Ne différant que par des variantes et de courtes additions, ces deux manuscrits se complètent l'un l'autre, et il n'y a pas de doute que nous n'ayons en eux le Livre d'Hermès l'Égyptien contenant les trente-six herbes sacrées des Horoscopes, dont a parlé Galien ou Pamphile, le Livre ou l'un des Livres sacrés, dont ont parlé Eusèbe, Clément d'Alexandrie, Diodore de Sicile, et Manéthon, gardé d'abord au plus profond des temples à l'usage exclusif des Pastophores ou prêtres médecins, dans leur texte hiératique ou hiéroglyphique, traduit ensuite en grec par un demi-dieu, Hermès ou Agothodæmon à l'usage des Esculapions du peuple conquérant. C'en est du moins une édition alexandrine, aussi authentique que possible, aussi ancienne que faire se peut, à défaut du texte hiéroglyphique lui-même. Aussi son importance historique est-elle hors de pair dans l'étude de la pharmacie magique des Anciens.

Il renferme trente-six herbes, répondant chacune à l'un des Décans ou génies du ciel, qui, avec les Douze Signes zodiacaux et avec les sept Astres ou Planètes, eux-mêmes défiés et munis d'une ou deux herbes efficaces, constituaient l'arsenal astrologique du Mage pharmacien. Les herbes des planètes, jours et horoscopes de la semaine qui leur correspondent, celles des Signes du zodiaque qui commandent aux douze mois de l'année, sont connues depuis longtemps et courent dans tous les livres populaires de magie, comme dans les publications scientifiques et historiques.

Il n'en est pas de même des herbes des Décans ou Horoscopes de la décade égyptienne et grecque, qui constituaient d'autres agents puissants d'influence mystérieuse et de guérison en cas de maladie, agissant parallèlement aux grandes puissances astrales. Elles sont peu ou point connues de nos jours, indéterminées par l'éditeur du texte, et presque toutes lettres mortes pour les philologues. Aussi, avons-nous estimé faire œuvre utile en les faisant connaître sous leurs noms modernes. C'est à ce travail de détermination,

aussi exacte que possible des herbes décaniques que nous avons consacré la présente étude.

VI. — Nous nous sommes d'autant plus attachés à cette étude que nous avons trouvé réunis aux Jardin et Institut botaniques de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, au Laboratoire d'histoire naturelle médicale et à la Bibliothèque universitaire, toutes les ressources indispensables pour la mener à bien. Nous avons puisé nos principes et éléments de détermination des plantes anciennes, tant dans les cours de M. le Professeur Guillaud, que dans les longues conférences qu'il a bien voulu prendre la peine de nous consacrer, ainsi que dans les renseignements journaliers que depuis trois ans il nous a prodigués sans compter, sur notre sujet spécial. Il n'est pas toujours aisé d'herboriser pour ainsi dire dans les livres de l'antiquité, qui nous sont parvenus souvent déformés par tant de copistes successifs, parfois interpolés sans scrupules, la plupart du temps obscurcis par les traducteurs du Moyen-Age ou plus récents. Ceux-ci ont rarement réuni en leur personne les deux qualités essentielles d'une bonne traduction : la connaissance approfondie de la langue et la connaissance complète des plantes du domaine méditerranéen, qui a fourni le fonds de la flore historique. M. le Professeur Guillaud était plus qualifié que quiconque pour nous servir de guide et de conseil. Aussi, l'avons-nous souvent cité et ce que nous donnons comme de lui l'a été avec son assentiment, sur rédaction qui lui a été soumise, qu'il a revue et approuvée.

VII. — Afin de simplifier, nous avons adopté pour les références les plus fréquentes, certaines abréviations. Les voici avec leur signification :

Anonyme. — *Anonymi carmen de herbis.* Edit. Didot, 1846.

Boiss. Flor. or. — Boissier, *Flora orientalis*, 1867-1888.

Apul. — Liber Apulei Platonici de medicaminibus herbarum. Edit. G. Humelberger, 1537.

B. L. Astr. gr. — Bouché-Leclercq, L'astrologie grecque, 1899.

Gal. — Claudii Galeni opera omnia. Edit. Kühn, 1833.

Guillaud. — Leçons et enseignements de M. le professeur Guillaud, à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, 1903-1911.

Holder. — Holder, Altcellischer Spratschschätze, etc., en cours de publication.

Nic. — Nicandri Theriaca et Alexipharmaca. Edit. Didot, 1846.

Pitr. — J. B. Pitra, Analecta sacra et classica, tom. V, 1888.

Pl. H. N. — C. Plini Secundi Libri Historiæ naturalis :
1^o Edit. Didot, trad. Littré, 1855, indiquée par trois nombres, dont deux en chiffres arabes ;

2^o Edit. Teubner (C. Mayhoff), indiquée par deux nombres, dont un en chiffres arabes.

Rolland, Flor pop. — Eugène Rolland. Flore populaire, etc. Paris, en cours de publication.

Rouy, Flor fr. — Rouy, Flore de France, en cours de publication.

Théophr. H. P. — Theophrasti Historia plantarum. Edit. Didot, 1866.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

HERMÈS A ESCULAPE : *Le Livre Sacré* (1)

« J'ai coordonné pour toi et les formes et les caractères des trente-six Décans des signes du Zodiaque, la façon de graver chacun d'eux et de les porter, au moyen de l'Horoscope, du Bon Génie et le Lieu d'avoir. Les ayant faits conformes, portes-les, et tu auras un grand phylactère, car autant de maux arrivent aux hommes du fait du rayonnement des astres, autant sont guéris. Donc, honore chacun d'eux au moyen de sa propre pierre, de sa propre herbe et de sa forme. Car, la forme est aussi un grand phylactère. Interprète du Ciel, *Triscratique* Esprit, Moi, Hermès, j'ai composé pour les hommes devenus, grâce à mon rayonnement, de très heureux sages, ce livre sacré et bienfaisant, et j'en garde l'original, digne de reconnaissance, pour ceux qui auront la faculté de me connaître un jour, hommes Demi-Dieux, qui avec lui conduiront le Monde. En effet,

(1) Traduction des *analecta sacra et classica* de Pitra, p. 284.

sans cette disposition décanique, rien ne se produit, et tout gravite en elle.

Donc, le Zodiaque est un cercle dans lequel on trouve représentés les membres, les parties et les harmonies du monde, et voici ses dispositions : le Bélier est la tête du monde ; le Taureau, le cou ; les Gémeaux, les épaules ; le Cancer, le thorax ; le Lion, le diaphragme, le cardia et les côtes ; la Vierge, le ventre ; la Balance, le derrière ; le Scorpion, les parties ; le Sagittaire, les cuisses ; le Capricorne, les genoux ; le Verseau, les jambes ; les Poissons, les pieds. Ainsi donc, chacun des Signes régit un membre particulier et lui cause des maladies. C'est pourquoi, si on veut éprouver ce qu'on doit éprouver de leur part, grave les formes et les figures des Décans eux-mêmes, sur gemme, et mets au-dessous de l'herbe de chacun, ainsi que sa forme ; ayant fait ceci, porte-le comme un grand phylactère souverain remède de ton corps. Nous commencerons donc par le Bélier.

Hermès Trismégiste dit dans son préambule qu'il a établi les décans de chaque signe ainsi que la façon de les graver et de les porter d'après l'horoscope, le bon génie, et le « lieu d'avoir », c'est-à-dire à notre sens, les circonstances de production et de récolte. Ce sont là des expressions et des considérations astrologiques qui relèvent du Zodiaque, considéré comme domaine planétaire et thème du monde (B. L. Astr. gr., p. 182 et suiv.), ou comme cercle et thème de géniture (Id. p. 256 et suiv.). Par conséquent les herbes jointes à la pierre ou gemme gravée, pour composer chaque phylactère préservalif et médical, relèvent aussi de ces mêmes considérations et leur choix a été déterminé par leurs rapports réels ou fictifs avec un ou plusieurs des éléments directeurs de toutes ces spéculations.

En effet, il ressort avec évidence de l'ensemble du Livre

sacré, que dans chaque Signe, l'herbe du premier décan relève toujours de l'horoscope de ce Signe, c'est-à-dire de son lever héliaque, ou de son apparition dans le ciel diurne, en même temps que le soleil, et de sa figuration habituelle dès les temps les plus anciens. Il en ressort non moins clairement que dans chaque Signe également, l'herbe du décan médian, ou du second relève du bon génie de ce Signe, qui était avant tout la planète qui y avait son domicile diurne ou nocturne, solaire ou lunaire, sa culmination supérieure ou inférieure et à son défaut le soleil ou la lune, grands luminaires protecteurs de la Terre et de tout ce qui est à sa surface. Enfin, l'herbe du troisième décan de chaque Signe, est toujours un produit utile et usagé, lié au Signe par des circonstances de production, de végétation, de floraison, de ressemblances d'organes, de récolte ou autres analogues. Prenons, par exemple, le signe des Gémeaux, où les déterminations botaniques ne laissent pas le moindre doute sur la nature des herbes nommées. L'herbe du premier décan, l'orchis commun ou pentecôte est en rapport magique direct avec le dessin de ce signe, représenté par les deux frères Dioscures, Castor et Pollux, ayant chacun une étoile de même nom, plus brillante l'une que l'autre; car sa base enterrée est munie de deux tubercules inégaux, l'un plus plein et plus vigoureux, représentant Pollux, l'autre plus flasque et plus ratatiné avec l'âge, représentant Castor. L'herbe du second décan ou décan médian des Gémeaux, la potentille, est la plus grande herbe astrologique de Mercure, qui a dans ce Signe, son domicile nocturne ou sa culmination inférieure. Quant à l'herbe du troisième, le libanotis ou romarin, il pousse surtout et se récoltait sous ce même Signe, au mois de mai ou au mois de juin dans les pays méditerranéens et orientaux. Prenons ensuite le signe du Sagittaire où les herbes indiquées ne présentent non plus aucune difficulté de détermination quelconque. L'herbe du premier décan, la sauge, relève de l'horoscope du Signe et de sa figuration en archer, son fer de flèche en

avant, car sa feuille a tout à fait la forme d'un large fer de flèche, dont la pétiole simule le manche. L'herbe du second décan, la jusquiame, relève de la planète Jupiter, qui avait son domicile diurne au milieu de ce Signe, et dont elle était une de deux grandes herbes favorites. L'herbe du troisième, la centaurée, qui porte le nom du Centaure, doublet du Sagittaire, est un produit ou un don du Signe, que l'on récolte à la fin de l'automne, lorsque le soleil décrit avec lui chaque année ses trente orbites journaliers. Prenons encore le signe des Poissons, dont les herbes sont à peu près dans les mêmes conditions que les précédentes. L'herbe du premier décan, la verveine, relève encore ici de l'horoscope et de la forme figurée du Signe, à titre de ceste ou ceinture fleurie, puisque les Poissons sont reliés entre eux par un ruban d'étoiles entrecroisé en nœud, le nœud céleste, situé tout près du point vernal et sur la route même du soleil. L'herbe du second, le romarin, à titre d'encensier, relève de l'astre Jupiter, qui avait son domicile nocturne dans ce Signe, et dont il était le protecteur et le bon génie. Enfin l'herbe du troisième, la petite camomille jaune, qui fleurissait et se récoltait aux premiers beaux jours, était chaque année un produit du Signe, c'est-à-dire des mois de février et mars.

Ces quelques cas très significatifs, en raison des herbes aussi certaines que possible dont il s'agit et dont les noms sont restés à peu près les mêmes depuis la plus haute antiquité classique, permettent de se rendre compte de la façon dont Hermès a appliqué les principes qu'il a énoncés. Connaissant ses procédés d'assimilation, qui sont assez semblables, du reste, à ceux des botanistes modernes qui ont appelé orchis antropomorphe l'*Orphrys anthropomorpha* L., parce qu'il a un label à deux bras et à deux jambes ; ou à ceux du langage populaire actuel qui appelle cœur de Marie la grande fumeterre que nous a envoyée l'Amérique, *Dicentra spectabilis*, D. C. ; — connaissant les procédés d'Hermès, disons-nous, nous pourrions nous en aider dans la recherche et

la détermination des herbes qu'il n'a pas suffisamment désignées pour nous autres, profanes de quelques milliers d'années postérieurs, ou qu'il a dissimulées sous des noms purement magiques, connus seulement des initiés de son époque.

CHAPITRE PREMIER

Premier décan du Bélier, LACHORI

Herbe peucedane ou fenouil de porc

Peucedanum officinale L., type et var. *italicum* Lange.

NOMS MAGIQUES : *agathodæmon*, bon génie, *satanica*, satanique ou herbe de satan.

NOM GAULOIS : *Satanaria* ou *sanataria*, satanique ou sanitaire.

« Premier décan du Bélier, son nom est Lachori $\Lambda\chi\omega\rho\acute{\iota}$, (var. du mn. V. Chendachori) (1), $\chi\varepsilon\nu\delta\alpha\chi\omega\rho\acute{\iota}$, et voici sa forme : il a l'aspect d'un enfant levant les mains en haut. Or, il régite la pathologie de la tête. Donc, grave-le sur gemme babylonienne appropriée et ayant mis dessous de l'herbe isophrys d'Arès, Ἴσοφρυς Ἄρεος , sertis dans un anneau de fer et porte-le. Evite de manger de la tête de sanglier. Tu flatteras un chacun [des décans] en gravant sur sa pro-

(1) Du rapprochement de ces deux noms on peut conclure que Lachori est pour Dachori, car dans l'évolution des langues les *d* et les *l* peuvent se remplacer et dans le graphie des mots grecs le Δ et le λ peuvent se confondre.

pre pierre son propre nom (var. du mn. V.) : tu auras un bien heureux remède. »

L'expression « isophrys d'Arès », voire isophrys tout court, ne se retrouve à notre connaissance dans aucun autre auteur, ni ancien, ni moderne. De sorte que pour commencer nous sommes presque réduits à deviner. Sa traduction la plus proche est « isosourcil d'Arès » et son sens le plus précis « sourcil appareillé d'Arès », dénomination purement magique de l'herbe à déterminer.

D'une part, il résulte de l'ensemble du Livre sacré d'Hermès que l'herbe du premier décan de chaque Signe est toujours en rapport symbolique de forme avec l'horoscope ou lever héliaque de ce Signe, en d'autres termes avec la représentation figurative la plus habituelle du Signe qui se lève avec le soleil et qui pendant un mois monte au ciel en même temps que lui, ainsi que nous l'avons vu au chapitre préliminaire.

D'autre part, les Anciens nous font connaître diverses herbes portant le nom magique de sourcil : un ou deux sourcils de terre, *supercilium terræ*, dits aussi cheveux de terre, *terræ capilli*, ou chevelure de Vénus, *capillum Veneris* (Apul. XLVII et LI ; cod. de V. fol. 42 et fol. 158), voire sourcil tout court, *ophrys* (Pl. XXVI, 164), qui sont nos capillaires ordinaires, le capillaire officinal ou capillaire de Montpellier, *Adiantum capillus Veneris* L., et les capillaires noirs, *Asplenium Trichomanes* L., et *Asplenium Adiantum nigrum* L. ; — un sourcil de Vénus, *supercilium Veneris* (Apul. LXXX, VIII ; cod. de V. fol. 237), sorte de millefeuille des lieux humides et sans fleurs, probablement une espèce de prêle, g. *Equisetum* L. ; — un sourcil de Zeus Διός ὄφρυς, surnom de l'herbe buphthalmon (Anon. X) notre œil de bœuf le plus typique et le plus ancien, *Anthemis* (*Cota*), *tinctoria* L., var. *discoïda* Willd. ; — ainsi qu'un sourcil de Luce ou Lucine, λυκόφρυς, (Anon. III), surnom d'Arthemis et de l'armoïse monoclonale des Anciens, qui était pensons-nous l'An-

themis, (*Ormenis nobilis* L., var. *aurea* L., ou *discoïdea* Bss. petite variété de camomille à capitules tout jaune et sans rayons.

Toutes les herbes ainsi qualifiées de sourcil ont un feuillage découpé en menus et courts filaments. C'est chez elles le caractère dominant, le seul qui leur soit commun. On doit donc admettre par analogie qu'il en était de même pour l'isophrys d'Arès. Nous devons même lui accorder d'avance un caractère laineux très prononcé pour la mettre davantage en rapport symbolique avec le Bélier, dont la laine constitue l'apanage le plus qualifié et le plus personnel.

Or, il se trouve que sur les deux herbes astrologiques consacrées à Mars, le fenouil de porc et l'arnoglosse, la première, qui est notre *Peucedanum officinale* L., a ses feuilles découpées en longs filaments et en grands pinceaux touffus. C'est donc d'elle assurément qu'il s'agit ici.

Le *Peucedanum officinale* L., en y comprenant une variété *Italicum* dont les feuilles sont encore plus menues, vient abondamment dans l'Europe centrale, et dans les régions montagneuses, ombreuses et fraîches du domaine méditerranéen tout entier. Les Anciens prisaien surtout d'après Théophraste et Pline celui d'Arcadie et de Samothrace, et d'après Dioscoride ce dernier et celui de Sardaigne.

Cette herbe figure, avons-nous dit, parmi les herbes astrologiques. Voici ce qui se trouve à son sujet dans la première série, édition du cardinal Pitra :

« Son suc agit contre les morsures des bêtes venimeuses, préparé sous forme d'acope suivant : moelle de cerf, quarante onces ; marjolaine, douze onces ; cyperus, souchet quarante onces ; galbanum vingt-quatre onces ; résine térébenthine, quarante onces ; huile vieille, dix-huit onces ; suc de la plante, soixante onces ; pile et fais bouillir jusqu'à consistance de glue. Celui qui s'en oindra ne sera pas victime du venin. Or, avec ce même suc on fait aussi des électuaires (catapota) contre les morsures des serpents venimeux.

On en prépare aussi des trochisques : amome, quatre onces ; écorce de cinnamome, six onces ; myrrhe, vingt onces ; graines de cresson alénois, six onces ; miel ? amer *πικρὸς*, vingt onces. Pile et mélange-les avec du vin à l'eau de mer, fais-en des trochisques et donne-les à ceux qui n'ont pas la fièvre avec du vin à l'eau de mer à la dose de trois cyathes et à ceux qui ont la fièvre avec de l'eau. On prépare aussi un emplâtre pour les ruptures des tendons et la cicatrisation des plaies suppurantes depuis trois jours. Cette préparation est ainsi faite : cire, huit onces ; sarcocolle, six onces ; racines sèches, quarante onces ; encens, mâle, douze onces ; graisse de laureau, vingt-quatre onces ; castoreum huit onces ; racine de la plante, quatre-vingts onces ; huile nouvelle, quarante onces ; mêle les parties sèches avec les parties humides et emploie. »

Elle figure aussi, au premier rang, comme plante ophionique dans Pline (XXV, 70 et 72), et comme plante magique, dans Dioscoride, (III, 58), et dans Apulée (XCIII). Ces deux derniers nous donnent même le nom ou l'un des noms que les Prophètes lui donnaient : bon génie, *προφῆται ἄγθα; δαίμων*, et *Prophetæ agathon dæmona*.

En dehors de son action sur les serpents, c'est-à-dire, sur les mauvais génies incarnés, on l'employait tout particulièrement contre les maux de tête. « Enduit avec vinaigre et huile rosat, dit Dioscoride, il est bon à ceux qui sont toujours endormis, et comme assoupis et aux frénétiques et aux vertigineux, et à ceux qui sont atteints du haut mal, il est fort propre aux douleurs invétérées de la tête », etc. « L'herbe peucedane infusée sur la tête en vinaigre rend le sommeil aux frénétiques », dit à son tour Apulée, et répète Pline.

Avait-elle un nom gaulois ? Oui, si l'on s'en rapporte à quelques manuscrits d'Apulée : *Galli vocant satanariam, var. sanatariam* (Well. édit. Diosc. loc. cit. en note). Dioscoride attribue aux Romains le surnom de *satariam* *Ρωμαίου πιναστέλλουμ, οἱ δὲ σατάριαμ.* (Loc. cit.)

Néanmoins, d'après Monsieur le Professeur Guillaud, comme des textes du Moyen-Age conservent en Europe ce nom de *satanaria*, var. *sanataria* comme synonyme de peucédane (Roll. VI, p. 144), il y a lieu, semble-t-il, de l'accepter aussi bien pour les anciennes Gaules que pour l'Italie. M. Wellmann (D. loc. cit.), tient la variante *sanataria* comme préférable. Le terme *satanaria* est cependant plus en rapport avec le rôle magique de cette herbe, bon génie qui chasse les mauvaises bêtes, produits de Seth ou Satan. Il est vrai qu'au fond *sanataria*, la sanitaire, revient au même résultat, ce qui pourrait faire croire à l'emploi simultané des deux noms. Quoi qu'il en soit, il n'est rien resté dans le langage populaire français, qui rappelle de près ou de loin l'un ou l'autre de ces noms. L'odeur désagréable de cette herbe, sentant le soufre ou l'étable à cochons, lui a valu ses appellations vulgaires de fenouil de porc et de queue de porceau, qui ont prévalu, et, à moins qu'il ne se soit produit à son sujet un de ces jeux de mots, comme on en rencontre souvent dans les traditions populaires, rien en eux ne rappelle Mars ou Arès. C'est-à-dire que Mars, en vieux latin *Mavors*, avait presque l'orthographe et la prononciation du mot gaulois *morcos* = *porcus* = cochon, qui nous a laissé *marcassin* en français, *more* en irlandais, et *ferkel* en allemand. Il est donc fort possible qu'une expression comme *fœniculum Martis*, pour *pinastellum Martis*, par exemple, soit devenue à la longue *fœniculum morci* pour *porci* ; en d'autres termes, que fenouil de mars, soit devenu fenouil de porc, la mauvaise odeur de la plante aidant à la confusion. Cette hypothèse, pour si plausible qu'elle soit, n'en reste pas moins, qu'une simple possibilité.

CHAPITRE II

Deuxième décan: CHOUTARET ou CHAUKEIN

Herbe rue sauvage

Ruta graveolens L., var. *montana* L.

SUCCÉDANÉ HABITUEL: Herbe rue de champs ou millepertuis, *Hypericum perforatum* L., et autres millepertuis, notamment l'*H. Androsænum* L. (*Androsæmum officinale*. All.)

NOMS MAGIQUES: *Androsæme* ou sang humain.

NOM GAULOIS: *Sætago*, soleil, et *Saimoion*, sanguin.

« Deuxième décan. Son nom est Choutaret ou Chaukein γουτάρητ - ή χουκέϊν (var. du mn. V. Chau.), χου, et voici sa forme: il a un visage de chien, et porte dans la main droite un sceptre et dans la main gauche, un disque, vêtu jusqu'aux talons. Or, il régît les tempes et le nez, et provoque leurs maladies. Donc, grave-le sur gemme sidérite, mets au-dessous de l'herbe agriopéganon, ἀγριοπέγανον, sertis dans un

anneau d'or (var. du mn. V. d'airain), et porte-le. Il dissipe tous ces maux. Veille à ne pas manger de grue. »

Le mot composé d'agriopéganon se trouve pour la première fois dans Aétius (I, 1), et équivaut à l'expression ordinaire de Péganon agrion, servant comme elle à désigner la rue sauvage, par opposition à la rue cultivée, dite péganon hémeron (Dios. III, 45; Gal. XII, 100). Les auteurs latins, traduisent ces différences par *ruta silvestris* et *ruta saliva* (Pl. XX, 51, 1-10), ou par *ruta agrestis* et *ruta hortensis* ou *usualis* (Apul. 89). Toutefois Dioscoride désigne de préférence, la première sous le nom de rue de coteau péganon oreion ou oreinon, et Apulée sous le nom de *ruta montana* (115), expression reproduite par le codex de Vienne (Dios. III, 45, R. V.) Il dit encore qu'on appelle aussi péganon agrion, ce qu'on nomme moly ou harmala en Cappadoce et en Galatie d'Asie (III, 46).

Nos rues ordinaires, la sauvage comme la cultivée, appartiennent aux types spécifiques du *Ruta graveolens* L., caractérisée par des pétales à bord gaufré, entiers, ou simplement denticulés et abondamment répandues sur tous les coteaux secs et arides du domaine méditerranéen, surtout sous sa forme à folioles étroites et allongées (var. *montana* L.) Un type spécifique très voisin, *Ruta Chalepensis* L., à pétales frangés ou sillés se rencontre dans la même région, vulgairement confondu avec la première. R. Flor. fr. IV, p. 136; Boiss. Flor. or. 1 p. 921). Ce sont les unes et les autres des plantes vivaces et frutescentes, poussant en broussaille ou buisson, à feuilles épaisses et découpées, et à fleurs jaune clair en bouquets terminaux. Ce qui les caractérise plus particulièrement, c'est que leurs feuilles, et surtout leurs fleurs, sont parsemées de points glanduleux translucides, qu'elles exhalent une odeur forte, fétide et pénétrante, quand on les froisse; qu'elles ont une saveur âcre, amère et pi-

quante au goût, et qu'elles ont une action irritante, rubéfiante et brûlante au contact, à la façon des résines ou essences des conifères et des ombellifères, de la sabine et du thapsia, notamment. Quant à la rue agreste ou sauvage, appelée Moly ou Harmala en Asie Mineure, c'est le *Peganum Harmala* L., ou pigamon des jardiniers, grande herbe raméuse et branchue, à racines profondes et noires, à grandes feuilles de rue, puantes et très vertes, et à fleurs blanches, poussant dans les terrains salés et humides de tout le bassin méditerranéen, depuis l'Espagne jusqu'à la Syrie y comprise (Boiss. flor. or, I, p. 917).

Toutes ces véritables rues substituées les unes aux autres, étaient des herbes usagères médicinales et magiques de premier ordre et cela de toute antiquité. Pythagore déjà distinguait deux sortes de rue, une mâle à petites feuilles vertes, et une femelle à feuilles plus belles (Pl. XX, 51, 3). Hippocrate regardait la rue comme un diurétique par excellence, comme un provocateur des règles chez la femme et même comme capable d'expulser les fœtus morts (Pl. XX, 51, 7 et 8). Hipp. de morb. mulier, I, 128 et De Dieta II, 26).

Nicandre fait entrer la rue dans la préparation sacramentelle instituée contre le poison appelé pharicon (Alex. V, 410), et elle fut ensuite de tous les antidotes, notamment de celui d'Andromaque, appelé galatique par Pline (XX, 51, 1) et galène ou tranquille, par Galien (XIX, p. 32 et 42). L'auteur des Problèmes d'Aristote se demande pourquoi la rue est une préparation contre la fascination, et pourquoi on en mange au début des repas, afin de n'être pas fasciné ? (Arist. Probl., 36). Les anciens, nous dit encore Pline, avaient pour la rue une estime toute particulière. L'an de Rome 421 (332 av. J.-C.), les consuls à l'issue des comices firent distribuer au peuple du vin de rue (XIX, 45, 1).

C'était surtout comme herbe ophionique qu'elle était réputée. Pline dit deux fois que les belettes elles-mêmes mangent de la rue, avant d'aller disputer aux serpents, les rats

qu'elles chassent, afin de se prémunir contre la piqûre vé-nimeuse de leurs adversaires (VIII, 41, 1; XX, 51, 2.) Enfin, on la surnommait vipérine, viperalis, en Macédoine, sur les bords du fleuve Haliacmon, infestés de serpents. (Apul. 89).

Néanmoins, malgré leur réputation si ancienne et si bien établie, et bien qu'elles figurent toutes dans les herbes médicinales d'Apulée, les rues ordinaires n'ont pas de nom magique particulier et aucun auteur n'en signale de cet ordre. Il y a même lieu de remarquer qu'en dehors de leurs deux noms de peganon et de ruta elles ont fort peu de synonymes, de même que les herbes potagères, au nombre desquelles Plîne les range (XIX, 45, 1 et 2).

Propres au domaine méditerranéen et ne poussant pas naturellement en Gaules, elles n'ont pas eu non plus de nom gaulois particulier. Péganon et ruta, sont l'un et l'autre des noms de provenance grecque, puisque le dernier, selon Varron, serait un terme péloponésien latinisé, et semblent relever de la propriété dominante de ces herbes, celle de provoquer l'urine et le flux menstruel, que Dioscoride indique en premier lieu et qu'Hippocrate soulignait tout particuliè-rement. Péganon peut dériver de πηγή, source et fontaine, en raison de ce qu'il fait surgir les liquides du corps, et ruta, de ῥέω, couler, pour le même motif. Ce serait donc la médecine populaire et non la magie qui leur aurait valu leurs dénominations usuelles.

C'est que les rues, sans doute à cause de l'irritation cutanée qu'elles provoquent et des difficultés de leur usage, furent remplacées de bonne heure, peut-être dès les premiers temps de la magie, par des succédanés plus maniables et plus universellement répandus, tels que les millepertuis, de caractères et de propriétés similaires.

Les millepertuis, g. *Hypericum* L., sont des herbes frutescentes, de même taille que les rues, à petites feuilles opposées, criblées aussi de points glanduleux translucides, et à fleurs jaunes en bouquets terminaux, également couvertes

de glandes et donnant quand on les froisse un jus rouge et sanguinolent ainsi qu'une odeur de résine de pin.

Deux espèces assez voisines sont surtout très répandues dans les endroits secs et arides du domaine méditerranéen, l'une à feuilles amplexicaules et à floraison plus précoce, (avril) *Hypericum perforatum* L. (*H. ciliatum* Lam.), l'autre à feuilles sessiles et à floraison plus tardive, *Hypericum perforatum* L., laquelle vient aussi en France et dans l'Europe centrale (R. Flor. fr. III p. 331 ; Boiss. Flor. or. I p. 809 et 812).

Les millepertuis figurent sous le nom principal d'hypericum, ὑπερικόν, dans Dioscoride (III, 154) et dans Pline (XXVI, 53, 1), et l'un et l'autre ajoutent les surnoms d'androsæmon, sang humain, de corion, punais, et de chamæpithys, petit pin ou pin de terre, relevant tous des propriétés des fleurs froissées entre les doigts. Mais les codex de Vienne et de Naples leur donnent le nom principal de péganon agrion, πηγανόν ἀγρίον, les placent à côté des autres rues, et dans celui de Vienne figure un millepertuis qui est l'*Hypericum perforatum* L. Le nom d'hypericon vient en tête des synonymes qui sont les mêmes que ceux ci-dessus indiqués, employés par les Grecs, plus ceux d'inferialis, de sanguinalis, d'arundinalis, de ruta agrestis, de ruta aquatica et de meum employés par les Romains (Diosc. III, 154 R. V. ; C. fol. 270, r. et v.).

Les millepertuis provoquent l'urine et émeuvent le flux menstruel presque autant que les rues. (Diosc. et Pl. loc. cit.) Par conséquent, il est tout naturel qu'ils aient reçu aussi les noms de péganon et de ruta. Mais ils ont en plus des surnoms magiques, tels qu'androsæmon, sang humain et meum, dérivé de Maia, Mœa, épithète d'Arthemis qui présidait aux accouchements, et tel qu'inférialis synonyme d'infemale ou herbe d'Hecate doublet d'Artémis. Quant au nom d'hypericon, on peut le regarder, soit comme le développement de ὑπερ, de même que le surnom latin d'exupera, donné à la verveine et à une herbe vulnérable (Apul. 65 et 72) ;

soit comme un qualificatif dérivé d'Hyperion, Ἑπεριων, le père mythologique des grands lumineux et des étoiles, en raison des feuilles étoilées par transparence de ces sortes d'herbes. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un nom d'ordre magique.

Du reste, l'herbe hypericon, figure dans les Kyranides d'Harpocraton à la lettre *v*. Il s'agit, il est vrai, de celui qui est surnommé dionyse, διονυσιας, herbe de Bacchus, parce que ses feuilles jeunes, trois ou quatre fois plus grandes, dégagent comme les fleurs un jus vineux, quand on les froisse entre les doigts, c'est-à-dire de noire androsème, *Hypericum Androsæmum* L. (*Androsæmum officinale* All.) (Diose. III, 156; Pl. XXVII, 10, 1 et 2; Gal. XI, p. 829-30). Mais c'est là une espèce similaire en tout et pour tout, qui ne diffère réellement du millepertuis ordinaire que par ses fruits charnus, en grain de raisin noir. On appelait aussi ce dernier millepertuis probatolylos, doigé ou tuteur de moutons, dans le texte des Kyranides regardé par E. Mayer comme le meilleur et le plus ancien (Hist. bot. II, p. 366). Or, la rue ordinaire était de toutes les plantes cultivées la plus employée dans les maladies des bestiaux (Pl. XX, 51, 10; et Colum. passim). Il devait en être de même du millepertuis, son succédané magique habituel.

C'est ce qui permet de lui rapporter une donnée de Pline, restée incomprise et incertaine, à cause de la forme douteuse du terme qu'il emploie : « chose singulière, dit-il, les bestiaux, pecora, évitent le mouron femelle (à fleurs bleues), et, si, trompés par la similitude il n'y a qu'une différence [de couleur] de fleur [avec le rouge], ils en goûtent par hasard, aussitôt ils prennent pour remède celle [l'herbe], qui s'appelle asyle, asyla, var. casyla. » (XXV, 145). Cette herbe asyla ou casyla, doit être le millepertuis, bon génie, probatolylos, des troupeaux de moutons.

Enfin, les millepertuis sont restés dans toute l'Europe occidentale, en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, de grandes herbes magiques. Partout, au

Moyen-Age, on les appelait et on les appelle encore herbes de la Saint-Jean et chasse-diable (J.-B. Hist. pl. III, 2^e p. p. 382; Roll. Flor. pop. III, p. 165 et suiv.) On en faisait et on en fait encore des paquets entrecroisés qu'on fixe aux portes des maisons et des étables pour les préserver de tout maléfice. Deux espèces sont particulièrement prisées chez nous, le millepertuis ordinaire *Hypericum perforatum* L., et l'androsème, *Hypericum Androsæmum* L. dite aussi toute-saine et toute-bonne.

Pour toutes ces raisons d'ordre historique, botanique et magique, il y a lieu d'admettre que l'agriopeganon du Livre sacré d'Hermès est, comme dans le Codex de Vienne, rédigé au V^e siècle, un millepertuis, plutôt qu'une rue ordinaire. En tenant compte de la précocité et de la fréquence régionale, nous le rapporterons à l'*Hypericum perforatum* L. (*H. ciliatum* Lam.), auquel s'est substitué chez nous l'*Hypericum perforatum* L., notre millepertuis le plus commun.

Pourquoi l'herbe millepertuis a-t-elle été choisie pour attribut végétal du deuxième décan du Bélier ? Nous avons déjà dit que dans tout le Livre sacré d'Hermès les herbes du décan médian de chaque Signe relèvent de la planète qui y a son domicile ou sa culmination et qu'elles figurent à cette place à titre de bons génies. Par conséquent c'est une herbe de Mars que nous devrions avoir ici. Mais les deux herbes astrologiques de Mars les plus autorisées figurent l'une, le peucedane (Herbe astrol. I, 5), avec le premier décan, ainsi que nous l'avons vu ; l'autre, l'arnoglosse (Herbe ast. II, 5), avec le troisième, ainsi que nous le verrons par la suite ; et Mars, planète malfaisante et défavorable, n'a pas dans sa clientèle végétale de succédanés bien utilisables. Aussi a-t-il été remplacé chez les magistes intéressés au sort des mortels par le Soleil, le premier de tous les luminaires. Il a justement son exaltation au milieu du Bélier et dans la distribution la plus classique des décans entre les planètes (B. L. Astr. gr. p. 228), il préside justement au deuxième décan du Bélier, de même que Mars préside au premier.

C'est donc à une herbe du Soleil que nous avons à faire, non pas à l'une de ses herbes majeures, la chicorée (Herbe astr. I, 1), et la renouée (Herbe astr. II, 1), mais à un de leurs succédanés les plus habituels.

Les millepertuis et les rues avec leurs fleurs jaunes rosacées ou étoilées appartiennent, en effet, à la clientèle du Soleil, de même que les camomilles jaunes et les boutons d'or. Ils lui appartiennent surtout, en raison de leur nom d'*hypericum*, si, comme nous l'avons dit, celui-ci est un qualificatif dérivé d'Hypérion ; et en raison de l'usage qu'on en fait encore comme herbe de la Saint-Jean.

En ce qui concerne la médication du phylactère, nous constatons simplement la correspondance du Livre sacré d'Hermès avec les auteurs anciens de matière médicale, puisque le deuxième décan régit les affections des tempes et du nez et que le millepertuis servait à guérir les fièvres qui rendent les tempes douloureuses et à étancher les saignements de nez (Disc. loc. cit.). Mais la médecine ancienne est tellement imprégnée de magie, que nous ne savons pas la plupart du temps si les usages médicaux d'une herbe considérée comme magique proviennent de ses propriétés réelles ou des dieux et demi-dieux dont elle est supposée l'agent terrestre. Par suite, une correspondance de cet ordre ne peut servir à déterminer d'une façon péremptoire une herbe dont le seul nom est donné, quoiqu'elle constitue toujours une présomption et que son absence soit de nature à infirmer la donnée proposée.

Nous ne connaissons pas au millepertuis de nom gaulois proprement dit, ce qui fait supposer qu'on avait adopté en Gaules et gallicisé un ou plusieurs de ses noms gréco-latins, de préférence celui de péganon, puisqu'il est resté en français sous la forme dérivée de pigamon, pour désigner la rue des près, g. *Thalictrum* L., sans doute aussi celui de pantagathon ou de panacea, puisque notre grand millepertuis, *Hypéricum Androsæmum* L., s'appelle encore *toute saine* et *toute bonne* (Roll. Flor. pop. p. 165) ; enfin, celui

d'agathodæmon ne devrait pas non plus être resté ignoré des Gaulois, puisqu'au Moyen-Age le millepertuis de champ s'appelait *fuga dæmonium* ou *chasse-diable*, expression encore usitée.

Quant à l'antipathie magique qui consiste à s'abstenir de grue elle doit résulter de cette considération symbolique, à savoir que les grues vivent et voyagent en troupe comme les moutons, constituant ainsi les troupeaux de l'air, qu'elles se donnent un chef, qui, comme un bélier conduit sa bande, et qu'elles ont mérité par leur vigilance légendaire de devenir l'emblème du bon gardien, tout comme l'était à un autre titre le millepertuis.

D'après Monsieur le Professeur Guillaud, le millepertuis aurait eu aussi un véritable nom gaulois. Voici, en effet, ce qu'il nous a enseigné en ses conférences.

Pline, traitant dans son livre XXIV, des remèdes tirés des diverses sortes de bois sauvages, et suivant en cet endroit l'ordre alphabétique grec, en vient à parler des roseaux, des ronces, des romarins et des épines *spinæ* à gommés et autres. Entre les romarins et les épines, il place l'herbe sabine et deux autres herbes ligneuses, venant en Gaules. Voici ce qu'il dit de la première de ces deux produits gaulois : « Similaire à cette herbe sabine, est celle nommée selago. On la récolte sans fer, en l'arrachant à gauche, de la main droite cachée sous la tunique et comme à la dérobee, vêtu de blanc, les pieds nus, lavés et purifiés, après avoir au préalable sacrifié au pain et au vin. On l'emporte dans une serviette neuve. Les Druides gaulois prescrivent d'en avoir contre tout fléau et de l'employer en fumigation contre tous les maux d'yeux ». (Pl. XXIV, 62, 1 ; XXIV, 104).

Il convient de rappeler que la sabine, malgré son état ligneux portait habituellement chez les Latins le nom d'herbe sabine, sans doute en raison de sa petite taille et de son aspect toujours vert et comme herbacé. Mais il ne s'en suit pas, que son similaire fut une véritable herbe, bien au contraire. Tout ce qu'on est en droit de conclure de cette ex-

pression, que Pline emploie ailleurs au sens de « pareil de propriétés » (XXIV, 14), 1 ; XXIV, 24), c'est que c'était aussi une petite plante ligneuse et buissonnante, à odeur de térébenthine et à vertus similaires. Aussi est-il impossible, dans un passage spécial aux arbres, arbustes et plantes ligneuses en général, de l'assimiler comme on l'a proposé au lycopode, *Lycopodium Sélago* L., sorte de mousse verte à pollen onctueux, pour employer des termes peu botaniques, mais très significatifs.

D'un autre côté, le nom de sélago ainsi accentué par Holder, est pour saelago ou saelago, comme le postule l'ordre alphabétique suivi par Pline entre la sabina et le samolus. C'est un terme établi, comme plantago, borago et autres ; qu'on peut considérer comme la forme ou l'orthographe gauloise de sôlago surnom latin donné à l'héliotrope ou herbe du soleil (Apul. 49). Or, *ἡλιος* pour (σ) α, *σῆλιος*, est la forme ancienne, notamment dans Homère de *ῆλιος*, soleil. Il s'agit donc ici d'une herbe ligneuse consacrée au soleil, le bon génie par excellence et le père des lumières ; et c'est pour cela qu'elle protégeait de tout danger et qu'elle était salutaire aux yeux malades, ce qui l'accréditait comme grande herbe magique parmi le monde et les druides gaulois.

Cette herbe ne peut être l'héliotrope elle-même ou solago d'Apulée, petite plante molle, sans aucun rapport d'apparence extérieure, de caractères botaniques ni de propriétés avec la sabine. Ce ne peut être non plus la camomille, autre herbe du soleil, pour les mêmes raisons. Mais rien ne s'oppose à ce que ce soit une espèce de rue de champs ou millepertuis, plantes appartenant aussi à la clientèle du soleil, ainsi qu'on l'a déjà vu, herbes frutescentes comme la sabine, sentant comme elle la résine ou l'essence de térébenthine, provoquant les urines, les règles et au besoin abortives comme elle, au point que rues et sables sont associées dans la médecine populaire et classique. De même, si la rue ordinaire guérissait les yeux malades, il en était de même du millepertuis, son succédané, surtout en Gaules. Enfin,

il n'y a pas jusqu'au singulier manuel opératoire de la récolte, jusqu'à cet arrachage à la dérobée, qui ne soit en faveur de cette détermination du selago. Pline, en effet, ne dit-il pas (XIX, 37, 1), que la rue volée réussit beaucoup mieux. Ce qui peut s'entendre de la rue de champs ou millepertuis comme de la rue ordinaire par report magique du procédé à son principal succédané, c'est-à-dire, pour nous, à l'*Hypericum perforatum*, L.,

Il n'y a pas non plus jusqu'à la seconde plante gauloise citée par Pline, qui ne vienne à l'appui de cette manière de voir, en prenant elle-même sa place naturelle à côté d'un des siens parents. « Eux-mêmes (les Druides) poursuit-il, dénomment *sâmo*, variante *sâmosum*, une herbe qui vient dans les endroits humides et qu'on doit cueillir de la main gauche, à jeun, pour les maladies des cochons, et des bœufs, sans que le récoltant regarde en arrière, ni ne la dépose ailleurs que dans l'auge, où il faut l'écraser. ».

C'est tout à fait à tort également et pour les mêmes raisons qu'on a rapporté cette plante au *Samolus Valerandi* L., toute petite herbe tendre des lieux frais. Le terme *samo* (1) un *samolum* ou *samosum* (Pl. I, 24, 35, et XXIV, 104), est à rapprocher de *sanguinalis* et d'*androsœmum* ἀνδρο + σάμιον, sang humain, surnoms du millepertuis *androsœme*, grande herbe frutescente aussi, qui croît justement dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et que nous nous surnommons toute-saine, employée qu'elle est encore à la campagne pour guérir les bestiaux.

Si ces déterminations sont justes (elles sont en tous cas beaucoup plus vraisemblables que celles qui ont été jusqu'ici proposées) on aurait en selago pour *sælago* et en *samolum* pour *saimoion* les noms gaulois de nos deux millepertuis les plus prisés et les plus magiques en France.

CHAPITRE III

Troisième décan, SICHET

Herbe plantain

Plantago lanceolata L., type et var. *altissima* L., pro specie.

NOMS MAGIQUES: *Arnoglosse*, langue de Bélier, *ura ichneumonos*,
queue d'ichneumon.

NOM GAULOIS: *Tarbelothadion*, terbelin, terplantain et plantain.

« Troisième décan. Son nom est Sichel, Σιχῆτ, (var. du mn. V. Sikau, Σιχῆτ), et voici sa forme: c'est une femme portant sur la tête un tambourin, dans la main droite un sceptre et dans la gauche une hydrique. Il est vêtu jusqu'aux talons. Il régite l'ouïe, la luelle et les dents. Donc, grave-le sur gemme bostrychie, mets au-dessous de l'herbe arnoglosse, ἀρνόγλωσσον, sertis à volonté, et porte-le (var. du mn. V.: veille à ne pas manger d'entrailles de Bélier. »

L'herbe arnoglosse des Anciens, litt. « langue arnienne, langue d'Arès » est notre petit plantain, ou plantain à feuilles lancéolées, *Plantago lanceolata* L., et variétés, espèce type de la section *Arnoglossum* du genre (Dcne in Prod. D. C.). C'est une herbe vivace, dont les feuilles à 3-5 côtes et parfois 7, lisses, d'un vert foncé, sont allongées en languette pointue, ce qui les a fait comparer à une langue de mouton ; et dont la hampe florale, mince et côtelée, porte au sommet un panache en épi ovale, d'abord penché, puis redressé. Elle pousse et fleurit dès le printemps et dure jusqu'à l'automne, très commune partout dans les prés et ailleurs, en Europe, en Asie occidentale, et en Afrique septentrionale (R. flor. fr. X, p. 129 ; Boiss. Flor. or. IV, p. 381).

Il y en avait deux sortes, une petite et une grande (Diosc. II, 126 ; Pl. XXX, 39, 1), et cette dernière est la variété *altissima* L. pro specie, de l'herbe précédente, annuelle ou bisannuelle, à feuilles plus larges, munies de 5-7 côtes, à épi cylindrique et plus long et à racine napiforme et potagère, et particulière à l'Orient méditerranéen (Boiss. loc. cit.) Quant à notre grand plantain, *Plantago major* L., à feuilles ovales, grisâtres et velues, poussant en été, il n'en est pas question chez les Anciens.

Parmi les nombreux surnoms que les Anciens donnaient à ces herbes et que Dioscoride et Apulée énumèrent à la file, les uns, tel qu'arnoglosse, se rapportent aux deux sortes ; ce sont arneion ou arnien, probateion ou trou pion ; d'autres se rapportent à la grande : ce sont heptapleuron ou à sept côtes, heptaneuron ou septinerae, polyneuron ou polinerve, cynoglosson ou langue de chien, à cause de ses feuilles plus larges ; d'autres enfin se rapportent à la petite : ce sont thyr sion ou thyrse à cause de l'épi ovale qui termine la hampe, et ura ichneumonos ou queue d'ichneumon, pour la raison précédente et parce que dans sa jeunesse l'épi se recourbe comme la queue panachée de ce rat d'Égypte. Or, il se fait que ce dernier est avant tout un surnom magique, donné par les Prophètes (Diosc. et Apul. loc. cit.).

Par conséquent, c'est notre petit plantain qui avait surtout une valeur magique et c'est lui qui doit être attribué ici au troisième décan du Bélier.

Pline faisait déjà remarquer, et on l'a toujours répété depuis, que la feuille du petit plantain est très semblable à une langue de mouton. C'est évidemment ce caractère approchant qui a attiré tout d'abord l'attention populaire ; mais ce n'est pas la seule raison qui ait fait maintenir le nom d'arnoglosse. Cette herbe pousse au début de la saison, lorsque le signe du Bélier se lève, et est recherchée par les moutons, pour lesquels elle constitue un excellent fourrage. Elle dure jusqu'à l'automne, c'est-à-dire jusqu'à ce que le Signe se couche quand le soleil se lève. Elle constitue donc un avoir, un produit de ce Signe. Une espèce montagnarde similaire, *Plantago alpina* L., (*P. ovina* Vill.) constitue le fond des prairies alpines et a été donnée comme plante fourragère. C'est pourquoi ce plantain a été particulièrement affecté au Bélier, et pourquoi il a été regardé comme sa représentation terrestre et comme son symbole magique. Son nom d'arnoglosse signifie à proprement parler en langage magique, « langue d'Arès » ou langue du Bélier.

D'après Monsieur le Professeur Guillaud, son nom latin, *plantago*, est considéré comme un dérivé de *planta*, plante, en raison de ses feuilles plates, étalées sur le sol. Mais, comme il appartient à la vieille langue populaire, il peut avoir une autre origine et une autre signification. Car son nom gaulois était *tarbelothadion*, Γάλλοι τάρβηλοθαδίων, (Diosc. loc. cit. ; cf. Apulée, loc. cit. ; cf. Holder, *Altcelt. Spr.*) C'est la variante préférée par M. Wellmann, le récent éditeur de Dioscoride, à laquelle nous nous tiendrons. Zeuss s'est efforcé de transformer ce nom en *tarbotabation*, pour *tarvotabation* et de le rendre par langue de taureau. De même Holder, qui lit *tarbelodathion* d'après une variante d'Apulée (édit. Bâle, 1528). Il nous paraît préférable d'y voir *tarbolothadion*, dans lequel le second terme est la trans-

cription gauloise pure et simple de *plantago*. Quant au préfixe, qui se retrouve dans *tarvos*, taureau, il paraît être la forme gauloise de $\theta\acute{\eta}\rho$, fera, allem. stier. A côté de *tarvos* pour *arvos*, la bête beuglante, le taureau, il y aurait eu en gaulois *tarbelos*, la bête bêlante, le terbélien ou bélier ; et *tarbelothadion* ou *tarbélion* serait l'herbe du Bélier, ou pour suivre la leçon latine, le terplantain ou plantain. Car *plantago* est sans doute pour *balantago*, le bêlantain.

On peut considérer comme un véritable synonyme et comme une transcription ibérique du même terme, le nom de *thisarica*, $\Sigma\pi\acute{\alpha}\nu\alpha\iota\ \theta\iota\sigma\alpha\rho\iota\kappa\iota\zeta\mu$, acc. (Diosc. loc. cit.), décomposable en *this arica*, bête d'Arès [herbe de la]. Ce qui par un parallélisme linguistique contemporain appuie notre interprétation du nom gaulois. Enfin, le nom allemand actuel du plantain, *wegerich*, paraît être la transformation d'un ancien *widderich*, *guideron*, l'herbe du guide ou du bélier, le guide du troupeau zodiacal, et abonde dans le même sens.

Le latin *plantago*, le gaulois *tarbelothadion*, l'ibérique *thisarica* et le gothique *widderich*, ne seraient donc pas autre chose que des traductions des noms grecs d'arnoglosse et d'arneion, de provenance magique comme leurs prototypes.

CHAPITRE IV

Quatrième décan, le premier du Taureau SOOU

**Herbe grande camomille jaune, ou œil
de bœuf des jardins**

Anthemis (Cota) tinctoria L., var *discoïdea* Willd.

NOMS MAGIQUES: sourcil de Jupiter, Διός ὀφθαλμός, et buphthalmos, œil de bœuf ou de vache.

SUCCÉDANÉ GAULOIS: Grande marguerite *Chrysanthemum (Leucanthemum) vulgare* L. et sa var., *discoïdeum* Gay.

NOMS MAGIQUES: les mêmes transposés.

NOMS GAULOIS OU GALLO-LATIN PRÉSUMÉ: *bellis* au sens qualificatif de bubale ou de buffle.

« Quatrième décan, le premier du Taureau. Son nom est Sôou, Σώου (var. du mn. V. Sôë, Σώη, en marge Chooû Xóoû), et comme forme il a une tête de Bélier, vêtu à la syrienne jusqu'aux pieds, portant dans ses mains un sceptre reposant sur l'épaule. Or, ce décan régit le devant du cou.

Donc, grave-le sur gemme sélénite alourdie en soleil, mets au-dessous de l'herbe sphérite, σφαίριτον, sertis à volonté et porte-le. Ne mange pas de poisson nommé gryllon (congre) γρύλλον. »

Le nom de sphérite n'est donné à aucune plante par aucun auteur ancien, sauf une fois par Galien (XII, p. 148), où il sert à désigner, selon Soranus d'Ephèse, au temps de Trajan, le cyprès porté galbules. Mais, il s'agit ici d'autre chose et il nous faut prendre le terme au sens de globe, d'œil ou de couronne, et chercher par ailleurs l'herbe dont Hermès entend parler.

De même que le premier décan du Bélier et son herbe, en conformité de la règle adoptée et suivie, se rapportent à l'horoscope de ce Signe, de même le premier décan du Taureau et son herbe se rapportent à son horoscope, c'est-à-dire à son lever héliaque. Or, la constellation zodiacale du Taureau, est surtout remarquable et remarquée en raison de son étoile de première grandeur, Aldébaran, dite aussi étoile royale du Taureau et Œil du Taureau.

C'est quand le soleil et Aldébaran se levaient ensemble au printemps, qu'on connaissait que le soleil était entré dans le signe du Taureau, et c'est ainsi qu'Aldébaran en était devenu l'horoscope habituel. Par conséquent, l'herbe sphérite ne peut être qu'une de celles qui portaient chez les Anciens, le nom d'œil de bœuf. Celle qui, pour les auteurs magiques, recevait plus particulièrement ce nom, ὄφθαλμον (Anonym. 10), est la grande camomille jaune *Anthemis (Cota) tinctoria* L., déjà citée ci-dessus, ou plutôt sa variété sans fleurons au pourtour des capitules, dite *discoïdea* Willd, chez laquelle l'inflorescence constitue un gros œil ou un globe tout jaune. Cette variété, qui ne se rencontre chez nous qu'en culture, est sauvage et fort commune dans les lieux secs en Grèce, en Syrie et Asie-Mineure. (Boiss. Flor. or. III, p. 281).

C'est ce qui résulte du texte même de l'Anoyme, disant que c'est « une belle camomille, ἀνθελμίζ, bien arrondie qui brille d'une couleur d'or » ; et c'est ce que Dioscoride confirme en disant que le bupthalmum « a des fleurs jaunes, plus grande que la camomille et en forme d'œil, ὀφθαλμοῦ εἰδῶς (III, 139). Pline dit de son côté « qu'il est une herbe bupthalmos, semblable à des yeux de bœuf, à feuilles de fenouil, venant autour des villes, à tiges frutescentes, qu'on mange cuites, et qu'on appelle aussi cachla. En cérat, elle résoud les squirres » (XXV, 42, 1). Elle avait donc tous les caractères voulus pour occuper cette place. De plus, ce décan régît la gorge et ses maladies, qui consistent surtout en tumeurs. Or, les fleurs de bupthalme, incorporées en cérat résolvent toutes tumeurs ou duretés, disait Dioscoride, avant Pline (D. loc. cit.). Ce qui concorde tout à fait.

Outre ses deux noms magiques d'œil de bœuf, devenu populaire en Grèce et de sourcil de Jupiter, elle en avait beaucoup d'autres, chaton ou herbe de chatte, géniture d'Hermès, géniture immortelle, Mnésithéos (D. loc. cit.), ce qui est la preuve de la grande faveur dont elle jouissait.

Elle n'existe en France qu'en culture de jardins et n'avait pas par conséquent de nom gaulois. Elle était remplacée chez nous par la grande marguerite, *Chrysanthemum (Leucanthemum) vulgare* Lam. dite aussi œil de bœuf, qui est restée, nous l'avons déjà vu, une des grandes herbes magiques de la St-Jean, et qui présente aussi une variété sans fleurons, dite *discoïdeum* Gay, notamment en Espagne et dans le nord de l'Italie (Willk et L., Flor. hisp. II. p. 95 et 96).

Nous ne connaissons pas non plus le nom gaulois de celle-ci. Néanmoins, les noms de bellis et de bellium, que Pline donne aux marguerites (XXVI, 26 et XXI, 49), peuvent se rattacher à bovilis ou à bubulum et passer pour gallo-latins, au sens d'œil de bœuf.

L'antipathie magique consistant à ne pas manger de congre, provient, semble-t-il, de l'opposition de forme entre le congre, poisson anguilliforme, et l'œil de bœuf.

CHAPITRE V

Cinquième décan, ARON

Herbe dictame

Origanum (Amaracus) Dictamnium L., var. *pulchellum* Boiss., pro specie.

NOMS MAGIQUES: *Cynocéphaloïde*, et *dictamnium*, au sens d'herbe de Dicté ou de Diane aux filets.

SUCCÉDANÉS: 1° Le pouliot, *Mentha Pulegium* L.

NOM MAGIQUE: *Pantagathon*, tout bon.

NOM GAULOIS: *Albolon*, pouliot au sens de chasse-trait.

2° Le lierre terrestre, *Glechoma herderacea* L.

NOM MAGIQUE: *Sélenite*, herbe de Lune.

NOM GAULOIS: *gilarus*, laurier de terre.

« Cinquième décan, dont le nom est Aron, Ἄρων. (var. du mn. V., en marge Aéro Ἀέρω), et la forme celle d'une femme portant un sceptre dans ses deux mains, debout les pieds joints, entièrement vêtu à la syriaque jusqu'aux pieds. Or,

il régît la région cervicale. Donc, grave-le sur pierre aphrodisiaque, mets au-dessous de l'herbe dictame, *δίκταμον*, serlis d'or ou d'argent et porte-le sans manger d'anguilles ; veille aussi à ne pas manger de fouet (1) de pastenague. »

Le dictame dont il s'agit ici est, non pas le vrai dictame, variété spéciale à la Crète, à feuilles plus larges et plus laineuses, ne fleurissant jamais ou à peu près ; mais bien le pseudo-dictame, variété plus commune un peu partout dans l'Orient méditerranéen, en culture ou non, plus petite que l'autre et de moindre effet (D. III, 32 ; Pl. XXV, 92 et 93). L'un et l'autre appartiennent à l'*Origanum* (*Amaracus*) *Dictamnium* L., et à sa variété *pulchellum* (Boiss. prospecie, in Fl. or. IV p. 547), malgré les dires et les dissertations des auteurs du Moyen-Age, qui se sont évertués en vain à chercher un pseudo-dictame, beaucoup plus différent du véritable. Il faut en excepter cependant Jean Bauhin qui regardait déjà de son temps les deux dictames comme de simples variétés de la même espèce (Hist. pl. III, 2^e p. p. 253).

L'importance ancienne du dictame en général, comme médicament et comme plante magique, est bien connue. Presque tous les auteurs classiques, poètes ou prosateurs, en parlent avec les plus grands éloges. Aristote disait déjà, Théophraste (IX, 16, 1), et Dioscoride (loc. cit.) le répètent à leur tour, que les chèvres sauvages blessées par les chasseurs, se guérissent et expulsent les flèches qui les avaient atteintes, en mangeant du dictame. Pline met la chose au compte des cerfs, tout en ajoutant que les chèvres recherchent le dictame avec avidité (VIII, 41 et XXV, 53).

Le pseudo-dictame ou petit dictame, figure dans l'Anonyme (VI), *περὶ δίκταμονος μικροῦ*, comme un don des immortels.

(1) *στρουθής* peut être pour *σάτος* ;

Son infusion vineuse, préparée magiquement, c'est-à-dire par un officiant vêtu d'une peau de faon comme Bacchus, protecteur des Curètes, est un remède sans pareil contre toutes les bêtes nuisibles de la terre. Les médecins dignes de ce nom en ont toujours préparé pour panser les plaies suppurantes et les ulcères rongeurs. Une simple onction guérit les blessures et en fait sortir les traits. Apulée en traite de la même façon (LXII) et Dioscoride relate sa prestigieuse action contre les serpents, que sa seule odeur met en fuite (III, 32).

Son emploi tout spécial pour les maladies de la région cervicale, de la nuque à l'épine du dos, tient à ce que cette région n'est guère atteinte que de plaies spontanées ou accidentelles, notamment par coups et blessures.

Son attribution au deuxième décan du Taureau, signe régi par Vénus, qui d'après le thème du monde y a son domicile nocturne (B. L. Astr. gr. loc. cit.) ne provient pas de la culmination de cet astre, pas plus que dans le signe du Bélier la rue de champs de la culmination de Mars, puisque les herbes de Vénus, le capillaire et la verveine (Pl. astr. I et II, 6) n'en sont pas. C'est encore l'élément ou la raison du bon génie qui paraît avoir amené ce choix, adapté comme le précédent à son Signe naturel. En effet, le Taureau des Grecs et des Romains est un signe féminin, qui représente la vache des Orientaux, la vache divinisée par les Egyptiens sous le nom de Hathor, la tête surmontée de deux cornes, comme le croissant de la Lune naissante ou d'Hécate (B. L. Artr. gr. p. 132). Les cornes de la Vache ou du Taureau, terminées chacune par une étoile, sont des sortes de traits divins, dont les traits et les flèches des guerriers et des chasseurs sont des imitations. Aussi, le dictame, l'herbe des traits, le bon génie des transpercés, devait-il être encore l'herbe d'Hathor ou de la Vénus gréco-romaine qui avait hérité en partie de ses attributs. C'est pourquoi Virgile, qui savait tout cela, envoie la déesse cueillir le dictame de Crète pour guérir rapidement la blessure

faite à son fils Œnée par le trait de Turnus (Œn. XII, v. 410 et suiv.).

Le dictame vrai ou de Crète n'a pas de nom magique particulier, car lui-même en était un, soit au sens d'herbe de Dicté, épithète d'Artemis, soit au sens d'herbe de la déesse pêcheuse. Mais le petit ou pseudo-dictame en avait un, cynocéphaloïde *προφῆται Κυνοκεφαλοειδής* (Diosc. loc. cit.).

Naturellement ces herbes n'avaient pas de nom gaulois, puisqu'elles ne viennent pas en Gaules, où elles peuvent à peine se cultiver, même de nos jours. Mais les dictames orientaux furent remplacés dans l'Occident méditerranéen et en Gaules par l'herbe qui s'en rapproche le plus, tant par ses caractères extérieurs que par ses vertus, au point d'en échanger les noms, à savoir notre pouliot, *Mentha Pulegium* L., (D. III, 31; Pl. XX, 54, 1 à 3, et 55.1; Ap. 92). Le nom même de puléium qu'on explique à tort par herbe aux puces ou herbe aux poules, est une transcription latine moins le préfixe du mot grec *ἐχθόλιον*, surnom du dictame dans Dioscoride, au sens de chasse trait ou chasse pointe, et formé comme *τριβόλιον*, à trois pointes. Notre dérivé français pouliot comporte la même signification d'autant plus que son synonyme gaulois était *ἀλδολον*, autre transcription du même mot grec (Diosc. loc. cit.).

Enfin, Apulée donne au pouliot le nom magique de panlagathon, Prophetœ panthagathon (loc. cit.), c'est-à-dire de tout bon, variante de toute bonne, expression bien connue.

Le dictame fut aussi remplacé en Gaules par une autre herbe de propriétés vulnérinaires analogues, le lierre terrestre, *Glechoma hederacea* L., dont l'importance magique effaça celle du pouliot, et qui est restée l'une de nos grandes herbes de la St-Jean. C'est une herbe odorante, à tiges filamenteuses et rampantes et à fleurs axillaires, bleuâtres ou rougeâtres cosmopolite également, quoique plus rare dans la région méditerranéenne.

Plante magique, même en Orient, elle s'appelait en Grèce couronne de terre et séléinité, *γῆς στέφανος, οἱ δὲ σεληνίτις*, et

à Rome lierre de pluie *hédéra pluviatica* (Diosc. IV, 125). Elle avait aussi un nom gaulois que Marcel de Bordeaux nous fait connaître (XI, 10 p. 115 de l'édit. Helmreich) : *serpullum herbam quam Galli gilarum dicunt, jejunos diu commanducet, cui os fetebit et gluttiat*. Ce nom se réduit à laurum dans une transcription de ce médicament. (Pl. Val.). De sorte que gilarum, accusatif de gilarus, est pour gilaurus, laurier de terre, terme employé par Dioscoride.

L'antipathie magique, qui consiste à ne plus manger d'anguilles, ni de fouet de pastœnague, provient de la forme en flèche flexible de la première et en dard acéré de la seconde, qui en faisaient des similaires des cornes du Bœuf et des alliés ainsi que des répulsifs du dictame et de ses succédanés.

CHAPITRE VI

Sixième décan, RHOMÉNOS

**Herbe buglosse ou bourache
langue de bœuf ou de vache**

Borago officinalis L.

NOMS MAGIQUE: *Gonos ailourou*, progéniture de chatte et *buglosse*, langue de Bœuf, au sens de Signe zodiacal.

NOM GAULOIS: *Burdunculum*, bourache.

« Mn. V.: Sixième décan, le troisième du Taureau. Son nom est Rhoménoç, Ῥωμένος (en marge Rhombromaros, Ῥομβρόμαρος; comme forme, il a une figure de chien avec une tête laineuse, sa main droite tient un sceptre et sa gauche est posée sur le derrière, il est vêtu jusqu'aux genoux. Or, il régit la bouche et le larynx. Donc, grave-le sur gemme hyacinthe, mets au-dessous de l'herbe buglosse, βούγλωσσον, sertis d'or ou d'argent et porte-le en veillant à ne pas manger d'anguilles. »

La Buglosse des Anciens était, non pas notre buglosse d'aujourd'hui, *Anchusa italica* L., à laquelle ce nom a été transféré à partir du Moyen-Age, mais bien notre bourache, *Borago officinalis*, L., (mots que nous écrivons avec leur orthographe la plus rationnelle). C'est ce que Matthiolo démontrait déjà (Comm. in Diosc. IV, 123), en faisant observer que la description de Dioscoride (IV, 127) : « herbe pareille au bouillon blanc, à feuilles étalées sur terre, âpres, plus foncées et plus petites, semblables à une langue de bœuf » ne convenait qu'à la bourache. Du reste, le public et même les botanistes concilient parfois les choses, en appelant celle-ci buglosse vraie, et l'autre buglosse tout court.

La bourache est très répandue dans les cultures, surtout dans les champs sablonneux de tout le domaine méditerranéen et de toute l'Europe centrale (R. X, p. 282). C'est sans preuve, qu'on fait coïncider son arrivée en Europe avec l'invasion arabe.

C'était avant tout une herbe magique, dont le suc « des feuilles bu en vin rendait joyeux », dont « les pieds à trois branches guérissaient les fièvres tierces, et les pieds à quatre branches, les fièvres quartes » (D. IV, 127. « Sa propriété principale, c'est qu'infusée en vin, elle réjouit l'esprit, aussi l'appelle-t-on euphrosyne » (Pl. XXV, 40) ; « ses feuilles, mêlées au vin des repas, répandent l'hilarité parmi les convives. » (Apul. 41.).

Son attribution au troisième décan du Taureau, résulte des mêmes raisons qui ont fait attribuer l'arnoglosse au troisième décan du Bélier, c'est-à-dire du lieu ou élément d'avoir ; car elle est tout profit pour qui l'emploie, et les bœufs recherchent beaucoup ses feuilles, âpres comme leur propre langue. D'autre part comme elle déliait la langue et rendait plus loquace, on s'explique son indication particulière dans les affections de la bouche et du larynx, organes de la parole, si ce n'est pas le contraire qui est arrivé, c'est-à-dire si ce n'est sa qualité d'herbe du Bœuf qui lui a valu ses qualités.

Son nom de buglosse, feuilles ou langue de Bœuf, était déjà un nom magique ; mais elle en avait un autre, semence de chat, προσηχτι γονος αιλούρου. (D. IV, 127 ; Ap. n^o 41.), expression qui doit provenir de la forme et de la couleur de ses fleurs, ouvertes en œil brillant et bleu clair, ainsi que de sa facilité à se répandre autour des lieux habités.

Ni Dioscoride, ni Apulée, avons-nous dit, ne font connaître pour elle de nom gaulois. Pline non plus. Mais Marcel de Bordeaux (V. 17), donne un synonyme, *burdunculum*, langue de bœuf, qui a tout l'air d'être d'origine gauloise, bien qu'il ait oublié de le dire, comme il le fait habituellement, pour ceux qui sont de cette provenance.

CHAPITRE VII

Septième décan, le premier des Gémeaux, ZOCHA

Herbe pentecôte

Orchis mascula L. et autres orchis.

NOM MAGIQUE: *Serapias* ou *serapion*, salep.

NOM GAULOIS: *Ura* ou *uras*, gars.

« Septième décan, le premier des Gémeaux. Son nom est Zocha, Ζόχα, et comme forme il a une figure d'âne avec une petite clef dans la main droite et rien dans la main gauche, vêtu jusqu'aux genoux. Or, il régit le dessus des épaules. Donc, grave-le sur gemme d'aimant, mets au-dessous de l'herbe orchis, ὄρχις, sertis à volonté et porte-le. »

Le principal orchis ou cynorchis des Anciens était notre pentecôte rouge des prés, appelée jadis couillon, ou couil-

lon de chien, *Orchis mascula* L., plante fort commune dans les prés et pelouses sèches et sablonneuses, tant en France que dans tous les pays du pourtour de la Méditerranée. Cela ressort des caractères que lui assigne Dioscoride (III, 126) : feuilles de scille molle (1), mais plus longues, plus étroites, et plus lisses ; fleurs rouges ; tubercules bulbeux, géminés. Cela résulte aussi de l'habitat de cette espèce, plus étendu que celui des espèces voisines, et embrassant le nord de l'Afrique et l'est de l'Asie, où il est surtout récolté pour la préparation du salep d'Orient.

Néanmoins il y en avait un autre, à peu près pareil de fleurs et de tubercules, mais à feuilles de porreau, larges, longues et grosses, portées par la tige (D. III, 127). Celle-ci est l'*Orchis taxiflora* L., plus répandue dans les prés humides et marécageux des mêmes régions, surtout au bord de la mer, jouissant des mêmes propriétés, et portant à peu près les mêmes noms.

Ces orchis étaient l'un et l'autre des herbes magiques, admirables entre toutes, *inter pauca mirabilis est orchis* (Pl. XXVI, 95 ; et 62,1). On disait, rapporte Dioscoride, que l'homme qui mangeait le tubercule plein engendrait des enfants mâles, et que la femme qui mangeait le tubercule ratatiné engendrait des enfants femelles ; qu'en Thessalie, les femmes prenaient le gros tubercule broyé dans du lait de chèvre, pour s'exciter à l'amour, et le tubercule ratatiné pour produire l'effet contraire, l'effet de l'un empêchant l'effet de l'autre. (D. III, 126). Cette tradition remontait au moins à Théophraste qui la rapporte d'après Aristophile, pharmacopole de Platée (IX, 18, 4) ; Pline (loc. cit.) et Apulée (XV) l'ont répété après Dioscoride.

En plus de leurs propriétés aphrodisiaques ou antiaphrodisiaques, on se servait de ces tubercules d'orchis en ap-

(1) Lecture préférée, en raison de la description de Théophraste (IX, 18, 3) et en raison de la morphologie foliaire de tous les Orchis.

plications topiques pour les tumeurs et ulcères (D. Pl. et Ap. loc. cit.). Ce qui est en rapport avec les attributions du premier décan des Gémeaux, qui régit le dessus des épaules, lequel ne comporte guère en fait de maladies que des tumeurs ou plaies ulcéreuses.

Mais l'affectation de l'orchis à ce décan provient de toute autre cause. Elle dépend comme pour les autres Signes de l'horoscope des Gémeaux, figurés par leurs deux principales étoiles, Castor et Pollux, dont le lever héliaque apprend aux astrologues que le soleil est entré dans ce Signe. L'orchis avec ses tubercules géminés, l'un plus fort et plein de sève, l'autre plus petit et plus flasque, est aux Gémeaux ce que le fenouil du porc ou peucedane est au Bélier, et l'œil de Bœuf ou camomille jaune des teinturiers au Taureau, c'est-à-dire une herbe symbolique par sa forme, et son représentant sur la terre. Il n'y a pas jusqu'à sa floraison, qui arrive à la fin du mois de mai, qui ne concorde avec l'apparition du Signe.

Cette herbe n'a pas de nom magique particulier. Mais on doit regarder comme tel celui de serapias, var. sarapias et serapion, herbe de Sérapis, salep, que lui donnent Dioscoride et Apulée (Loc. cit.). On sait que Sérapis, la grande divinité égyptienne de l'époque alexandrine, laquelle ne paraît être qu'une modalité du vieil Osiris (O), sirapis présidait à la reproduction des choses et des êtres.

D'après Apulée (15) son nom gaulois était uran, var. uram (acc.), ce qui suppose un nominalif ura ou uras rapproché de ὕρ, au sens du masculin et que l'on peut traduire par gars, garçon ou jars, mots français de sens analogue, qui paraissent en être dérivés.

CHAPITRE VIII

Huitième décan. VARI

Herbe potentille

Potentilla reptans L.

NOMS MAGIQUES : *griffe* ou aile d'ibis; *hermodactyle*, doigt d'Hermès ;
hermobotane ou *hermopoa*, herbe d'Hermès.

NOM GAULOIS : *Pompedula*, potentille.

« Huitième décan. Son nom est Vari *ὄξρι*; quant à sa forme il a une figure de chèvre, tenant dans la main droite un bâton, la main gauche étendue le long de la cuisse, vêtu jusqu'aux genoux. Il régite les bras. Donc, grave-le sur gemme panchroous, (1), mets au-dessous de l'herbe poten-

(1) Pline XXVII, 66, 1.

tille, πενταδάκτυλον, sertis à volonté et porte, en l'abstenant de scare. »

La potentille des Anciens comme des Modernes, *Potentilla replans* L., est une herbe bien commune et bien connue par ses feuilles à cinq folioles, disposées comme les doigts de la main ouverte au bout d'une longue queue, par ses liges rougeâtres filamenteuses en coulants de fraisiers, par ses feuilles brillantes et dorées à cinq pétales, et par ses fruits en fraise sèche. Son aire géographique s'étend à l'Europe, sauf le Nord, à l'Asie occidentale et à l'Afrique septentrionale, de l'Abyssinie au Maroc (R. VI, p. 230).

Comme herbe magique, elle figure dans l'Anonyme (IV) comme don du divin Hermès, et comme le meilleur remède pour chasser les terreurs et les mauvais génies, rien qu'en se purifiant les mains de son eau chaude ; dans Dioscoride (IV, 42), pour la purgation du péché, la chasteté, les charmes et enchantements ; dans Pline (XXV, 62, 1) pour la purification des maisons. Elle vient la seconde dans Apulée, après le plantain et avant la verveine. Enfin, dans la seconde série des herbes astrologiques (IV), elle est l'herbe de la planète Mercure.

Son attribution au deuxième décans des Gémeaux provient de la culmination, c'est-à-dire de ce que Mercure, dont elle est une des deux herbes de prédilection, a son trône ou domicile nocturne dans ce Signe ; et il se fait justement que parmi ses nombreux usages médicaux, une douzaine dans Apulée figure son emploi spécial dans les contusions des membres (Ap. II, 1), dans les douleurs des jointures et dans les ulcères des doigts (Diosc. loc. cit.), toutes affections auxquelles le décans préside.

Ses noms magiques étaient multiples, griffe d'ibis, aile d'ibis, doigt d'Hermès, προφήται, ἕβως ὄνου, οἱ δὲ πτέρων ἕβως, οἱ δὲ ἐριμοδάκτυλον (D. loc. cit.). Apulée en ajoute un autre,

herbe d'Hermès, hermu botanen sive hermupou (loc. cit.).

Quant à son nom gaulois, il était pompedula, *πομπέδουλα*, (D.) ou pompedulon (Ap.), pour pomp edactula, transcription contractée de *πενταδακτυλον*, dont le terme actuel de potentille est le dérivé normal.

L'antipathie magique n'a rien à voir avec l'herbe. Le scare, étant un poisson brillant comme la planète Mercure, appartient à sa clientèle, et sa consommation ou sacrifice lui répugne.

CHAPITRE IX

Neuvième décan, PEPISOTH

Herbe encensier ou romarin

Rosmarinus officinalis L.

NOMS MAGIQUES : *Macærinthes*, heureuse ; *diospeuma*, souffle divin ;
theopnoes, même sens.

NOM GAULOIS OU DACE : *dracontos*, drageon.

« Neuvième décan. Son nom est Pépisoth Πεπισόθ, sa forme, celle d'une femme. Dans la main droite, il porte la foudre, dans la gauche une hydrisque. Il a le corps emplumé depuis la ceinture jusqu'aux pieds, avec un diadème sur la tête. Or, il préside aux mains. Donc, grave-le sur gemme héliotrope, mets au-dessous de l'herbe libanolide, λιβανολιδος, sertis à volonté et porte-le, en t'abstenant de viande de cochon sauvage, χοιρίδιον. »

Le premier et vrai libanotis ou encensier des anciens, était une herbe de l'Orient méditerranéen, appartenant à la famille des Ombellifères, le *Cachrys Crelica* L., à feuilles de fenouil et à forte odeur d'encens. Elle était employée communément dans les libations et sacrifices offerts aux dieux, notamment à Jupiter, avant que l'encens lui-même ne fut connu et plus répandu. On lui substitua très anciennement le romarin ordinaire, *Rosmarinus officinalis* L., arbuste d'odeur approuvée, commun dans tous les pays méditerranéens, et cultivable dans toute l'Europe moyenne. Nous ne nous occuperons que de ce dernier encensier, qui avait hérité de la plupart des usages et des dénominations du premier.

Son caractère magique tient à son emploi dans les rites hiéronymiques. Cependant ni Dioscoride (III, 75), ni Pline (XIX, 62, 1 et 2) n'en parlent à ce point de vue particulier, et Apulée (LXXIX) est le seul à nous en dire quelque chose. Il nous fait connaître plusieurs des noms que les Prophètes et Zoroastre lui-même lui donnaient, parmi lesquels sont ceux de macærinthen (accus.), diospneuma et theopnoën.

Son attribution au troisième décan des Gémeaux, qui préside aux mains et à leurs maux, et dont les attributs sont en partie ceux de Jupiter, d'après notre texte, provient de ce que les Gémeaux ou Dioscures comme ce dernier nom l'indiquent, étaient enfants de Jupiter de même que le romarin était un don de ce dernier, un bon génie envoyé par lui sur la terre. C'est pourquoi il servait aux libations et purifications, ainsi qu'aux ablutions manuelles, première condition de guérison.

Le romarin ou encensier n'a pas de nom gaulois connu. Mais Apulée donne un nom dace, Daci dracontos, qu'on peut rapprocher de δρᾶγμα, main ou manipule, parce qu'on avait l'habitude d'en mettre une poignée dans la main des morts, pour les faire bien venir des dieux d'outre tombe. Comme les noms daces donnés par Apulée ne sont en général que des variantes de noms gaulois, il se peut qu'un

nom similaire ait existé dans les Gaules et que notre terme drageon, pousse branche en soit le dérivé.

Quant à l'antipathie magique, ne pas manger de cochon sauvage ou sanglier, elle peut provenir de l'antithèse des odeurs.

CHAPITRE X

Dixième décan, le premier du Canc̄er, SOTHIR

Herbe armoise

Artemisia vulgaris, L., var. *major* Rouy et *parviflora* Rouy et *Anthemis (Anacyclus) aurea* Webb. (*Cotula aurea* L.) mancenille fine et camomille fine, en Aragon (*Will. et L. Flor. hisp. II, 90*)

NOMS MAGIQUES: *Artemisia*, herbe d'Artémis; *lycophrys*, sourcil de lune, *hæmantropon*, sang humain. etc...

NOMS GAULOIS: *Ponem* et *titumen*, puissance et tutelle; *bricumum*, bretelle.

* Dixième décan, le premier du Canc̄er. Son nom est Sothir, Σωθίρ, et quant à sa forme, il a une figure de chien, avec tout le corps d'un serpent de feu, lové sur sa base. Or, il préside aux maux des entrailles. Donc, grave-le sur gemme dryite, ἐν λίθῳ δρύτι, mets au-dessous de l'herbe ar

moise, ἀρτεμισίαν, sertis à volonté, en l'abstenant de cochon blanc, χοιροῦ λευκοῦ. »

Les Anciens connaissaient l'armoise, ἀρτεμισία, puisque c'était un médicament déjà employé par Hippocrate. Ils en connaissaient même plusieurs, que Dioscoride décrit avec précision, sans compter les herbes similaires qui en portaient le surnom. Pour eux, l'armoise ordinaire était « une herbe touffue comme l'absinthe, mais plus forte et plus riche de feuilles, dont une sorte plus puissante, à feuilles plus larges et rameuses et une autre plus mince, à fleurs petites, fines, de couleur claire et d'odeur forte ». Elle vient surtout en abondance dans les lieux maritimes et fleurit en été (Diosc. III, 113 ; Pl. XXV, 36, 1 et 74. ». On ne peut que reconnaître en elle celle que la tradition populaire et botanique ont consacrée d'un commun accord, l'*Artemisia vulgaris*, L., ou armoise proprement dite, dont l'aire géographique s'étend à toute l'Europe, à l'Asie occidentale et à l'Afrique septentrionale ; herbe commune des bords des chemins et autour des habitations chez nous, dont on peut distinguer deux formes principales, la var. *major*, plus robuste, et à nombreux épis, et la var. *parviflora*, d'un port plus faible et à capitules de moitié plus petits (Rouy, Flor. fr. VIII, p. 290 et 291 ; Boiss. Flor. or. III, p. 371).

Dioscoride ajoute que « d'aucuns nomment aussi armoise ἀρτεμισία, une minuscule herbe de l'intérieur des terres, simple de tige, très petite, à fleur menue, ayant en plei^r la couleur jaune de cire, et qui est d'odeur plus agréable que la précédente » (D. loc. cit.). C'est celle que les auteurs subséquents (Ap. 10 ; et Codex de Vienne et de Naples, in Diosc. loc. cit.), ont qualifiée de monocloné, μονόκλωνος, par opposition avec l'armoise ordinaire qualifiée par eux de polyclone, πολύκλωνος. Mais ces termes distinctifs eux-mêmes ne sont pas dans le texte primitif et on doit les tenir

comme ajoutés ultérieurement et interpolés par les copistes et les studieux de Dioscoride, de même que le chapitre relatif à l'armoise lepiophylle, ἀρτιμισία λεπτοφύλλα, qui suit dans certains manuscrits et qui concerne une herbe qui figure aussi dans Apulée sous ce même nom. (Ap. 12.).

Monsieur le Professeur Guillaud estime que, contrairement aux diverses autres assimilations proposées jusqu'ici, et dont aucune ne répond aux caractères formels donnés par Dioscoride, cette seconde armoise n'est autre qu'une très petite camomille à fleur toute jaune du domaine méditerranéen, l'*Anthemis* (*Anacyclus*) *aurea* Webb. (*Perideræa aurea* Wk ; *Matricaria aurea* Boiss. ; *Cotula aurea* L.) *herba pygmæa aromatica*, à capitules discoïdes, c'est-à-dire sans rayons, disent les auteurs de la Flore d'Espagne (II, p. 90). Aucune ne convient mieux, en effet, à tous les caractères réunis qu'en donne Dioscoride, et ses feuilles finement découpées rappellent en petit les feuilles de l'armoise ordinaire.

Si celle-là était la plus médicinale, celle-ci paraît avoir été la plus magique. C'est l'armoise monoclonale ou unipes en effet, qui figure nominativement dans l'Anonyme (III) comme herbe divine dédiée à Artémis ou Diane ; c'est elle aussi, qui recueille le plus de noms magiques dans les Codex de Vienne et de Naples (Diosc. loc. cit.) et dans Apulée (loc. cit.), où elle soustrait les voyageurs à la fatigue de la marche, quand on la porte à la main, chasse les diables des maisons, annihile les poisons et détourne le mauvais œil des méchants. En disant de son côté que l'armoise donnée soit comme l'herbe d'Artémise, femme de Mausoïle, soit comme l'herbe d'Artémis Illithye, à cause de son emploi dans les maladies des femmes, était appelée auparavant parthenée, parthenis ; Pline (loc. cit.), paraît avoir en vue lui aussi la monoclonale, puisque le surnom de parthenée revient surtout à celle-ci. Néanmoins, la polyclone ou armoise ordinaire participait aux mêmes usages magiques, surtout en l'absence de l'autre, c'est-à-dire dans tous

les pays en dehors du domaine méditerranéen, notamment chez nous, en Gaules.

L'attribution de l'armoïse ou des armoïses au premier décan du Cancer est encore une affaire d'horoscope et une considération de symbolisme plus ou moins approchant. Le signe était représenté sous la forme d'un crabe, analogue à celui qu'Aristote appelle *mœe*, $\mu\alpha\tau\tau$, nom qui est une épilhète d'Artemis, notre *Cancer squinado*, lequel figure sur les monnaies d'Ephèse, où Artémis avait son temple le plus fameux, ou si l'on veut d'une façon plus générale sous la forme d'un crustacé décapode, à huit pattes ordinaires (quatre paires), plus une paire de pinces antérieures, et une queue en palette. Or, les feuilles des deux armoïses sont penniséquées, c'est-à-dire, découpées de manière à figurer de chaque côté de la côte ou rachis médian des pattes latérales de crabe ou d'écrevisse ; les lobes terminaux, plus forts que les autres et comme fourchus, représentent plus particulièrement les pattes antérieures, dirigées comme eux en avant, ou mieux les pinces, et la base élargie de ces feuilles, au point où elle s'insère sur la tige rappelle la queue aplatie de l'animal. Il n'en fallait pas davantage aux magistes pour prendre et regarder ces herbes comme la représentation terrestre du Cancer, d'un Signe qui n'est au fond que la personnification animale et céleste d'Artémis, Diane, Hécate, ou bien la Lune cornue et croissante, chez les Gréco-Latins ; d'Isis, Hathor, Isis-Hathor, ou Solhir, c'est-à-dire Sirius chez les Egyptiens ; d'Isthor ou Astarté chez les Chaldéo-Phéniciens (B. L. Astr. gr. passim). Ajoutons à cela que les armoïses sont douées l'une et l'autre de grandes et réelles propriétés. Appliquées en topique sur le ventre ou bues en potion, elles émeuvent le flux menstruel (Diosc. loc. cit.) ; elles guérissent les douleurs d'intestins (Ap. loc. cit.) ; et conviennent par conséquent à un décan qui régit les maux des entrailles.

Ses noms magiques étaient nombreux. Outre celui d'armoïse, herbe d'Artémis, passé dans le langage populaire,

depuis la plus haute antiquité, et celui de lycophrys précité, le plus habituel était sang d'homme, *πρῶτηται ἀίμα, ἀνθρώπου*, (D. III, 113, et Apul. loc. cit.).

De même ses noms gaulois étaient divers. D'après Dioscoride, les Gaulois l'appelaient ponem, *Γάλλοι πονεμ* ; d'après Marcel de Bordeaux bricumum (XVI, 41), et d'après Apulée ponem et titumen, tous noms au nominatif. Le sens de ce dernier qui est presque le mot latin tutamen est tutelle, en raison de son rôle protecteur. Le sens de bricumum paraît être ceinture, car la plante s'appelle encore ceinture de St-Jean et est restée l'une de nos cinq grandes herbes magiques, et dans le passage où le mot figure, il est dit qu'on s'en entoure les reins pour en guérir les maux il se rattache à la racine braca ou braeca. Quant au sens de ponem, il faut sans doute le rattacher à la racine pot, pouvoir, puissance, et considérer ce mot gaulois comme la traduction de l'appellation grecque, *πρσιθέη*, qui figure dans l'Anonyme et de l'appellation latine per se pollentem, qui figure dans Apulée.

En ce qui concerne l'antipathie magique, s'abstenir de cochon blanc, elle ne semble pas avoir de rapports avec la plante qui nous occupe.

D'après Monsieur le Professeur Guillaud, un autre succédané de l'armoise a été, en Egypte d'abord, l'absinthe maritime ou sériphe, *τὸ σέριφον*, (D. III, 23), *Artemisia Herba-alba* Asso, forme méditerranéenne et continentale de l'*Artemisia maritima* L., qui vient dans tous les terrains salifères, depuis l'Espagne jusqu'à Asie Mineure et le Soudan (Boiss Flor. or. III, p. 365). « Elle était le plus en abondance sur le Taurus, en Cappadoce et à Thaphosiris en Egypte, où les Isiaques l'employaient en place de rameaux ». (Diosc. loc. cit.), ce que Pline traduit ainsi à sa façon : « la plus esfimée est à Taposiris d'Egypte, dont les Isiaques portent solennellement les rameaux devant eux. » (XXVII, 53). Les Isiaques sont ici soit les prêtres d'Isis, soit les initiés à ses mystères, et s'ils remplaçaient l'armoise ou l'herbe d'Ar-

témis par le sériphe ou l'herbe d'Isis, c'est que l'Artémis grecque n'était autre que l'Isis égyptienne. D'autre part, Taposiris ou mieux Taphosiris, était le tombeau d'Isis, Ταπρο + σέρις, et c'est pour cela qu'on y avait institué son temple, son culte et ses mystères. D'où l'on peut conclure que sériphe, σέριπον, et son dérivé, σέριπιον, signifiaient, herbe de Sirius ou d'Isis. (Voir Docteur Guillaud, l'absinthe de Saintonge ou santonique, La Rochelle, 1905, et Bull. soc. pharm. Bordeaux, même année).

CHAPITRE XI

Onzième décan, OUPHISIT

Herbe pivoine

Pæonia officinalis L., var., *mascula* L., (*P. corallina* Retz), et var. *feminea* L., (*P. peregrina* Mill).

NOMS MAGIQUES: *Sélénogone*, géniture de Lune, etc...

NOM GAULOIS: Inconnu, s'il a existé.

SUCCÉDANÉS: 1^o la ronce, *Rubus fruticosus* L.

NOMS MAGIQUES: *Selenotropion*, tourne lune, sang de Titan, sang d'ibis, et *cynosbatos*, bois ou boisier du Chien.

2^o L'églantine, *Rosa canina* L.

NOMS MAGIQUES: *Cynosbatos* et *cynorrhodon*, boisier et rosier du Chien.

NOMS GAULOIS DES SUCCÉDANÉS: inconnus.

« Onzième décan. Son nom est Ouphisit, Ὀυφισίτ (var. du mn. V. Oudrisit, Ὀυδρισίτ), sa forme celle d'une femme avec le corps tout entier d'un oiseau, les ailes déployées et levées pour voler, avec une guirlande sur la tête. Or, il

régit les maladies de la poitrine. Donc, grave-le sur gemme de jaspé vert tendre, mets au-dessous de l'herbe séléogone, *σεληνόγονον*, serlis à volonté et porte, en l'abstenant de tout ce qu'un chien aura touché. (var. du mn. V. : il est très bon que tu l'abstiennes de manger, soit du pain, soit de tout autre chose qu'un chien aura touché) ».

La séléogone, géniture ou progéniture de Lune des Anciens, n'est autre que notre pivoine, *Paeonia officinalis* L., sensu lato. Ils en distinguaient deux sortes : la mâle à feuilles de noyer royal, et la femelle à feuilles de maceron (Diosc. III, 140). La première est plus particulièrement la variété *mascula* L., (*Paeonia corallina* Retz), et la seconde la variété *feminea* L., (*Paeonia peregrina* Mill.). Sous ses deux formes principales, cette belle plante vient dans les basses montagnes rocheuses de l'Asie occidentale et de l'Europe méditerranéenne et moyenne (Boiss. Flor. or. I, p. 97 et 98 ; Rouy, Flor. p. I, p. 143, 146) et peut se cultiver très facilement partout chez nous.

Connue de toute antiquité, comme grande herbe magique, elle figure déjà dans les Chirocmètes de Démocrite (Pl. XXIV, 102, 1 ; ou XXIV) et dans la première série des Herbes astrologiques (Pit. III, 2), au titre d'herbe de la Lune, sous le nom d'aglaopholis et d'aglaophantos, ainsi que dans l'Anonyme (XI), sous le nom de *Paeonia* ; de même dans Apulée (64), sans compter Théophraste (H. pl. 9, 8, 6.), qui l'appelle *Paeonia* et *glycysida*, connue également des médecins Hippocrate et Nicandre, sous le nom de *glycyside* (Ther. 940) ; enfin, Dioscoride (loc. cit.), la comprend dans sa Matière médicale parmi les herbes qu'on emploie pour leurs racines, leur jus, et leurs graines, sous le nom principal de *glycyside*, gardé par Galien, ayant entre autres pour synonymes celui de racine *paeonienne*.

La tradition médicale et botanique est donc en faveur du nom de glycyside, tandis que la tradition magique et populaire admet de préférence les noms d'aglaophotis et surtout de pæonia. C'est ce dernier qui figure en titre dans Pline (loc. cit.), qui déclare que cette herbe est la plus ancienne que l'on ait connue et qu'elle porte le nom de celui qui l'a trouvée, de Pæon, le médecin divin de l'Olympe dans l'Iliade. C'est aussi ce dernier que reprennent en titre les Codex de Vienne et de Naples, et c'est lui qui a prévalu, pivoine, dans la langue française savante et populaire.

La pivoine est pour les magistes l'herbe principale et par excellence de la Lune, et son attribution au deuxième décan du Cancer, à titre de bon génie du Signe, se conçoit d'elle-même, puisque dans le thème Chaldéo-Egyptien du monde, la Lune était à l'horoscope, c'est-à-dire à son lever héliaque au milieu de ce Signe, lorsque le branle lui fut donné et que la vie commença dans l'univers. C'est la seule raison qui l'ait fait choisir, car elle n'est indiquée nulle part comme particulièrement bonne contre les affections de la poitrine, que régit ce décan.

Ses noms magiques étaient nombreux, tout autant presque que ceux de sa patronne. On peut même dire qu'elle n'en aurait presque pas d'autres, puisque celui de pivoine, *παιωνία*, est d'origine olympienne, et que celui de glycyside *γλυκύσιδος*, ne provient pas comme l'écrit Galien (XI, p. 859), d'une certaine douceur mêlée à l'âpreté de sa racine, car il a le sens de « doux astre » ou de « brillant astre », tout comme *aglaophotis*, son premier nom magique connu. Mais le principal, celui qu'employaient les grands Mages, était *sélénogome*, géniture de Lune.

Rare en Gaules, sinon à l'état de culture de jardins, la pivoine ne paraît pas avoir eu de nom gaulois, sinon des noms gréco-latins ou orientaux gallicisés, qui ne nous sont pas parvenus.

Quant à l'antipathie magique, s'abstenir de tout ce qu'un chien aura touché, elle provient de ce que le chien, animal

nocturne, aboie à la Lune, comme à une amie ou à un adversaire, et de ce que Sirius ou Sothir, la principale étoile du Grand Chien, est regardé, comme l'horoscope le plus apparent, comme le paranatellion du Cancer. Pour arracher la pivoine, on attachait une corde à son collet et on faisait tirer dessus un chien, qui payait immédiatement de sa vie son sacrilège (Ael. XIII, 27), d'où l'expression de tire-chien *κυνόσπιστον*, employée par l'Anonyme (loc. cit.) et par Aélien lui-même.

En Gaules, et même dans la région méditerranéenne, la pivoine était le plus souvent remplacée dans les pratiques magiques par l'autre herbe attitrée de la Lune, la ronce commune, *δάτος* et *κυνόσπιστος*, boisier ou chienboisier des Anciens, notre *Rubus fruticosus* L., sensu lato.

C'était aussi une plante magique importante, puisqu'elle figure comme telle dans la seconde série des Herbes astrologiques (Pit. II, 2), dans Apulée (87) et dans les Codex de Vienne et de Naples de Dioscoride. (Diosc. IV, 37).

Ses noms magiques étaient selenotropion, tournelune (D. loc. cit.), sang de Titan, sang d'ibis (Diosc. et Apul. loc. cit.). Celui de cynosbatos, chienboisier ou boisier de chien, en était lui-même un, en raison du signe du Cancer, dont l'herbe dépendait, signe qui portait aussi le nom du Chien de son étoile d'horoscope; et en raison de ce fait que les chiens mangent volontiers les mûres de ronces aussi bien que les cynorrhodons des églantiers, quand ils sont rouges et à maturité.

Le nom gaulois de la ronce, ne nous est pas connu. Apulée (loc. cit.) ne nous fait connaître que son nom dace, montia, reproduit par les Codex de Vienne et de Naples (loc. cit.), lequel se rapporte évidemment au grec *μήν*, et au latin mensis, au sens de plante lunaire ou mensuelle. Notre terme framboisier, servant à désigner une ronce cultivée, apprivoisée, est un mot composé dont la seconde partie paraît être dérivée de batos, bois. Quant à notre terme mûre, moure en patois saintongeais, il pourrait bien provenir

d'un simili *μίσρον*, mot gaulois que nous ne possédons pas tout autant que de mora, mûre de mûrier, fruit inconnu chez nous et n'ayant pu servir de terme de comparaison.

Enfin, un autre succédané de la pivoine était aussi l'églantine ou la rose sauvage, *Rosa canina* L., sensu lato, qui portait aussi chez les Anciens les noms de ronce et de cynosbatos (Pl. XVI, 71, 1 et XXIV, 74). Sans doute parce que ses fruits ou cynorrhodons sont des friandises pour les chiens de chasse à l'automne.

Pour celle-ci non plus, nous n'avons pas son nom gaulois.

CHAPITRE XII

Douzième décan, CHNOUPH

Herbe camomille jaune ou œil de Bœuf

Voir ci-dessus, chap. IV.

« Douzième décan. Son nom est Chnouph, *Χνοῦφ*, (var. du mn. V. Knouphob, *Κνοουφός*), et sa forme celle de deux femmes adossées, l'une coiffée d'un bonnet, l'autre d'un diadème, l'une avec des serpents autour du cou, le reste du corps dressé en piédestal sur sa base. Or, il préside à la rate. Donc, grave-le sur gemme agathe, mets au-dessous de l'herbe sphœrite, *σφαίριτον*, sertis à volonté et porte l'excellent remède (1) »

(1) L'antipathie magique manque.

L'herbe sphœrite qui revient ici, comme réapparaîtront un tiers environ des autres, est la même que nous avons déjà rencontrée, à titre d'herbe du IV^e décan et de l'horoscope du Taureau, c'est-à-dire la camomille jaune ou œil de bœuf, *Anthemis* (*Cota*) *linctoria* L., var. *discoïdea* Willd, voire son succédané le plus habituel, la grande marguerite des prés, dite aussi œil de bœuf ou de vache, *chrysanthemum* (*Leucanthemum*) *vulgare* L.

Sa nouvelle attribution au troisième décan du Cancer, à titre de lieu d'avoir ou de circonstances de production et de récolte, tient d'abord à ce que la Lune influençait ses propriétés, puisque l'Anonyme recommande de la cueillir la nuit, en présence d'Illithye ou de la Lune en croissance (loc. cit. 10) ; ensuite à ce que cette herbe résolvait toutes tumeurs et duretés (Diosc. III, 139), affections dont la rate est surtout atteinte et que régit le décan au service duquel elle est aussi mise ; enfin, à ce qu'elle acquiert sa pleine expansion et sa plus grande floraison, au mois de juillet, et pendant que le troisième décan du Cancer domine le ciel.

CHAPITRE XIII

Treizième décan, le premier du Lion, CHNOUMOS

Herbe léontopode, patte ou pied de Lion

Alchimilla (Aphanes) arvensis L.

NOM GAULOIS SUPPOSÉ: *Alchemos*, alchimille.

SUCCÉDANÉ ORIENTAL: Léontopode, *Leontice Leontopetalon* L.

« Treizième décan, le premier du Lion. Son nom est Chnoumos, Χνοῦμος (var. du mn. V. Chnoumites, Χνοουμίτης, en marge Chnoumipis, Χνοουμιπίς), et comme forme il a une figure de lion encadrée de rayons solaires, tout le corps d'un serpent de feu qui se dresse. Or, il préside aux affections du cardia. Donc, grave-le sur gemme agathe, mets au-dessous de l'herbe léontopode, λεοντοπόδον, sertis à volonté et porte en l'abs tenant d'œufs d'autruche. »

Le léontopode, patte ou pied de Lion, dont il s'agit ici, n'est pas croyons-nous celui qui portait le plus habituellement ce nom chez les Anciens, c'est-à-dire le *Leontice* *Leontopetalon* L., herbe de la famille des Berberidées, propre à l'Orient méditerranéen, qu'on ne rencontre chez nous que dans les Jardins botaniques.

C'est une autre herbe, que Dioscoride appelle d'abord *ζήμος* ou *χζήμος*, puis *ζωόνηλον*, et à laquelle il ajoute parmi de nombreux autres le surnom de *λεοντοπόδιον* (IV, 133). Il la décrit comme une très petite herbule, de quelques centimètres seulement, à petites feuilles velues, et à petites têtes de fleurs comme trouées, dans la bourre desquelles sont les graines. On y reconnaît facilement notre petite alchimille des champs *Alchimilla* (*Aphanes*) *Arvensis* L., répandue dans les endroits maigres et arides de toute l'Europe, de l'Asie Occidentale et de l'Afrique septentrionale (R. VI, p. 458). Ses minuscules feuilles, surtout les caulinaires, sont incisées en 3 à 5 griffes velues et c'est ce qui lui a valu quelques-uns de ses noms, notamment celui de patte ou pied de Lion. Ses fleurs sont apétales, à calice étoilé autour d'une petite cupule béante, formant petit trou.

Ce n'est pas que l'autre pied de Lion ne fut aussi une herbe magique fort prisée (Pl. XXVI, 52 et 95 ; Apul. 7 ; Diosc. cod. V, et N. III, 96) et ne jouât un grand rôle dans les philtres et dans l'art de se faire aimer, puisque les Latins l'appelaient flamme de Vénus (Ap. loc. cit.). Mais, les Mages et les Prophètes ne lui avaient pas donné de nom spécial, tandis qu'ils appelaient notre alchimille, sang de crocodile et crocomérion (Diosc. loc. cit.), et supposaient qu'il suffisait d'en porter la racine suspendue au cou pour se faire aimer.

Son attribution au premier décan du Lion tient d'une part à l'horoscope de ce Signe, déterminé par le lever de Régulus, sa principale étoile, dite aussi étoile royale du Lion, qui brille d'un reflet bleuâtre entre ses deux pattes d'avant ; et d'autre part aux fleurs étoilées et sans éclat,

et aux feuilles en patte d'animal de l'herbe, constituant ainsi un symbolisme approchant. Elle n'a pas de propriétés médicales bien nettes et son emploi dans les affections du cardia doit provenir de ce que celui-ci apparaît comme un trou sur les cadavres, et de ce que la fleur de la plante a même apparence. C'est donc une sympathie de forme qui a déterminé ce choix et cet emploi médical.

Elle n'a pas de nom gaulois indiqué. Mais le nom d'alchémille ou d'alchemille, qu'elle porte en France seulement, et qu'on explique par ce fait que les alchimistes du Moyen-Age employaient la rosée recueillie sur ses feuilles pour leur opération du grand œuvre, dérive plus probablement d'un primitif chemos ou cémos, gallicisation du mot grec classique, auquel l'article s'est ajouté comme préfixe, gallicisation peut-être de l'égyptien Chnoumos, nom du décan dont elle était l'agent.

L'antipathie magique, de s'abstenir d'œufs d'autruche, ne paraît avoir aucun rapport avec cette herbe.

CHAPITRE XIV

Quatorzième décan IPI

Herbe polygone ou renouée

Polygonum Aviculare L., et var. *maritima* L.

NOMS MAGIQUES: *Chamaleon*, soleil de terre, *éliogone*, géniture de soleil, *gonas heroos*, géniture de héros, *onycha myos*, ongle de rat.

NOM GAULOIS SUPPOSÉ: *Gnotocandion* ou *candiognoton*, centinode.

« Quatrième décan. Son nom est Ipi, Ἰπί, et voici sa forme : c'est un homme nu, portant dans la main droite un sceptre, dans la main gauche un fouet et sur la tête une lune (var. du mn. V. : paraissant en marche). Or, il préside aux affections du diaphragme. Donc, grave-le sur gemme sélénite, mets au-dessous de l'herbe héliogone, ἡλιογονον, sertis d'or et porte-le en l'abstenant de fèves. »

L'herbe héliogone, ou géniture de soleil ne figure sous ce nom dans aucun auteur ancien. Mais son attribution au deuxième décan du Lion nous permet de la déterminer avec toute sécurité. De même que la Lune était à l'horoscope au milieu du Signe précédent, lorsque le branle a été donné au Monde, de même le Soleil était à l'horoscope, c'est-à-dire à son lever au milieu du signe du Lion, justement en compagnie de ce deuxième décan. Et de même que le second décan du Cancer a hérité de la pivoine ou herbe de la Lune, le second décan du Lion a bénéficié de l'héliogone ou herbe du Soleil. Or, le Soleil, grand luminaire astrologique, a deux herbes privilégiées, la chicorée et la polygone (III, IV et V, 1). C'est cette dernière assurément qui entre au service du second décan.

La polygone, dédiée au Soleil, n'est autre que notre plus vulgaire renouée *Polygonum Aviculare* L., mauvaise herbe de partout, ubiquiste au suprême degré, qui, avec sa forme ou variété *maritima*, dont Linné faisait à tort une espèce distincte, étend son aire géographique d'expansion sur tout le domaine méditerranéen et sur toute l'Europe centrale pour ne pas parler d'ailleurs.

Cette herbe figure aussi comme plante magique dans Dioscoride (IV, 4), dans Apulée (18) et dans les Kyranides d'Harpocraton, lettre Π, πολύγονος βοτάνη, ὁ λεγόμενος χάμιμητος. L'herbe polygone appelée cordon de terre. Voici la notice que leur consacre la deuxième série des Herbes astrologiques du cardinal Pitra (IV, 1).

« Soleil, herbe polygène, πολυγενής. Cette herbe doit sa dénomination à ce que par certains côtés elle ressemble beaucoup au soleil. En effet, le soleil est le grand générateur et semeur de toutes choses, et cette herbe a la plus grande aptitude à se multiplier. Certains l'appellent chamalion, χαμλίοντι, parce qu'elle réunit les facultés du ciel et de la terre. Ainsi, son suc en boisson incite à la reproduction et aux plaisirs de l'amour. Portée en amulette, après une prière adressée au Dieu qui a donné au soleil et à elle

tant de puissance ; elle éloigne toute ophthalmie, car le porteur ne peut avoir mal aux yeux puisque le soleil domine toutes les lumières. Aussi le soleil aphœrétique qui commande à la génération guérit-il les délirants et les léthargiques en exaltant l'action du cardia ; de même cette plante guérit-elle admirablement les emblyopies, portée en amulette, ainsi que ceux qui sont atteints de cataractes au début. »

Elle avait au moins deux autres noms magiques, sang de héros et ongle de rat, *προφῆται γουός ἥρως, οἱ δὲ ὄνου μύος*, (D. loc. cit. ; Ap. loc. cit.). Mais le principal était certainement semence de soleil, *ἡλιόσπορον*, sous lequel la désigne notre texte.

Aucun nom gaulois n'est indiqué par les auteurs habituels. Mais, d'après Monsieur le Professeur Guillaud, il est un nom vulgaire employé en France pour la désigner centinode, qui se trouve déjà dans Marcel de Bordeaux, *herba centenodia* (XXXI, 13, 331) qui peut bien remonter au gaulois populaire. On rend à tort cette expression par herbe aux cent nœuds. C'est plutôt cent graines ou mille graines qu'elle signifie, car *centenodia* est pour *cente(g) nodia*, plus en rapport avec toutes les autres dénominations et avec les caractères morphologiques de la plante, qui, si elle a beaucoup de nœuds, a encore plus de graines, portées en abondance le long de ses tiges.

Il en est de cette expression, comme du mot *polygonum*, qui a le sens du terme grec correspondant, c'est-à-dire celui de polygène, qui produit beaucoup, et non celui de *polygonatum*, à beaucoup de nœuds, comme on l'explique ordinairement. Pour la mentalité gauloise, le nombre cent était le maximum de la multiplicité, comme a été depuis pour nous le mot mille. Ainsi le millefeuille, qui était déjà un *myriophyllum* ou un *achillios* pour les Grecs, un *millefolium* pour les latins, n'était qu'un *ἑλιόσπορον* (D. IV, 114) ou *bellicocandium* (Ap. LXXXVIII) pour les Gaulois.

Dans ce mot gaulois, composé, *belico* ou *bellico* signifie feuille et *candium* signifie cent. Par analogie *centenodia* devait être en cette langue (g) *notocandion* ou *candiognon*, d'où Marcel de Bordeaux aura tiré la traduction latine *centinodia*.

Quant à l'antipathie magique, à savoir s'abstenir de manger des fèves, elle provient de ce que la fève engourdit les sens, et notamment l'aptitude gènesique (Pl. XVIII, 30).

CHAPITRE XV

Quinzième décan, PHATITI

Herbe héliotrope

Voir ci-après au XXIII^e décan

« Quinzième décan. Son nom est Phatiti, Φάτιτι, et voici sa forme : c'est un homme à figure barbue, la main droite levée, sans doute comme pour saluer, la main gauche portant une hydrique. Or, il préside à la pathologie du foie. Donc, grave-le sur gemme héliotrie (aux trois soleils), ἡλιότριον, mets au-dessous de l'herbe (1) sertis à volonté et porte en l'abstenant de taupe. »

(1) Le nom de la plante a été omis et sa place est restée en blanc.

S'il s'agissait de retrouver la plante manquante, on pourrait penser tout d'abord à la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus* L., l'une des herbes du Soleil (Pl. astr. III, 1) qui régit ce Signe et ses décans ; ou à la camomille d'Orient, *Anthemis (Anacyclus) radiata* L., que les Egyptiens avaient dédiée au Soleil d'après Galien, et qu'on recueille au cours de l'été, selon l'Anonyme (1). Mais étant donné d'une part que le Livre sacré d'Hermès néglige les herbes d'usage alimentaire et par trop médicamenteuses ; d'autre part, qu'une même herbe revient autant que possible deux fois dans des Signes différents, nous estimons qu'il vaut mieux recourir à l'héliotrope, *Heliotropium europæum* L., laquelle figure aussi plus loin dans le signe du Scorpion, comme herbe solaire, pour remplir cette lacune. D'autant que le meilleur suc de l'héliotrope se récolte en été, à la sixième heure du jour, c'est-à-dire à midi, en plein soleil (Pl. XXII, 29). Nous en traiterons le moment venu.

En ce cas, l'antipathie magique, qui consiste à s'abstenir de taupe, provient de ce que la taupe, animal aveugle et des ténèbres, vivant sous terre, est l'ennemie du Soleil et de sa clientèle herbacée.

CHAPITRE XVI

Seizième décan, le premier de la Vierge, ATHOUB

Herbe mourron bleu

Anagallis arvensis L., var. *cærulea* L.

NOM MAGIQUE: *Ælourophthalme*, œil de chatte.

NOM GAULOIS: *Sapana*, *chouan*, chouette.

« Seizième décan, le premier de la Vierge. Son nom est Athoub, Ἄθουβ (var. du mn. V. : Iathoum, Ἰαθούμ), et voici sa forme : il a l'aspect d'un chien, avec un diadème sur la tête et le reste du corps ardent et enflammé, dressé sur un piédestal. Or, il préside à la pathologie du ventre. Donc, grave-le sur gemme de corail, mets au-dessous de l'herbe *Ælourophthalme*, ἀλουροφθαλμον, sertis à volonté et porte en l'abs tenant de foie de cochon blanc. »

L'œlurophthalme ou œil de chatte des Anciens n'est autre que le mouron bleu de champs, dit aussi mouron femelle *Anagallis arvensis* L., var. *cærulea*, petite herbe vulgaire et abondante dans les endroits cultivés du monde entier. C'est, en effet, l'un des surnoms que lui donnent Dioscoride et Pline, οἱ δὲ αἰλουόρου ὀφθαλμόν (II, 178) *a nostris felis oculus vocatur* (XXX, 145, texte rectifié).

Bien qu'il ne figure pas au nombre des Herbes médicinales d'Apulée, ni parmi les séries ordinaires d'herbes astrologiques ou divines, le mouron de champs n'en était pas moins une grande herbe magique (Diosc. loc. cit.). Pline, qui en parle à propos des remèdes employés pour les maladies de la tête et des yeux, ajoute : « on prescrit à ceux qui récoltent cette herbe de la saluer trois fois avant le lever du soleil et avant d'avoir prononcé aucune parole, puis de l'enlever de terre et d'en exprimer le suc, ces précautions lui donnant, dit-on, plus de vertus. » (loc. cit.).

Son attribution au premier décan de la Vierge, lequel préside au ventre et à sa cavité, provient d'abord du symbolisme de sa fleur brillante comme un œil de chatte, qui l'avait fait consacrer par les Egyptiens à leur Dame du Ciel à tête de chatte, nommée Bast, leur Vierge à eux, dont Athéna, la Parthénienne aux yeux glauques, est la personnification grecque, et Minerve la personnification latine ; ensuite de la propriété qu'on donnait au mouron bleu de resserrer en onction le fondement relâché, tandis que le mouron rouge le faisait ressortir (D. loc. cit.).

Son vrai nom magique était œil de chatte, αἰλουόροφθαλμόν, car ceux de nueteritis et de pelargitis, προσηται νυκτηριτις, οἱ δὲ πελαργιτις, l'herbe de chouette et l'herbe de cigogne, donnés comme tel par Dioscoride (loc. cit.), paraissent le résultat d'une erreur de transcription de la part des copistes d'après la remarque de l'édition Wellmann. Quant à son nom même d'anagallis, il signifie « puissante chatte, reine chatte » et se trouve être aussi d'origine magique.

Le nom gaulois du mouron des champs était sapanā, Ἐξάλλου σάπανα (D. loc. cit.).

En admettant selon M. le Professeur Guillaud, que la première lettre soit une S sourde, il est permis de voir en ce mot l'équivalent ou la traduction en gaulois de cavana, chatuant ou chouan, chavan en dialecte saintongeais, oiseau nocturne aux yeux brillants et glauques. Nous aurions ainsi dans le terme sapanā l'origine première de tout un groupe de dérivés français et dialectaux, voire du mouron, car la chauve-souris, *mus cavanus*, participe des caractères de la chouette, est même plus connue et plus populaire et a fait ainsi prévaloir son premier nom.

Quant à l'antipathie magique, de ne pas manger de foie de cochon blanc, elle peut résulter de ce que les cochons blancs ont les yeux rouges, comme le mouron rouge, l'opposé et l'antithèse du mouron bleu.

CHAPITRE XVII

Dix-septième décan, BROÛS

Herbe glycorhize ou potentille

Voir ci-dessus VIII^e décan.

« Dix-septième décan. Son nom est Broûs, Βρωύς, (var. du mn. V. Brysouos Βρυσούος), et voici sa forme : il a une figure de chèvre cornue, entièrement vêtu jusqu'aux talons, ayant un sceptre dans la main droite et une hydrique dans la main gauche. Or, il préside à la pathologie des intestins. Donc, grave-le sur gemme dendrite, mets au-dessous de l'herbe glycorhize, γλυκορίζον, sertis à volonté et porte-le comme un bon remède en l'abstenant de chair de grue (var. du mn. V. : Ne l'assoie pas sur la terre humide). »

Le mot glycorhize, γλυκορίζον, n'est pas mis ici pour γλυκορίζον, et ne signifie pas réglisse, *Glycyrrhiza glabra* L., comme

on serait tout d'abord porté à l'admettre, parce que la réglisse n'a jamais passé pour une herbe magique à un titre quelconque. Il est la forme néo-grecque de γλ (γ) υχορζίζον, au sens de racine du Brillant s. ent. Hermès ou Mercure, qui est la planète brillante entre toutes, les grands Luminaires à part. En d'autres termes, il s'agit de la racine de potentille, dont il a été déjà question, à propos du deuxième décan des Gémeaux.

En effet, le signe de la Vierge est à la fois le domicile d'origine et le Trône diurne de Mercure, de même que les Gémeaux sont son Trône nocturne, car il était à son lever, c'est-à-dire à l'Horoscope au milieu de ce Signe là, quand le branle fut donné à l'immense machine mondiale. Le deuxième décan de la Vierge, encore plus que le deuxième décan des Gémeaux, ne peut donc être que son ministre direct, et avoir à son service que sa propre plante. D'autant plus que la racine de potentille est le médicament par excellence des maladies de l'intestin, auquel il préside. « Elle est bonne aux dyssenteries et fluxions du ventre. » (D. loc. cit. et Ap. II, 2). Le nom de gl (a) uchorize ou de racine du Brillant [Hermès ou Mercure], est donc à ajouter à la catégorie des noms magiques de cette herbe.

En ce qui concerne l'antipathie magique, c'est-à-dire, l'abstention de chair de grue, elle tient à ce que la grue la plus commune dans les pays méditerranéens, ou grue de Numidie, était appelée dame ou demoiselle, virgo, dont Linné a fait son *Ardea Virgo* (Pl. X. 135).

Que si, en s'en tenant au plus près, on voulait rendre le mot γλυχορζίζον, par réglisse, il faudrait admettre que dans ce cas, le choix de cette herbe a été déterminé par son apport commercial dans le monde gréco-oriental, Mercure étant le dieu du commerce et la réglisse étant colportée par les marchands, qui la prenaient sur les bords de la Mer Noire, ou en Asie-Mineure.

Bien que la réglisse soit un adoucissant de premier ordre, on s'expliquerait moins son emploi dans les maladies de l'intestin que dans les maladies de la gorge ou de l'estomac, où elle figurait surtout (D. III, 5).

CHAPITRE XVIII

Dix-huitième décan, AMPHATAB

Herbe alchimille

Voir ci-dessus XIII^e décan.

« Dix-huitième décan. Son nom est Amphatab, *Αμφατάβ*, et voici sa forme : c'est un homme debout, les pieds joints, vêtu depuis les seins jusqu'aux pieds, tenant dans ses deux mains un sceptre avec un piléus sur la tête. Or, il préside à la pathologie du nombril. Donc, grave-le sur gemme euthli-zone, mets au-dessous de l'herbe catananche, *κατανάχη* (var. du mn. V. ananquite, *ἀνανκίτης*, sertis à volonté et porte (var. du mn. V. : Veille à ne pas manger de ventre de poulain, ni de chair d'ours.) »

Le nom de catananche, *κατανάχη*, ne se trouve que dans Dioscoride et Pline. Encore ce dernier juge-t-il inutile de nous

renseigner sur les caractères de cette herbe, sous prétexte qu'on ne l'emploie que dans les philtres. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer, dit-il, pour montrer la vanité des pratiques magiques, qu'elle a été choisie pour cet usage, parce qu'en se desséchant elle se recoquille comme les serres d'un milan mort. (XXVII, 35, 1 ; et 57).

Dioscoride, au contraire, décrit amplement une, voire deux catananches ; mais, en fait d'usages, il n'indique aussi que celui de se faire aimer, ce à quoi ces herbes sont, dit-on, fort bonnes et ce dont usent beaucoup les femmes de Thessalie (IV, 131).

Mais Dioscoride donne aussi le surnom de catananche, *κατακλυστή*, au leontopodium ou pied de lion, que nous avons vu plus haut affecté au premier décan du Lion, et aux affections du cardia (IV, 133). Etant donnée l'habitude du Livre d'Hermès, de faire figurer la même herbe sous des noms différents dans deux signes distincts, nous pensons qu'il s'agit ici aussi de l'alchimille. D'autant plus, que le nombril ressemble fort au cardia, comme infundibulum clos, et que tous les deux rappellent l'étoile trouée de la fleur d'alchimille. En outre, cette herbe portait chez les Romains, le nom de Minervium, *Ἐωμείοι Μινέρβιουμ* (Diosc. loc. cit.), ce qui la rattache à la Chatte ou à la Vierge, qui est notre Signe, dont elle devient le produit et la bonne fortune, après avoir été l'horoscope du Lion. Nous avons vu qu'il en avait été de même de l'herbe sphœrite ou œil de Bœuf.

Le surnom de catananche lui vient de son emploi dans les philtres qui obligent, contraignent la personne visée à aimer l'opérant. C'est aussi le sens du mot, comme de celui d'anacampseros, donné à une autre herbe magique, qui force l'amour (Pl. XXIV, 102, 6).

L'antipathie magique, de ne pas manger de ventre ou tripes de poulains, ni de viande d'ours, provient de ce que l'attelage de la Grande-Ourse et de ce que l'étoile Arcturus du Bouvier, appartiennent au signe de la Vierge et font partie de sa clientèle.

CHAPITRE XIX

Dix-neuvième décan, le premier de la Balance, SPHUCHU

Herbe serpolet

NOMS MAGIQUES: *erpillos, serpullum, serpolet, herbe du Reptile ou Scorpion, zygis, balancin* ou herbe de la Balance.

NOMS GAULOIS: *bolion, pouliet, pilolet, tiniaria* ou *tiniatica*, *tinière* ou *tignasse, balancière* ou herbe de la Balance.

« Dix-neuvième décan, le premier de la Balance. Son nom est Sphuchû, Σφουχού (var. du mn. V. Siū, Σειού), et voici sa forme: c'est un homme qui marche vêtu, la main gauche levée comme pour recevoir quelque chose et la main droite abaissée, tenant une hydrisque. Or, il préside à la pathologie du siège. Donc, grave-le sur gemme jaspé-agathe, mets au-dessous de l'herbe polion, πύλιον, sertis à volonté et porte en l'absténant de canard et d'amandes amères. »

L'herbe polion dont il s'agit ici n'est pas le polion habituel des Anciens, *Teucrium Polium* L., germandrée soufrutescente d'Orient et du domaine méditerranéen en entier, toute couverte d'un chevelu blanc, et fleurissant en capitules terminaux jaunâtres ou rosés ; — mais bien celle qu'ils appelaient serpollet, ἔρπωλλος, de son nom principal et accessoirement pouliet, πόλιον (Diosc. III, 38) le serpyllum des Latins (Pl. XIX, 51, 1 et XX, 90, 1), notre vulgaire serpollet à nous, *Thymus Serpyllum* L., sensu lato. — C'est une sorte de gazon chevelu et intriqué, à tiges filamenteuses, rampantes et radicales, croissant en zig-zag, et formant souvent de vastes colonies familiales, des agglomérations circulaires et urbaines, toutes couvertes de fleurs roses ou rouges, capitulées, en automne, dans tous les lieux secs des pays méditerranéens (R. Flor. fr. p. 350 ; Boiss. Flor. or. IV, p. 554-557), sans compter les autres.

Le serpollet figure comme herbe magique dans Apulée (99), et comme herbe ophionique dans Dioscoride et Pline (loc. cit.).

Son attribution au premier décan de la Balance, résulte de l'horoscope du Signe, c'est-à-dire du symbolisme de forme qu'il présente avec la figuration primitive de cette douzième partie du Zodiaque. En effet, il fut un temps où celui-ci n'avait encore que onze Signes, et c'est Hipparque, dit-on, qui pour en avoir douze, sépara les Serres ou Pincés du Scorpion, avec lequel commençait jusqu'à lui l'automne, pour en faire un Signe nouveau et distinct, sous le nom de Σηλιζι, ou Ζωγός, que les Latins ont traduit par Libra, et nous par Balance (B. L. Astr. gr. p. 52 et suivantes). Lorsque Virgile, à qui l'astrologie et la magie étaient très familières, comme nous l'avons déjà fait remarquer, propose, pour flatter Auguste, de lui consacrer un signe du Zodiaque, entre la Vierge et le Scorpion (Georg. I, 32-35), de même qu'on avait déjà consacré le mois de juillet à Jules César, et avant qu'on ne lui eut consacré à lui-même le mois d'août, il savait bien que ce signe de la Balance était récent et modifiable plus

que tout autre. Les Serres ou Pincés furent ensuite appelées Ζυγός, Libra et Balance, en raison de la ressemblance de l'antique peson, la plus ancienne balance connue, avec ses organes successivement ouverts ou fermés.

Le serpollet, pas plus que le vrai polion lui-même du reste, ne ressemble en rien à des serres ou pincés de scorpion ou autre animal, ni à un peson ou à une balance quelconque et, on a beau chercher, on ne trouve aucun rapport symbolique de forme ni autre dans cet ordre d'idée. Il n'en est pas de même, si on fait intervenir le Scorpion lui-même, c'est-à-dire le grand Signe primitif double, qui existait avant Hipparque et son dédoublement. Car le scorpion est un être rampant par excellence, non plus aquatique comme le cancer, symbole du solstice d'été, époque à laquelle les inondations fécondes des vallées de l'Euphrate et du Nil battaient leur plein, mais terrestre, vivant à la surface du sol arable où il se cramponne et s'enfouit. Or, le serpollet est de son côté le type parfait de l'herbe terrestre et rampante. Ses petites tiges couchées et racinées aux nœuds, sont autant d'herbes articulées, à pattes latérales, autant d'êtres à crampons qui se fixent au sol et s'enfouissent à l'instar du scorpion. Il avait donc tout ce qu'il fallait pour figurer ici-bas le Scorpion céleste, pour en devenir la personnification végétale magique, et par suite, l'agent de guérison des maux qui relèvent de lui. On voit par là que le fond du Livre sacré d'Hermès a précédé la création du signe de la Balance et remonte tout au moins avant Hipparque.

Ces maux que le magique serpolet était appelé à guérir, par délégation sympathique des influences astrologiques, étaient, — selon la conception du thème humain ou microcosme, c'est-à-dire selon le Zodiaque, envisagé dans ses rapports avec les diverses parties du corps, — ceux du siège, c'est-à-dire du derrière, des fesses et de leur entourure. Or, le serpolet était le premier ingrédient de la préparation ou onguent de marjolaine, employée contre les douleurs des reins et des aînes, et contre les lassitudes (Diosc.

I, 48), sans compter son emploi populaire qui a persisté jusqu'aujourd'hui dans les bains de siège aromatiques. Pline attribue au pouliot, puleium (XXVI, 91 et XXVI, 58, 2) une propriété qui, en raison de la similitude des noms, peut fort bien revenir au serpolet : « au dire de Caton, ceux qui ont sur eux de l'absinthe pontique, ne s'écorchent point entre les cuisses. On en dit autant du pouliot. Si on le cueille à jeun et qu'on se l'attache au derrière, il préserve des douleurs inguinales ou arrête celles déjà commencées. »

Le serpolet avait un surnom magique, Zygis, Ζυγίς (Diosc. et Apul. loc. cit.) c'est-à-dire Balancis ou herbe de la Balance, ζυγάς, que les commentateurs du Moyen-Age se sont en vain évertués à expliquer, et qui nous apparaît maintenant comme tout naturel, et comme la conséquence même de son caractère astrologique. Son surnom de polioñ lui venait de ce qu'il agissait avec force, comme le véritable polion, *Teucrium Polium* L., contre les scorpions et autres reptiles, et peut-être que tous les deux dérivent de πέλος, noir, livide, monstre, comme πάλωσις, gris, du reste, au sens d'herbe du monstre ou de la bête noire, c'est-à-dire du scorpion, toujours fauve foncé ou noirâtre. Auquel cas, ce serait aussi un terme d'origine magique. Quant à son propre nom de serpolet, ἐρπυλλός, Dioscoride fait déjà remarquer (loc. cit.) qu'il lui vient de ce qu'il rampe, ἀπό τοῦ ἔρπειν, et de ce que ses pousses s'enracinent, ῥιζοβολεῖν, en touchant terre.

Serpolet veut donc dire reptile ou serpenteau, au vrai sens du mot, qui est non pas serpent, lequel glisse et ondule, mais bien animal à pattes qui rampe, comme le lézard, l'écrevisse et le scorpion, c'est-à-dire, au fond, le reptile, l'herbe du reptile ou du Scorpion. C'est en somme le premier nom magique de cette herbe lorsqu'elle dépendait encore du Signe primitif et avant qu'elle ne fût passée à la Balance, avant qu'elle n'eût pris le surnom de Zygis. La preuve que tel est bien la signification et l'origine du mot, c'est que l'armoise, l'herbe symbolique du Cancer, porte

aussi et pour la même raison le nom de *serpullum*, *σερπού-
λλουμ* (nom.) (Diosc. III, 113) ou de *serpillum majus* (Apul.
10), appellation dont on ne s'était jamais rendu compte
jusqu'ici.

Les auteurs n'indiquent pas pour cette herbe de nom gau-
lois particulier: Ceux qui ont persisté chez nous, serpolet,
serpoule, pouliet, pilolet, polem (Cazin, Pl. med. p. 1011)
sont de purs dérivés des noms grecs et latins correspon-
dants. On peut cependant admettre comme gallo-latin, le
nom de *tiniaria*, var. *tiniatica*, *tinière* ou *tignasse*, qui figure
dans Scribonius (83) et dans Marcel de Bordeaux (17, 22
et 17, 12) comme synonyme de *polion*, *πλίον*. Auquel cas,
tiniaria est pour *ti* (g) *nearia* ou *ti* (g) *niatica*, comme *linea*
teigne, l'est de *ti* (g) *nea*, de *texo*, tisser. A moins qu'il
ne provienne directement de *ζυγός* et de *ζευγυμ*, au sens de
Balancière ou d'*herbe de la Balance*.

L'antipathie magique qui consiste à s'abstenir de canard
et d'amandes amères doit tenir à ce que le canard détruit
pour se nourrir vermisseaux et serpenteaux, c'est-à-dire des
homomorphes du serpolet, d'où sa qualité d'ennemi; et à
ce que les amandes amères tuent ces mêmes animaux.

CHAPITRE XX

Vingtième décan, NEPHEMÈS

Herbe verveine

Verbena officinalis, L.

NOMS MAGIQUES: larmes de Rhéa, sang de chatte, sang d'Hermès, etc.

NOM GAULOIS: *verbena*, verveine.

« Vingtième décan. Son nom est Nephæmes, Νεφαιμης (var. du mn. V. Nephthimès, Νεφθιμης), et voici sa forme: c'est un homme debout au-dessus d'une fontaine à deux écours dans l'un desquels il plonge ses deux pieds joints, vêtu depuis les seins jusqu'aux talons, avec la barbe toute frisée et une hydrique à la main. Or, il préside à l'urèthre de la vessie et aux voies urinaires. Donc, grave-le sur gemme sardoine, mets au-dessous de l'herbe péridésteone, περιδιστεώνη, sertis à volonté et porte en l'abstenant de figues. (Var. du mn. V. sans avoir de couronne sur la tête). »

L'herbe péridésteone ou péristeone tout court des Anciens, est notre verveine ordinaire *Verbena officinalis* L., l'herbe sainte consacrée à Vénus, l'une des plus grandes plantes magiques d'autrefois, commune partout en Europe, en Asie et dans l'Afrique septentrionale (R. XI, p. 216 et 217 ; Boissier, IV, p. 534). Comme elle est l'herbe symbolique et horoscopique du signe des Poissons, nous en parlerons succinctement ici, nous réservant d'en traiter plus longuement à leur occasion.

Son attribution au second décan de la Balance, qui régit les voies urinaires et leurs maladies, tient à ce que, d'après le thème du monde, Vénus était à l'horoscope au milieu de ce Signe, lorsqu'il a commencé à fonctionner et à ce qu'elle y a toujours depuis son domicile diurne. Avant la création de la Balance, le signe primitif du Scorpion était double ou géminé avec sa première partie féminine selon la conception chaldéenne. Vénus y présidait tout comme au Taureau, de sorte que rien n'a été changé pour les astrologues et les magiciens.

Quant à son emploi, la verveine agissait tout particulièrement comme diurétique, au rapport d'Apulée (3, 5).

Les noms magiques étaient nombreux, larme d'Héra ou de Rhéa, sang de chatte, sang d'Hermès, etc... (Diosc. IV, 59.).

On ne lui connaît pas de nom gaulois particulier. Comme il n'est pas admissible qu'elle ne fût pas connue en Gaules, on doit admettre que les noms gréco-latins y avaient prévalu, tel que *verbena*, verveine, celui qui est resté populaire.

L'antipathie magique provient de ce qu'Hathor, la Vénus égyptienne en partie, était la dame du sycomore ou du figuier, et de ce que la consommation ou le sacrifice des figes lui était contraire.

CHAPITRE XXI

Vingt et unième décan, PHU

Herbe verveine femelle

Verbena supina L.

NOMS MAGIQUES : Les mêmes que pour la verveine ordinaire, et en plus *erysisceptron*, porte parole ou verbenaire.

SUCCÉDANÉ GAULOIS : La verveine couchée, *Verbena officinalis* L., var., *prostrata*, Gr. et God.

« Vingt-et-unième décan. Son nom est Phû, Φῦ (var. du mn. V. Phûgis, Φῦγίς), et voici sa forme : il a une figure de serpent sur le corps d'un homme avec un diadème sur la tête, debout et drapé dans son vêtement. Or, il préside à la pathologie de l'anus, aux hémorroïdes, condylomes et rhagades. Donc, grave-le sur gemme émeraude, mets au-dessous de l'herbe peristéreone couchée, περιστερεῶνα ὑπτίον, sertis à volonté et porte en l'abstenant de persil. »

L'herbe péristéréone couchée, ou verveine femelle des Anciens, paraît être le *Verbena supina* L., espèce voisine de la précédente, mais à tiges rampantes, propre au domaine méditerranéen, de l'Espagne à la Mésopotamie (Boissier, Flor. or. IV, p. 534). Elle participait aux vertus de la précédente et si Dioscoride (IV, 59 et 660) et Apulée (3 et 65), en traitent en deux chapitres distincts, Pline les réunit (XXV, 59, 1 et 78, 1).

Son attribution au troisième décan de la Balance, qui préside à l'anus et à ses affections, au titre de lieu d'avoir, de bonne fortune et de produit, tient également à ce que Vénus domine dans ce Signe, à ce qu'elle fleurit plus tardivement et à ce que ses tiges serpentent sur terre.

Au point de vue de son emploi, les feuilles de cette espèce servent aux tumeurs invétérées, à mitiger les inflammations et à modifier les ulcères purulents et sales (Diosc. loc. cit.), toutes affections dont pâtit le pourtour de l'anus.

Elle portait les mêmes noms magiques que la verveine, précédente. (Diosc. IV, 60).

Elle ne vient pas en Gaules, et y était remplacée par la forme couchée de la verveine ordinaire *Verbena officinalis* L., (var. *prostrata*, Gr. et God.).

Quant à l'antipathie magique elle provient de ce que la verveine est fort recherchée des pigeons, tandis que le persil leur est contraire ainsi qu'aux autres volailles et oiseaux.

On voit par là, que la croyance populaire aux méfaits du persil remonte bien haut dans l'histoire.

CHAPITRE XXII

Vingt-deuxième décan, le premier du Scorpion, BOS

Herbe mercuriale des bois

Mercurialis perennis L.

SUCCÉDANÉ : Mercuriale des champs ou *Mercurialis annua* L.

NOMS MAGIQUES : Mercuriale, herbe ou basilic d'Hermès.

NOM GAULOIS : *Mercurialis*, mercuriale.

« Vingt-deuxième décan, le premier du Scorpion. Son nom est Bos Βός et il a la forme d'un homme à la face de taureau ailé et vêtu, tenant de la main droite une hydrique et de la main gauche un sceptre. Or, il chasse les maladies de l'ouverture des parties, les ulcères charbonneux et les brûlures. Donc, grave-le sur gemme hématite, mets au-dessous de l'herbe leinozoste, λεινοζώστην, sertis à volonté et porte. »

L'herbe leinozoste ou linozostis ordinaire des Anciens, n'est autre que notre mercuriale commune ou foirole, *Mercurialis annua*. L., abondamment répandue dans tous les lieux habités et cultivés de l'Europe, de l'Asie occidentale et de l'Afrique septentrionale (Boiss. Flor. or. IV, p. 1142). Cela résulte des descriptions précises qu'en donnent Dioscoride (III, 189) et Pline (XXV, 18, 1 et 2).

C'était une herbe magique, dont la découverte était attribuée à Hermès ou Mercure (Pl. XXV, 18, 1), et qui figure comme telle dans Dioscoride (IV, 189) et dans Apulée (82). C'était en même temps une herbe médicinale, dont Hippocrate a vanté les vertus dans les maladies des femmes (*De morbis, et de natura mul. passim*), ainsi qu'une sorte de légume bon à relâcher le ventre (Diosc. loc. cit.)

L'herbe étant dioïque, on en distinguait deux sortes, la mâle plus grande, d'un vert plus foncé, avec des petits fruits axillaires, qui correspond à nos pieds femelles ; et la femelle, plus courte, plus jaunâtre avec des fleurs en grappes, qui correspond à nos pieds mâles.

On tient pour certain, dit Dioscoride (loc. cit.), que si une femme, après avoir été purgée de ses fleurs, boit du jus de mercuriale mâle, elle concevra un mâle, et que buvant du jus de la mercuriale femelle, elle concevra une fille, appliquant en même temps les feuilles broyées sur les membres générateurs. Pline (loc. cit.) rapporte la même pratique.

Mais, il y en avait une autre, de mêmes qualités et à peu près de mêmes caractères, sauf qu'elle était vivace, à rhizomes rampants sur ou sous le sol humide, très radicante aux nœuds, à tiges simples et à feuilles velues *Mercurialis perennis* L., notre mercuriale sauvage, mercuriale des bois, ou chou de chien.

Elle s'appelait chienne ou chou de chien, *κυνέχ η κυνοκράμβη*, de ses noms principaux, mais aussi linozostis sauvage mâle. (Diosc. IV, 190), et existait partout en Orient, comme en

Occident (Boiss. Flor. or. IV, 1142). C'est de celle-ci assurément qu'il s'agit dans le Livre sacré d'Hermès, en raison de sa meilleure apparence symbolique, et par suite de sa vertu magique plus grande.

En effet, son attribution au premier décan du Scorpion, qui préside aux affections de l'ouverture des parties, chez la femme tout particulièrement, c'est-à-dire du vagin, puisque le décan suivant régit les parties de l'homme, est une affaire d'horoscope, comme pour le serpolet, dont les rhizomes ont tout-à-fait les caractères radicans et scorpiformes approchants et dont les fruits comme ceux de la mercuriale ordinaire ou foirole, ont l'apparence testiculaire, que revêt aussi la queue du Scorpion, portés qu'ils sont sur leur pied.

D'autre part, les deux mercuriales ont des feuilles opposées qui sont assez semblables à celles du basilic, ce qui leur a valu le surnom de basilic. L'*Ocimum basilicum* L., était la principale herbe ophionique et scorpionique de l'Antiquité avec le polion (Apul. 128). Il était donc tout indiqué de les attribuer au Scorpion et à un de ses décans. En dehors de ce motif magique, leur choix a été aussi déterminé par leurs réelles propriétés dans les maladies des femmes et du vagin. Si Hippocrate, sans s'en douter, était en partie l'écho d'une médication magique antérieure à lui, lorsqu'il vantait tant la mercuriale, aujourd'hui tombée dans l'oubli, n'empêche toutefois qu'en dérivant vers l'intestin par son action purgative, les fluxions vaginales et autres établies en voisinage, elle calme ou arrête les sécrétions pathologiques déjà établies. Pour cette fois, le symbolisme des magies était d'accord avec la réalité.

Les noms magiques, mercuriale, herbe ou basilic d'Hermès (Diosc. Pl. et Apul. loc. cit.), son surnom latin de testiculaire (Diosc. et Apul. loc. cit.), n'étaient pas en contradiction avec leur emploi féminin, puisqu'elles étaient doubles et qu'elles possédaient une forme féminine, et qu'Hermès était ici intimement associé avec Vénus. Quant à leur nom de

leinozoste ou de linozostis, il paraît signifier lâche-ceinture, et avoir le sens de foirole.

Le nom gaulois n'est pas mentionné, ce qui indique qu'elles portaient déjà en Gaules un de leurs noms gréco-latins, celui de mercuriale sans doute, puisqu'il a persisté à côté de foirole.

CHAPITRE XXIII

Vingt-troisième décan, *USTICHOS*

Herbe héliotrope ou queue de scorpion

Héliotropium europæum L.

NOM MAGIQUE : *Gonon chronû* ou progéniture de Saturne.

NOM GAULOIS : *Hematiten*, hameçon.

SUCCÉDANÉ GAULOIS : L'herbe millefeuille ou herbe de la St-Jean,

Achillæa millefolium L.

NOM GAULOIS : *Beliocandos*, centfeuille, et *vigentiana*, vingtaine.

« Vingt-troisième décan. Son nom est Ustichos, *Ὀὔστιχος*, et sa forme celle d'un homme vêtu, debout les deux pieds sur un scorpion. Or, il produit les anthrax et les tumeurs des parties de l'homme. Donc, grave-le sur gemme pyrite, mets au-dessous de l'herbe scorpiure, *σκορπίουρον*, serts à volonté et porte. »

L'herbe scorpiure, ou queue de scorpion des Anciens, est notre héliotrope de champs, *Heliotropium europæum* L.,

mauvaise herbe de nos jardins et champs cultivés, répandue dans l'Europe centrale et méridionale, l'Asie austro-occidentale et l'Afrique septentrionale (R. X, p. 277 ; Boiss. Flor. or. IV, p. 130).

Elle figure comme herbe magique dans Dioscoride (IV, 190), dans Pline (XXII, 29, 5) et dans Apulée (XLIX), et son nom magique est semence de Saturne, gonon chronû (Ap. I. c.). On l'appelle aussi scorpioctonon, *σκορπιόκτων*, mort au scorpion (D. I. c.), parce qu'on l'employait contre les venins en général, et en particulier contre les piqûres des serpents, et surtout des scorpions.

Son attribution au deuxième décan du Scorpion régissant les parties viriles et leurs tumeurs, et représenté comme un homme-dieu, foulant aux pieds un scorpion, c'est-à-dire par Un Ophionicus ou Serpenteaire, tel que celui qu'Aviénus décrit d'après Aratus de Soli, (Phœn. Arat. p. 165, de l'édit. Panck), relève aussi et par exception de l'horoscope et du symbolisme du Signe. En effet, ses inflorescences sont en cyme scorpioïde et ses fleurs s'ouvrent une à une vers la base d'une queue involutée en regardant le soleil, ce qui les fait ressembler à Antarès, la principale étoile ou cœur du Scorpion.

Le symbolisme de l'herbe s'étend en plus à ses usagés, en raison de ses fruits en nucules arrondis, au nombre de 1-4, simulant des tumeurs ou verrues, d'où lui est venu son surnom de verrucaire, *verrucaria*, employé par Pline (XXII, 58), et par Marcel de Bordeaux (19, 64).

Rien d'étonnant donc à ce que les Mages l'aient employée contre les anthrax et autres tumeurs des parties, chez l'homme.

Mais l'héliotrope avait une autre raison de figurer comme bon génie protecteur du signe du Scorpion. C'était avant tout une herbe solaire, qui commençait à fleurir lors du solstice d'été et qui tournait constamment ses fleurs vers lui, les fermant le soir, quand il était à la fin de sa course diurne et les ouvrant de nouveau le lendemain à son lever

(Ap. loc. cit.) De là lui venait aussi de figurer à l'équinoxe d'automne, quand le soleil, vaincu, céda la régence de la Terre, et s'effaçait pour un trimestre ou deux.

A côté de ses noms magiques, que nous connaissons, l'herbe héliotrope, ou queue de scorpion, avait un nom gaulois, *hæmaliten*, qu'Apulée (Loc. cit.) nous fait connaître. Il y a lieu de l'identifier avec le mot latin *hâmâtus*, crochu, dérivé de *hâmus*, hameçon en raison de la forme de l'inflorescence. Le scorpion étant un animal inconnu en Gaules, ne pouvait servir de terme de comparaison et une traduction s'imposait en langage vulgaire.

Il convient d'ajouter, selon M. le Professeur Guillaud, qu'il y avait aussi une autre herbe qui portait chez les Anciens le surnom de scorpiure ou de queue de scorpion : c'était une plante vulnérable ou sidérite, appelée aussi héraclée ou herbe d'Hercule (Diosc. IV, 33 et Apul. 72). Elle avait hérité de ces surnoms parce qu'ils étaient passés à titre d'épithète à Hercule, vainqueur du Scorpion, tout comme Hermès, et son bon génie protecteur à elle.

Or, il se fait qu'une herbe d'Hercule, vulnérable très employée, le millefeuille, *Achillæa millefolium* L., (Diosc. IV, 36), est restée chez nous une grande herbe magique, une herbe de la St-Jean, dont elle a le nom populaire. Nul doute qu'elle n'ait été substituée de fort bonne heure à l'héliotrope, dont le souvenir magique s'est au contraire effacé.

Le millefeuille avait aussi un nom gaulois, *beliocandos*, *βελιουκάνδος* (Diosc. IV, 114; Apul. 28), ou *vigentiana* (Apul. loc. cit.). Le premier signifie cent feuilles et le second vingtaine. Ce sont des traductions à l'usage du monde gaulois, des mots gréco-latins *myriophyllum* et *millefolium*. Apulée a même la forme *mulicandos*, *Galli mulicandos* vocant (Diosc. loc. cit. en note). Sans doute que dans la numération courante en Gaules, vingt et cent étaient des expressions de *maximum*.

Quoiqu'il en soit, nous avons dans le millefeuille un succédané gaulois populaire de l'héliotrope de champs.

CHAPITRE XXIV

Vingt-quatrième décan, APHEBIS

Herbe pivoine mâle

Pæonia officinalis L., var. *mascula* L. (*Pæonia peregrina* Mill.)

Voir ci-dessus chap. XI

« Vingt-quatrième décan. Son nom est Aphébis, Ἀφῆβις, et il a tout le corps d'un homme, avec une tête de bouc, avec des castagnettes aux mains, vêtu depuis les seins jusqu'aux talons et la tête coiffée. Il régît les testicules et les inflammations qui leur surviennent soit aux deux, soit à un seul. Donc, grave-le sur sardoine d'Egypte, mets au-dessous de l'herbe glycyside, γλυκυσίδα, sertis à volonté et porte, en l'abstenant d'orchis (sorte d'olives.) »

Le terme glycyside est un des nombreux surnoms donnés par les Anciens à la pivoine, et plus particulièrement à la

pivoine mâle, qui avait des feuilles de noyer et une racine pivotante, de la grosseur du doigt et de la longueur d'un empan (Diosc. III, 140), c'est-à-dire, notre *Pæonia peregrina* Mill, qui habite les prairies et bois montagneux de l'Europe, centrale et méridionale, et de l'Asie occidentale (R. I. p. 146).

Son attribution au troisième décan du Scorpion, qui régit les testicules et les orchites, à titre de lieu d'avoir ou de produit du Signe, tient, malgré l'origine et le caractère lunaire de l'herbe en général, à sa qualité de variété mâle, ou à la sympathie attractive des sexes opposés. De même que la mercuriale, ou herbe de Mercure, sert grandement aux parties de la femme, la pivoine ou herbe d'Artémis, sert aux parties de l'homme, et l'une et l'autre sont doubles, non pas hermaphrodites au sens ancien du mot, mais uni sexuées dioïques, au sens général et non botanique des termes.

Galien a l'air d'admettre (XI, p. 859) que ce nom de glycy-side provient de ce qu'une certaine douceur suit le premier goût amer de la racine. Ce en quoi, il se trompe, car γλυκύσθη est pour γλυκύσθη, et signifie étoile brillante, synonyme d'aglaophantes, ainsi que nous l'avons déjà dit.

L'antipathie magique s'explique d'elle-même, l'orchis étant ici une sorte d'olive, dont parle Columelle sous ce nom.

CHAPITRE XXV

Vingt-cinquième décan, le premier du Sagittaire, SUBOS

Herbe sauge orvale

Salvia Sclarea L., type et var. *Æthiopsis* L. pro specie.

NOMS MAGIQUES : *Theion*, bon génie, sauge, *élélisphaque*.

NOM GAULOIS : *orobos*, orvale.

SUCCÉDANÉ MÉRIDIONAL : sauge officinale, *Salvia officinalis*, L.

« Vingt-cinquième décan, le premier du Sagittaire. Son nom est Subos, Σύβος. C'est un homme en arrêt, tenant la main gauche rabattue et portant un javelot dans la main droite, c'est-à-dire une petite lance barbelée, vêtu depuis les seins jusqu'aux talons, la tête enveloppée. Or, il régite les tumeurs des aînes qu'on nomme bubons. Donc, grave-

le sur gemme de Phrygie, mets au-dessous de l'herbe élalesphaque, ἐλελισφακον, sertis comme ci-dessus et porte. » (1).

La principale herbe élelisphaque, dont le terme élalesphaque employé ici, n'est qu'une variante, était bien pour les Grecs anciens la sauge, *salvia*, des herboristes romains, du temps de Pline, notre sauge ordinaire ou officinale actuelle, *Salvia officinalis* L., dont on distinguait deux variétés, l'une cultivée et l'autre sauvage (Th. P. VI, 2, 5, et VI, 1, 4; D. III, 33; Pl. XXII, 71, 1 et XXVI, 17, 1; Ap. CI). C'est une herbe frutescente des lieux secs de l'Europe méridionale (R. XI, p. 323), facilement cultivable et naturalisée çà et là en France. Mais, il y avait plusieurs autres herbes voisines le plus souvent confondues avec elle sous le même nom, tant par les auteurs que par le vulgaire, notamment l'hormin, *Salvia Horminum* L., sauge méditerranéenne à feuilles d'un beau vert, qui ne vient chez nous qu'en culture et qui est l'hormin, ὄρμινον de Dioscoride (III, 129) l'horminum de Pline (XXII, 76, 1); et surtout l'orvale, sclarée ou toute-bonne, *Salvia Sclarea* L., la plus répandue de toutes à l'état naturel, croissant dans toute l'Europe centrale et méridionale, dans l'Asie austro-occidentale, et dans l'Afrique septentrionale (R. XI, p. 325), avec une variété des mêmes lieux plus laineuse, *Salvia Aethiopis* L., l'aithiopis, ἄιθιοπις, de Dioscoride (IV, 104) et de Pline (XXIV, 102, 3 et XXVI, 9, 1 et 2); sans compter quelques autres. De sorte qu'il n'est pas facile de distinguer aujourd'hui ce qui se rapporte à l'une ou à l'autre, puisque les auteurs anciens ne le savaient pas eux-mêmes.

Selon l'Anonyme (VII), tout le monde sur la terre appelle élelisphacon, ἐλελισφακον, et aussi theion, θεϊον, la divine, une herbe dont la racine est employée avant tout pour

(1) L'antipathie magique manque.

combattre la toux et les bronchites dues au refroidissement, et aussi les vomissements de sang, sans compter son rôle abortif utilisé des mégères. Il s'agit évidemment de l'aithiopis, la seule espèce de sauge dont la racine mucilagineuse et aromatique servait aux bronchitiques (Diosc. loc. cit.), et aussi de l'orvale, appelée justement matrisalvia au Moyen-Age, en raison de son rôle en obstétrique (Caz. p. 959).

Or, cet aithiopis figure déjà dans les Chirocmètes de Dioscoride, comme grande herbe magique (Pl. XXIV, 102, 3). Elle vient dans le pays de Méroë, ce qui la fait aussi appeler méroïde. Prise en vin miellé, elle est très bonne pour l'hydropisie, sans doute en raison de sa vertu desséchante, car d'après les Mages et leurs folies, elle desséchait les mares et les étangs dans lesquels on la jetait, et son seul contact ouvrait toutes les portes (Pl. XXVI, 9, 1). Qu'on dessèche donc les marais Pontins avec l'herbe méroïde, s'écrie Pline, et qu'on rende à la culture tant de terrains autour de Rome ! (XXVI, 9, 2).

Pour Pline et Apulée, l'élélisphacon des Grecs, ou salvia des Romains, est efficace contre le venin des scorpions et des dragons marins ; on s'en frotte utilement avec de l'huile contre la morsure des serpents. (Pl. XXVI, 17, 1), et il remplace le plus souvent le dictame pour se débarrasser du venin. (Apul. 101).

L'hormin de son côté est indiqué comme un aphrodisiaque et c'est à la suite des orchis que Dioscoride en parle. (Diosc. et Pl. loc. cit.).

A propos de l'élélisphacon ou salvia, Aëtius (Tetra. I, serm. I), raconte : « qu'Agrippa l'appelle herbe sainte, salviam herbam sacram, particulièrement bonne aux femmes enceintes, et pour leur faciliter la conception ; qu'en Ethiopie, à la suite d'une grande peste qui avait décimé la population, les femmes furent contraintes par ceux qui avaient survécu, à boire du jus de sauge, afin de mieux concevoir, et que grâce à ce moyen le pays se repeupla vite de nom-

breux enfants. ». Il est fort probable, d'après le pays où le fait se passe, qu'il s'agit aussi de l'aithiopis, ou tout au moins de l'orvale, plutôt que de la sauge ordinaire.

Au point de vue du traitement curatif des bubons, dont il s'agit dans notre texte, il se trouve que la sauge ordinaire était employée contre les ulcères et les démangeaisons des organes génitaux (Diosc. Pl. Ap. loc. cit.) ; et l'hormin pour résoudre les tumeurs, appliqué seul en décoction ou avec du miel. (Diosc. et Pl. loc. cit.).

De tout cela, il faut conclure que la sauge en général, et sous ses diverses espèces, était considérée comme une herbe ou comme un groupe d'herbes magiques ; mais que l'espèce primordiale et la plus indiquée comme telle, était surtout l'aithiopis d'Orient. La preuve en est dans le fait, que c'est l'orvale ou toute-bonne, c'est-à-dire l'espèce ou la variété qui s'en rapproche le plus par ses caractères et ses propriétés, qui est restée chez nous une des grandes herbes de la St-Jean.

C'est une plante à odeur forte et agréable, rappelant celle du baume de Tolu et pouvant servir d'aromate. C'est à elle que nous rapportons l'élalesphaçon de notre texte.

L'attribution de la sauge en général et de la sauge orvale en particulier au premier décan du Sagittaire, qui porte à la main une lance barbelée et qui régit les bubons de l'aïne tient à l'horoscope du Signe et au symbolisme de l'herbe. Cet horoscope est déterminé par le levier héliaque de sa flèche dont la pointe est occupée par une brillante étoile appelée Nushaba par les Arabes. Or, les feuilles de sauge sont toutes plus ou moins lancéolées, en fer de lance, de flèche ou d'épée, comme celles du pseudo-dictame, qui portait les mêmes surnoms (Diosc. III, 32) ; et en plus dentées sur les bords, voire parfois ailées.

Quant à son emploi contre les bubons, il tient aussi au symbolisme de ses fruits lenticulaires en akènes, d'autant plus arrondis et plus gros qu'ils sont moins dans chaque calice persistant. Il y en a quatre au plus, souvent deux

ou même un seul, à l'imitation des bubons inguinaux. Les akènes de l'orvale sont toujours plus gros et moins nombreux que ceux de la sauge officinale. Ajoutons que les sauges avaient une similitude d'action avec le dictame, plante vulnérable par excellence, ce qui la fait convenir encore à un décan armé en chasse, à l'instar d'un archer ; et qu'elles étaient douées de propriétés gènesiques ce qui convenait à Jupiter qui régit le Signe, car Jupiter aime les souffles féconds. (B. L. Astr. gr. p. 97).

La sauge ou orvale avait un nom magique qui figurait dans les Chirocmètes de Démocrite (Pl. loc. cit.). Mais ni Pline, ni d'autres ne nous l'ont transmis. Celui de theion, divin, pourrait du reste suffire aux mages et aux magistes.

Selon Monsieur le Professeur Guillaud, c'est ce dernier, semble-t-il, qui a été traduit en latin par *salvia*, quand les Romains eurent appris des Grecs la connaissance des herbes. Car le terme élélisphacon a un sens tout différent. Sphacos, *σφακος*, et élélisphacon, *ἐλέλισφακος*, dit Théophraste (H. P. VI, 2, 5) diffèrent l'un de l'autre comme une sorte cultivée du type sauvage ; le premier a en effet, des feuilles plus douces et moins âpres au toucher, le second, des feuilles plus rudes. D'où l'on doit conclure que le sphacos était la sauge cultivée et l'élélisphacon la sauge échappée, erratique ou sauvage ; et que ce dernier terme est un mot composé reflétant ce sens.

Quant au mot sphacos, Pline l'a compris au sens de *σφακος*, lentille, et il a fait de l'élélisphacon une sorte de lentille sauvage (XXII, 71, 1). Ce en quoi il s'est mépris, car sphacos se rattache à *σφαγς*, couteau de sacrifice, et à *σφαγομαι*, égorger des victimes, en raison de la forme des feuilles et du même symbolisme qui l'a affecté à la flèche du Sagittaire. De sorte, qu'élélisphacon, flèche vibrante, revêt lui aussi une origine magique.

Les sauges n'avaient pas non plus de noms gaulois qui nous soient connus. Toutefois, l'orvale porte le nom populaire de toute-bonne, de toute-saine, et est restée en France l'une

des grandes herbes de la St-Jean. C'était donc une panacée ou un panagathon, un bon génie des plus qualifiés, traduction libre de theion, divin. Les Gaulois, en même temps que son usage, ont dû adopter les noms de leurs maîtres orientaux, ou celui de sauge qui avait prévalu à Rome.

Quant au nom d'orvale, il faut sans doute le rapporter, selon M. le Professeur Guillaud à *horminum*, à moins qu'on ne préfère *orobus*, synonyme ou à peu près de *φακός*, lentille soit en raison de la forme arrondie des fruits ou akènes, soit en raison d'un contre sens imité de Pline ; ou encore *orbus*, vide et stérile, en raison de son utilisation par les femmes infécondes, afin de pouvoir concevoir, ce qui lui avait valu au Moyen-Age cet autre surnom de *matrisalvia*, *matrisauge*, ou sauge de mère.

CHAPITRE XXVI

Vingt-sixième décan, TEUCHMOS

Herbe jusquiame blanche

Hjosciamus albus L.

SUCCÉDANÉ HABITUEL, notamment en Gaules, la jusquiame noire

Hjosciamus niger L.

NOMS MAGIQUES: *Dioscjamos*, jusquiame, fève de Jupiter et autres.

NOM GAULOIS: *Belinancia*, apollinaire.

« Vingt-sixième décan. Son nom est Teuchmos, Τεϋχμος (var. du mn. V. Sēphchmos, Σέφχμος), et comme forme, il a la figure de l'ichneumon et le reste du corps d'un homme portant dans la main droite une hydrique et dans l'autre un sceptre. Ce décan se tient au-dessus d'un précipice glissant. Or, il régite les os et provoque leur fracture. Donc, grave-le sur gemme améthyste, mets au-dessous de l'herbe andractistalon, ἀνδρακτίσταλον, sertis comme ci-dessus, en t'abstenant de pastenague de mer. »

Le mot, néo-grec andractistalon, représente le mot latin alterculum, diminutif d'altercum, qui figure, le premier dans Apulée (4) et le second dans Pline (XXV, 17, 1), comme surnoms de l'herbe jusquiame, à cause de l'état de démence et de rage querelleuse qu'elle provoque. Les Anciens distinguaient comme nous deux sortes de jusquiames, la noire, *Hyoscyamus niger* L., poison violent non utilisé, et la blanche *Hyoscyamus albus* L., la seule en usage. Celle-ci du domaine méditerranéen et l'autre des décombres et lieux pierreux de l'Europe, la région boréale exceptée, de l'Asie austro-occidentale et de l'Afrique septentrionale. (R. X. p. 370 et 371).

C'était une grande herbe magique, qui figure déjà sous le nom d'adamantis, surnom de la jusquiame (Diosc. et Apul.), dans les Chirocmètes de Démocrite (Pl. XXIV, 102, 2) ; « l'Arménie et la Cappadoce nourrissent une autre herbe l'adamantis, qu'il suffit de présenter aux lions, pour les faire tomber à la renverse, la gueule béante. La cause de son nom est qu'on ne peut la broyer. » Ailleurs, Pline en attribue la découverte à Hercule (XXV, 17, 1). Dioscoride (IV, 68) et Apulée (4), la donnent également comme herbe magique et l'appellent dioscyamos, Διός κύμαρος, fève de Jupiter. Enfin, sous le nom de sacharona, σάχρωνη, elle est dans la seconde série des Herbes astrologiques, l'une des deux herbes de Jupiter, et sa racine portée en amulette sert aux bubons. Ce nom, sous sa variante acharon, se retrouve dans Albert le Grand (De virt. herb. p. 153), semblablement dédiée à Jupiter et sous la variante saccanaron dans Apulée, comme surnom de la jusquiame (Diosc. loc. cit. en note).

Son attribution au deuxième décan du Sagittaire, tient à ce que Jupiter, dont c'est la plante, était à l'horoscope au milieu de ce Signe, lorsque la machine du monde s'est ébranlée, et qu'il y a gardé son domicile diurne. En outre, elle était éminemment propre à calmer les douleurs dans n'importe quelle partie du corps (D. et Apul. loc. cit), et comme c'est la douleur qui est le symptôme dominant dans les cas

de fracture des os, il était naturel de l'employer.

Les noms magiques abondent: les Prophètes l'appelaient rha pontica ou lupema, προφήται ρᾶ ποντικῆ, οἱ δὲ λύπημα (D. loc. cit.); Pythagore, les Prophètes et Osthànès l'appelaient zeléon ou xeléon, ζελέων ou ξελέων (D. et Apul. loc. cit.). Nous connaissons déjà ceux de sacharona, var. saccanaron, et de dioscyamos.

Son nom gaulois était belenuntia, Γάλλοι βελενουντια (D. loc. cit.), Galli belinunciam (Apul. loc. cit.)

Il faut le considérer, selon M. le Professeur Guillaud, comme la traduction gauloise du surnom d'apollinaris, que portait aussi la jusquiame (auteurs cités), car Belenus était le nom gaulois d'Apollon (Ausone Professore, IV), Il est possible qu'Apollon n'intervienne qu'au titre de synonyme du Sagittaire, archer comme lieu, et que belinuncia ait aussi le sens d'herbe du Sagittaire comme l'élé'isphaque ou sauge.

L'antipathie magique provient de ce que la pastenague, avec son épine en flèche, est le similaire animal du Sagittaire et de ce que sa consommation et son sacrifice lui est défavorable.

CHAPITRE XXVII

Vingt-septième décan, CHTHISAR

Herbe petite centaurée

Erythrœa Centaurium L.

NOMS MAGIQUES: *Hœma Heracleos*, sang d'Hercule, et *centaurée*, herbe du Centaure, doublet du Sagittaire.

NOM GAULOIS: *Exacon*, évacuant, vesaque.

« Vingt-septième décan. Son nom est Chthisar, Χθισάρ (var. du mn. V. Chachthisar, Χαχθισάρ), sa forme celle d'un homme en marche ayant sur la tête un diadème, vêtu depuis les seins jusqu'aux talons, portant dans la main droite une hydrique et dans la main gauche un sceptre. Or, il régite les cuisses et leur donne douleurs et ulcérations. Donc, grave-le sur gemme azurite, mets au-dessous de l'herbe centaurée *κενταύριον*, sertis comme ci-dessus et porte en t'abstenant de cervelle de volaille. »

Les Anciens, comme nous, distinguaient deux centaurées, *κενταύριον*, la grande, *Centaurea montana* L. et la petite *Erythraea Centaurium* Pers. ou *Gentiana Centaurium* L. La première est une grande herbe montagnarde et vivace, de la famille des Composées, à grosse racine juteuse et sanguinolente, à feuilles de noyer et à gros capitules bleus, qu'on trouvait dans tout l'Orient méditerranéen et montagneux. La seconde est une petite herbe annuelle ou bisannuelle des prés et des champs humides, appartenant à la famille des Gentianées, à racine minime, à feuilles de millepertuis, sauf les glandes translucides, et à fleurs rouges en bouquets terminaux. Elle croît dans toute l'Europe, l'Asie austro-occidentale et l'Afrique septentrionale (R. X. p. 238). Bien qu'elles soient aussi magiques l'une que l'autre, c'est la dernière à notre avis qui représente le *κενταύριον* du texte d'Hermès, parce qu'elle est la plus commune et la plus répandue.

C'est la grande, seule, qui figure dans l'Anonyme (9), comme herbe magique inventée par le centaure Chiron, fils de Saturne.

Mais Dioscoride (III, 7) et Apulée (35), mentionnent la petite à la suite de la grande, et ce dernier attribue aussi la découverte des deux herbes au centaure Chiron, qui les transmet à Esculape, et il donne la petite comme propice, non seulement aux plaies, mais aussi aux morsures de serpents et aux poisons absorbés.

Son attribution à un décan du Sagittaire provient de ce qu'elle est l'avoir, le don ou le produit du Signe, dont elle est l'herbe, inventée par Chiron, prototype de l'Archer, et dont au fond elle a pris le nom, puisque Centaure et Sagittaire sont synonymes. Elle est aussi échue au 3^{me}, qui régît les cuisses et les ulcérations, affections les plus fréquentes pour elles, parce que pilée, fraîche et appliquée, elle soude les plaies, modifie les ulcères et les cicatrices. (Diosc. loc. cit.).

On la récoltait encore à l'automne.

Son nom magique, outre celui de Centaurée ou d'herbe de Centaure, c'est-à-dire du signe du Centaure ou du Sagittaire, était comme celui de la grande, sang d'Hercule, $\pi\rho\omicron\gamma\delta\tau\zeta\eta$ $\alpha\tilde{\iota}\mu\alpha$ Ἡρακλέους (Diosc. et Apul. loc. cit.)

Ni Dioscoride, ni Apulée ne nous font connaître son nom gaulois. Mais Pline nous l'indique : « les Gaulois, dit-il, la nomment *exacum*, var. *exacon* et *exea*, parce que, prise en breuvage, elle fait évacuer par le bas tous les poisons. » (XXV, 68.) Ce nom n'est qu'un emploi, et à peine une traduction des mots grecs et latins correspondants.

CHAPITRE XXVIII

Vingt-huitième décan, le premier du Capricorne, TAIR

**Herbe pied d'alouette ou consoude royale
ou dauphinelle**

Delphinium Consolida L.

NOMS MAGIQUES: Herbe de Saturne, dauphinelle ou herbe du Dauphin, doublet de Capricorne, et sauve-homme.

NOM GAULOIS: inconnu.

« Vingt-septième décan, le premier du Capricorne. Son nom est Tair, Τζῆρ (Var. du mn. V. Chaitacir, χαιτακίρ), et il est acéphale, avec le reste du corps d'un homme, la poitrine couverte d'élythres de scarabée, portant dans la main droite une hydrique, et ayant la main gauche appliquée sur la cuisse. Or, il régite les genoux et les maladies qui leur arrivent. Donc, grave-le sur gemme ophite, mets au-dessous de l'herbe dauphinelle, δελφίνην, sertis comme ci-dessus, et porte en t'abstenant d'anguille. »

Parmi les auteurs Anciens, l'herbe delphine ou delphinion, n'est indiquée sous ce nom que par Dioscoride, δελφίνιον, (III, 73). Encore considère-t-on son chapitre comme interpolé (Matth. Comm., III, 70 et Wellmann, loc. cit). Toutefois, étant donné qu'Oribase le cite dans ses extraits (XI), on doit le tenir pour assez ancien. Cette herbe ou plutôt ces herbes, car il y en a deux, ont été rapportées avec raison, la première à notre pied d'alouette de jardin, ou multicolore, *Delphinium Ajacis* L., et la seconde à notre pied d'alouette de champ ou bleu, *Delphinium Consolida*, L. L'une et l'autre s'appellent aussi dauphinelles ou herbe du Dauphin, c'est-à-dire, du signe du Dauphin, doublet ou synonyme de Capricorne. Ce sont toutes deux de petites herbes annuelles, fort communes dans les moissons et champs cultivés et découverts, la première dans tout le pourtour méditerranéen seulement ; la seconde dans le même pourtour et dans l'Europe centrale (R. I. p. 130 et 131).

Pour Dioscoride ou son interpolateur, la graine de cette herbe est si efficace contre les scorpions, qu'il n'y a pas de remède plus merveilleux. Il suffit prétend-on de la leur présenter pour les faire tomber inanimés, et quand on l'enlève de devant eux, ils reprennent forces. Il n'y a pas d'autre usage indiqué.

Parmi ses surnoms, figure celui de jacinthe, *ιακινθος*. Or, Pline, à propos d'une herbe de ce nom (XXI, 97, 1), indique aussi l'emploi de sa graine, dans les blessures faites par les serpents et les scorpions, ce qui fait remonter jusqu'aux auteurs qui l'ont précédé, la donnée en question, voire jusqu'à Nicandre, qui signale le fruit d'une jacinthe, *ιακινθος*, (Th. v. 902), comme propre à guérir les morsures des animaux venimeux. Nous sommes donc en présence d'une herbe ophionique de premier ordre et de grande antiquité, analogue, sinon identique à la thérionarca des Chirocmètes de Démocrite (Pl. XXIV ; 102, 3), plante de Cappadoce et de Mysie qui frappait d'engourdissement les animaux dangereux.

D'autre part, Pline dit (XXI, 38, 3), qu'une jacinthe, *hyacinthum*, a été l'objet de deux fables, d'après l'une, elle porte le deuil de celui qu'Apollon avait aimé [le jeune Hyacinthe], d'après l'autre, elle est née du sang d'Ajax, parce qu'elle est veinée, de façon à figurer les lettres grecques ΑΙ, chose que Nicandre savait déjà (Fragm. III). Il se peut que cette jacinthe soit notre dauphinelle, l'une ou l'autre, ou l'une et l'autre, en raison de leurs nectaires floraux, en forme des lettres précitées, et c'est pourquoi Linné a donné le nom d'Ajax à une espèce.

Quoiqu'il en soit, le pied d'alouette bleu ou de champ, *Delphinium Consolida* L., a joui en France et en Europe, jusqu'au Moyen-Age et même jusque près de nous, d'une grande réputation comme herbe vulnéraire. C'était l'une des consoudes et même la consoude royale des médecins. En raison de cette tradition conservée et de cet usage spécial, c'est elle que nous considérons comme la dauphinelle ou herbe du Dauphin de notre texte.

Son attribution au premier décan du Capricorne, signe à queue de triton ou de dauphin, qui pouvait aussi en porter le nom, tient à la forme de ses fleurs, qui figurent à peu près le Dauphin héraldique bien connu, droit sur sa queue. C'est donc au titre de symbole du Signe, et en raison de son horoscope qu'on l'a choisie et qu'on lui a donné le surnom d'herbe du Dauphin, qui a prévalu sur celui de jacinthe, qu'elle semble avoir porté tout d'abord à cause de sa couleur. Comme ce premier décan régit les genoux et leurs maladies, qui sont avant tout des plaies et des blessures, ses qualités vulnéraires réelles ou fictives, primitives ou dérivées, la liaient encore à lui, et lui ont valu plus tard son titre de consoude royale.

Il y avait encore une autre raison d'ordre magique qui justifiait ce choix. Le Capricorne est régi d'après le thème du monde, par Saturne qui a son domicile diurne. Or, cette herbe portait aussi le surnom de *Κρόνιον* (Diosc. loc. cit.), c'est-à-dire de Saturnion ou d'herbe de Saturne, sans doute

en raison de ce qu'elle se sème d'elle-même dans les champs, ou de ce qu'elle est semée par Saturne, dieu des semailles, d'après son nom latin.

Outre ces deux noms magiques d'herbe du Dauphin, et d'herbe de Saturne, on l'appelait aussi herbe de Nérée ou Néréide et sauve-homme, *σώσινδρον* (Diosc. loc. cit.) en souvenir de la réputation qu'avait le dauphin d'être l'ami et le sauveur de l'homme tombé à la mer.

Nous ne lui connaissons pas de nom gaulois.

On l'appelle, chez nous, dans le langage savant, dauphinelle, qui équivaut à l'herbe du Dauphin, et dans le langage populaire, pied d'alouette, en raison de son éperon proéminent.

L'antipathie magique, qui consiste à s'abstenir d'anguille, provient de ce que ce Signe étant aquatique, ainsi que ses décans, la consommation ou le sacrifice d'êtres aquatiques leur déplaît.

CHAPITRE XXIX

Vingt-neuvième décan. EPITECH

Herbe anémone ou passe-fleur

Anemone coronaria L. type, et var. *fulgens* Gay.

NOMS MAGIQUES: *phœnion*, synonyme de Saturnion; *tragoceros*, herbe du Capricorne, et *tunique* d'Orcus ou du diable.

SUCCÉDANÉ GAULOIS: pulsatille ou anémone pulsatille, *Anemone Pulsatilla*, L.

NOM GAULOIS SUPPOSÉ: *pulcidula*, doigt de Pollux, d'où pulsatille.

« Vingt-neuvième décan. Son nom est Epitech, Ἐπιτέχ (Var. du mn. V. Tepeitech, Τεπειτέχ en marge Staurò, Σταυρῶ); il a l'aspect d'un cochon avec le reste du corps semblable au précédent, pareillement vêtu, tenant dans la main droite une

à Pollicidactylos, doigt de Pollux ou de Saturne, qui était de sa lignée. Auquel cas, pulsatile relèverait d'une mythologie gauloise, analogue à celle des Italiques.

Quant à l'antipathie magique, elle relève des mêmes considérations que la précédente.

CHAPITRE XXX

Trentième décan, EPICHNAUS

Herbe carline

Carlina acaulis L. et autres.

NOMS MAGIQUES: INCONNUS

NOMS GAULOIS: INCONNUS.

« Trentième décan. Son nom est Epichnaus Επιχναῦς (var. du mn. V., Chnoumous Χνούμοῦς) (1). Il a une figure de serpent tenant dans la main droite une hydrique et dans la main gauche un javelot et il est vêtu. Or, il régît les mêmes affections que le décan précédent. Donc, grave-le sur gemme ananchîte, mets au-dessous de l'herbe caméléon γαμάκλιοντα, sertis à volonté et porte en t'abstenant d'écrevisses. »

(1) Ptibion, πτίβιον

CHAPITRE XXX

Trentième décan, EPICHNAUS

Herbe carline

Carlina acaulis L. et autres.

NOMS MAGIQUES: INCONNUS

NOMS GAULOIS: INCONNUS.

« Trentième décan. Son nom est Epichnaus *Επιχναύς* (var. du mn. V., Chnoumous *Χνούμους*) (1). Il a une figure de serpent tenant dans la main droite une hydrique et dans la main gauche un javelot et il est vêtu. Or, il régite les mêmes affections que le décan précédent. Donc, grave-le sur gemme anachite, mets au-dessous de l'herbe caméléon *χρυσόλιθον*, sertis à volonté et porte en l'abstenant d'écrevisses. »

(1) Ptibion, *πτιβιον*

L'herbe caméléon dont il s'agit ici, est celle qui portait habituellement ce nom chez les Anciens (Diosc. III, 8, 9 ; et Pl. XXII, 21, 1, 2, 3), ou ce nom comme synonyme de chardon sauvage, *carduus sylvaticus* (Ap. 109), dont il y avait deux variétés, le blanc et le noir, c'est-à-dire, nos *Carlina acaulis* L., *C. acanthifolia* All., et *C. gummifera* Lers, herbes acaules à très gros capitule solaire, la dernière de toutes les friches calcaires du domaine méditerranéen (B. Flor. or. III, p. 451 ; Rouy, Flor. p. VIII, p. 362 et 363), les premières de toutes les pâtures montagnardes du sud de l'Europe. (Boiss. et Rouy, loc. cit.).

C'étaient des herbes magiques qu'il fallait porter sur soi pour éviter les mauvaises rencontres et pour n'avoir rien à craindre en voyage ; mais pour qu'elle fussent efficaces, il fallait les avoir cueillies en hiver sous le signe du Capricorne et au clair de la Lune (Ap. loc. cit.). Néanmoins, elles ne semblent pas avoir porté de noms magiques spéciaux, et le principal, celui de chamæleon, leur venait de la variante de leurs feuilles qui changeaient de nuances selon la couleur du terrain où elles poussaient (Diosc. et Ap. loc. cit.). Sans doute se trompent-ils, car soleil de terre convient mieux.

Leur affectation au troisième décan du Capricorne, à titre de circonstance d'avoir ou de produit, provient justement de ce qu'on les recueillait en hiver, sous ce Signe, c'est-à-dire au mois de janvier, et sur des montagnes froides encore ; et de ce que leur inflorescence, en gros disque solaire, rappelait Saturne, vieux soleil détrôné (B. L. Astr. gr. p. 93 et suiv.), dont il formule l'attribut d'exil. En outre, les chèvres, à l'exclusion de tous les animaux, les broûtent volontiers. (1).

Nous ne lui connaissons pas de nom gaulois.

(1) Cazin, pharm. med., 5^e éd. p. 251.

CHAPITRE XXXI

Trente et unième décan, le premier du Verseau, ISY ou THRO

Herbe corne d'abondance

Fedia cornucopiæ Gært, (*Valeriana cornucopiæ* L.

NOMS MAGIQUES: *Baccharis*, *baccar*, herbe de Bacchus, *asar* et *asaron*,
autre épithète du même.

SUCCÉDANÉ: Herbe cabaret ou asaret, *Asarum europæum* L.

NOMS MAGIQUES: Sang d'Arès, *thesan* et *asaron*, comme le précédent.

NOM GAULOIS: *Bacar*, cabaret par métathèse.

« Trente-et-unième décan, le premier du Verseau. Son nom est Isu, Ισϋ, selon d'autres Thrò, Θρò (Var. du mn. V. Isrò, Ισρò). C'est un homme à face de chien, vêtu depuis les seins, jusqu'aux talons. Or, il régit les tibias et leur occasionne toutes blessures et plaies qui leur arrivent. Donc, grave-le sur gemme enicite, mets au-dessous de l'herbe asar, ἄσαρ, sertis à volonté et porte (var. du mn. V.: veille à ne pas manger de pain rongé par les rats. »

Le terme asar, néogrec ou non, ne se trouve à notre connaissance qu'une seule fois dans Aëtius, et il est considéré par ses traducteurs comme synonyme du classique asaron, ἄσαρον, qui était chez les Anciens le nom de notre asaret ou cabaret *Asarum europæum* L. C'est une petite herbe vivace, à racines chevelues et odorantes comme le nard, d'où son surnom antique de nard sauvage ; à petites feuilles de lierre, arrondies en oreille ; à fleurs pourpres et odorantes, portées sur un pied onguleux, et cupulaires comme celle de la jusquiame et du grenadier, poussant au premier printemps. Elle végète en vastes familles, formant d'épais et verts tapis, dans les sous-bois des pays montagneux de l'Europe centrale et méridionale et de l'Asie occidentale (Boiss. Flor. or. IV, p. 1073). On la cultive facilement partout et c'était dans l'antiquité la sorte de nard la plus répandue et la plus populaire, en Orient comme en Occident.

Cette herbe figure comme plante magique sous le nom de bacchar dans Virgile (Egl. III, et dans Dioscoride (I, 10), comme parfum, dans Pline (XII, 27, 1) ; elle manque à Apulée.

Son nom magique était sang d'Arès, προφῆται χίμα, ἄρεως, et thesan. Οσθάνης θέσαν (Diosc. loc. cit.).

Néanmoins, nous estimons qu'ici, dans le Livre sacré d'Hermès, il s'agit d'une autre herbe, dont le cabaret n'était qu'un succédané, de même que son nom d'asaron n'était qu'un diminutif, qu'un dérivé d'un type ou primitif asar. Voici pourquoi.

En plus de leur asaron ordinaire qui était le bacchar des Latins, et aussi des Gaulois, et notre asaret ou cabaret à nous, les Grecs en avaient un autre qu'ils appelaient eux plus particulièrement baccharis, βαχχαρις (Diosc., III, 44).

D'après Monsieur le Professeur Guillaud, cette herbe ne peut être comme on l'a proposé la digitale ou gantelée, qui ne vient ni en Orient, ni en Grèce, et qui n'a pas d'odeur, pas plus qu'une sauge ni une conyze, comme on l'a

proposé également. C'est pour lui la grande valérianelle des cultures du domaine méditerranéen, le *Fedia cornucopiæ* Goert. (*Valeriana cornucopiæ* L.), sorte de nard nauséux, qui se reproduit de trimestre en trimestre même pendant les mois d'hiver, remarquable par ses fleurs rougeâtres ressemblant à celles du lilas, ou plutôt à une petite corne d'abondance, d'où le nom linnéen. Ses caractères répondent tout à fait à la description de Dioscoride (loc. cit.).

Dans ces circonstances de noms et d'odeurs fortes similaires, nous n'hésitons pas à regarder cette herbe, qu'on peut appeler corne d'abondance, comme le propre symbole du Verseau, représenté justement par une Hébé ou un Gany-mède, versant à l'instar des fleuves-dieux, du Dieu-Nil par exemple, le contenu d'une intarissable corne d'abondance. Son attribution au premier décan de ce Signe relève ici comme ailleurs de ce symbolisme et est une affaire d'horoscope.

D'après le thème organique de l'homme ou microcosme, le Verseau tout entier était affecté aux jambes, et selon notre Livre sacré, son premier décan régissait les tibias. Or, la corne d'abondance, avec ses tiges creuses, tubulaires, relevées en dehors de côtes ou de crêtes comme le tibia de l'homme, et renflées ou dilatées sous les fleurs comme le tibia à ses extrémités, offraient ainsi des analogies de plus et toutes spéciales, de nature à frapper l'attention des magistes et à les confirmer dans leur choix et dans leur idée que le hasard ne pouvait avoir ainsi fait de telles choses. Seules les puissances astrales en étaient capables.

Il y avait en Grèce, une fête des Conges, pendant les Anthestéries ou Fêtes de Dionysios au mois d'Anthestérion, qui, de même que notre ancien mois de pluviôse correspondait au Signe du Verseau. Dans cette solennité, encore plus qu'aux Thesmophories ou Fêtes de la Mère des Dieux (Aristophan Athenœe XV), on devait user de l'asar, appelé du nom populaire de baccharis, tout indiqué comme herbe

des puissances astrologiques du moment et plus commun même en hiver, dans la campagne d'Athènes que l'asaron, herbe montagnarde venant de loin.

L'asaret avait un nom gaulois, c'était bacar, βακκαρ, le même à une lettre près, qu'on lui donnait aussi à Rome et en Italie, bacchar, βακχαρ (Diosc. loc. cit.), baccar (P. XXI, 132 et Virg. Eg. VII, v. 27). Il est à présumer que Virgile et Pline, qui étaient tous les deux de la Gaule cisalpine ont appris à connaître le baccar dans leur propre pays et que c'est l'appellation gauloise qu'ils rendent en latin.

Quoi qu'il en soit ce nom a persisté en France sous la forme de cabaret, pour bacaret, par suite d'une transposition de syllabes, le seul usité chez nous jusqu'au Moyen-Age; car asaret est un mot savant, introduit depuis par les médecins botanistes.

Etant donnés l'histoire et l'usage magiques de cette herbe, son emploi dans les fêtes dionysiaques et bachiques, et sa réputation universelle et populaire, le mot gaulois emprunté au grec, ne peut signifier que bachique ou herbe de Bacchus, au même titre que notre mot bouc, pour désigner l'animal qui lui était consacré.

Nous ne voyons pas le motif de l'antipathie magique.

CHAPITRE XXXII

Trente deuxième décan, SOSOMNO

Herbe mouron rouge

Anagallis arvensis L., var., *phoenicea* Scop.

Voir ci-dessus, chap. XVI.

« Trente-deuxième décan. Son nom est Sosomno, Σοσομνώ, sa forme celle d'un homme vêtu depuis les seins jusqu'aux talons portant dans ses mains une anche et ayant un diadème sur la tête. Or, il régit les genoux et les mollets. Donc, grave-le sur gemme d'aimant, mets au-dessous de l'herbe anagallis, ἀνχαγγλιδον, sertis à volonté et porte (var. du mn. V. : veille à ne pas manger de jambon.) »

L'herbe anagallis des Anciens est notre mouron de champs *Anagallis arvensis* L., dont il a été déjà question plus haut.

Il y en a deux variétés, l'une à fleurs rouge ponceau, dite aussi mouron mâle, et l'autre à fleurs bleu de ciel, dite mouron femelle. C'est cette dernière, var. *cœrulea* des auteurs qui, sous le surnom d'œil de chatte, figure comme l'herbe de l'horoscope de la Vierge et de son premier décan. Ici, il s'agit au contraire du mouron rouge ou mâle, var. *phœnicea* des auteurs, en raison du caractère masculin du Signe, du moins chez les Egyptiens et les Grecs.

Son attribution au deuxième décan du Verseau tient à ce que, d'après le thème astrologique du monde, Saturne a son domicile nocturne dans ce Signe, comme il a son domicile diurne dans le précédent. Or, le mouron en général, qui se sème tout seul et abondamment dans les champs, naît dès la fin de l'hiver et aux premiers jours de soleil, et le mouron rouge en particulier, *ἀνακαλλίς ἢ ζουινυρῆ* (Diosc. loc. cit.), ne peut être qu'une herbe de Saturne, le dieu des semailles chez les Italiotes, le *Φαίβορος*, des Grecs, au même titre que l'anémone du Signe précédent, qui végète dans les mêmes conditions et avec la même livrée.

C'est donc aussi une herbe de remplacement, un sous-ordre de la clientèle de Saturne si l'on veut, ses herbes spéciales, la joubarbe et l'asphodèle ne convenant pas ici.

En outre, ce deuxième décan régite les jambes, et il se fait que le mouron était très réputé comme vulnéraire. Les deux mourons, dit Dioscoride, ont vertu de mitiger et de réprimer les inflammations, d'attirer les tronçons restés dans le corps, d'arrêter et de réprimer les ulcères corrosifs (II, 178), tous maux dont sont surtout affectées les jambes. Il n'y a pas jusqu'à ses petites tiges quadrangulaires et jusqu'au long pédoncule anguleux de ses fleurs qui ne le qualifient ainsi pour les jambes.

L'antipathie magique résulte d'une similitude et d'une correspondance d'organes à éviter.

CHAPITRE XXXIII

Trente-troisième décan, CHNOUMOS

Herbe lierre

Hedera Helix L.

NOMS MAGIQUES: *Dionysios*, *nīsios*, bachique ou herbe de Bacchus, *silvæ Mater*, dame des bois.

NOMS GAULOIS: *Souibītis*, ivette, *bolluseron*, liseron des bois.

« Trente-troisième décan. Son nom est Chnoumos, Χννομοϛ, (var. du mn. V. Chnoumous (1) Χννομοϛ). C'est un homme vêtu depuis les seins jusqu'aux talons, ayant sur la tête un diadème, portant dans la main droite une hydrique, et dans la gauche, un sceptre. Or, il régit les organes ci-dessus dénommés [les jambes]. Donc, grave-le sur gemme médique, mets au-dessous de l'herbe du thyrses, θυρσιον, serti à volonté et porte (var. du mn. V. : veille à ne pas manger de viande d'âne). »

(1) Ptibiou πτιβιου.

Le nom ou plutôt le surnom de thyrsion a été donné par les Anciens à bien des herbes, notamment au plantain (Apul. 1), au thym (Diosc. III, 36), à Falchimille (Diosc. IV, 131) ; son dérivé, θυρστίς, à l'orobanche (Diosc. II, 142) et à un faux basilic (Diosc. IV, 28), et son composé, ἀνοθυρστίς, à l'onagre (Kyr. d'Harp. lettre O). On nommait thyrses l'inflorescence de la verveine (3), de la jusquiame (4) et le pédoncule de la renoncule scélérate (8). En outre des thyrses naturels, il y avait les thyrses artificiels, bâtons ornés de verdure, tels que les insignes de Mercure et surtout de Bacchus, à la confection desquels, servait avant tout le lierre.

L'expression *βοτάνη θυρσίου*, est une exception dans le Livre d'Hermès, car tous ses noms d'herbes, sont en apposition ; et s'il emploie ici le génitif, c'est qu'il veut indiquer non pas une des herbes qui portaient le surnom de *θυρσίου*, mais la plante du thyrsé, c'est-à-dire le lierre de Bacchus, désigné ici par son épithète ou son qualificatif usuel.

Le lierre, *Hedera Helix* L., est répandu partout, en Europe, en Asie et en Afrique du Nord (R. VII, p. 405), et présente de nombreuses variétés dans son port, ses feuilles et ses fruits diversement colorés.

Il figure comme plante magique dans Dioscoride (II, 179), dans Pline (XVI, 62, 1, 5), et dans Apulée (98). Pline s'étonne qu'on ait eu de la vénération pour cette plante nuisible aux arbres, aux tombeaux, aux murs, et agréable aux serpents qui s'y trouvent au frais. N'importe, comme il le rappelle, qu'Alexandre en rapporta des couronnes du fond de l'Asie, pour triompher à son retour à la manière de Bacchus (Théoph. Hist. pl. IV, 4, 1).

Son attribution au troisième décan du Verseau, qui régit lui aussi les jambes et les genoux, à titre d'avoir et de produit du Signe, tient à ce qu'Hébé et son successeur Ganymède, sont, de même que Bacchus, des personnifications célestes de la jeunesse, et de vie florissante, ce que le lierre symbolise également sur terre, avec ses feuilles toujours verdoyantes et sa végétation toujours en activité. A ce titre,

il représente aussi Saturne, surtout avec ses fruits mûrs seulement à la fin de l'hiver. Enfin, Bacchus ne peut que protéger et fraterniser avec les échansons du ciel que représente le Verseau, et il ne peut que s'intéresser à la santé des jambes, après avoir profité dans la cuisse de Jupiter. Quant à son emploi, ses feuilles cuites en vin et enduites guérissent toutes sortes d'ulcères, même les plus malins (Diosc. loc. cit.), ce qui convient surtout aux membres inférieurs.

Les noms magiques étaient dionysios, nysios, bachique ou herbe de Bacchus ; et Persis, Perside (Diosc. loc. cit.). Il ajoute que les Romains l'appelaient silva mater, σίβη μάτηρ var. σίβη.

Il faut prendre cette expression au sens de Dame ou Déesse des bois, c'est-à-dire Rhée ou Cybèle, la Rhea silvia, etc., et comme une appellation magique.

Le lierre portait en Gaules deux noms différents, souibitis, σουιβίτις, var. σουιβίτης (Diosc. loc. cit.), et bellusseron, var. bolusseron et bolussellon (Apul. loc. cit.). Ce dernier, quelle que soit sa véritable orthographe, paraît être d'après M. le Professeur Guillaud une transcription d'helixeron, dérivé de hélix, enroulé et signifie liseron et lierre, mots français dans lesquels la première syllabe est tombée. Quant au premier, il est permis d'y voir un mot composé su-ibitis, toujours vert, ivus pour le dernier terme, epheu en Allemand.

Quant à l'antipathie magique, elle résulte de ce que l'âne était consacré à Saturne et à Bacchus, et appartenait à la clientèle animale des divinités du Verseau.

CHAPITRE XXXIV

Trente-quatrième décan, le premier des Poissons, TETIMA

Herbe verveine

Verbena officinalis L.

Voir ci-dessus Chap. XXI.

« Trente-quatrième décan, le premier des Poissons. Son nom est Tetima, Τετιμαξ (var. du mn. V. Testiman, Τεστιμαξον, en marge, ὄβιον). C'est un homme entièrement vêtu de bleu, ayant une peau de cochon, vêtu depuis les seins jusqu'aux talons, tenant une hydrique de la main droite et ayant la main gauche appliquée sur la cuisse. Or, il régite les pieds et leur cause des aposthumes. Donc, grave-le sur gemme berylle, mets au-dessous de l'herbe péristeone, περίσθειονα, sertis à volonté et porte (var. du mn. V. : Veille à ne pas manger de viande de lionne.) »

L'herbe péristéone des Anciens est la verveine couchée ou femelle, celle qu'ils surnommaient tout particulièrement l'herbe sainte et qui était l'herbe spéciale de la planète Vénus (Diosc. IV, 60 ; Pl. XXV, 105 et XXV, 59, 1 ; Apul. 3). C'est soit le *Verbena supina* L. soit le *Verbena officinalis* L., var. *proslata* Gr. et God ; la première espèce propre au domaine méditerranéen, étendant son aire d'expansion depuis l'Espagne jusqu'à la Syrie, et remontant jusqu'à la Nubie d'une part et jusqu'à la Mésopotamie et Babylone de l'autre (Boiss. Flor. or. IV, p. 534), la seconde, espèce des mêmes pays et en plus de l'Europe occidentale et centrale (Boiss. loc. cit. et R. Flor, p. XI p. 216).

Ce qu'elle était comme herbe magique, son nom principal d'hierobotane, herbe sainte, *ἱερά βοτάνη*, (Diosc. et Apul. loc. cit.), suffit à l'établir, et Pline y renchérit encore en disant dès le début que nulle herbe n'a dans le monde romain plus de renom que l'hierobotane et en y ajoutant que c'est l'herbe que portent en mains les ambassadeurs envoyés à l'ennemi, et que c'est avec elle qu'on balaye l'autel tabulaire de Jupiter, et qu'on purifie et asperge d'eau lustrale les habitations (Loc. cit.)

Son attribution au premier décan des Poissons est encore une affaire d'horoscope du Signe et de symbolisme magique. Cet horoscope était déterminé par le lever héliaque d'une étoile d'or brillante, située sur la ligne même de l'Équateur, à 10 degrés du point vernal, et que les Anciens grecs appelaient le Nœud du ciel, *Nodus caelestis* (Avien. Phœn. Arat. p. 188, de l'édit. Panch). Elle formait la boucle ou ceinture d'étoiles étincelantes comme des perles, formant une bande ondulée, qui étaient supposées figurer les queues allongées et traînantes des deux Poissons de Chaldée. Cette boucle ou ceinture étoilée était la personnification céleste du fameux ceste de Vénus, charme si divin que la vertueuse Junon elle-même n'en dédaigna pas l'office auprès de Jupiter. Par suite, elle personnifiait Vénus elle-même dans ce qu'elle avait de plus captivant en elle.

Les Poissons, du reste, constituaient un Signe féminin, bien que pour les astrologues Jupiter y eut, selon le thème du monde, son domicile nocturne, peut-être même à cause de cela, car le Père des Dieux ne passait guère ses nuits, isolé. Ils représentaient pour les Chaldéens Vénus, Astarté ou Astarté sortant des ondes, et pour les Égyptiens Isis ou Hathor, ou Isis-Hathor fusionnées. (B. L. Ast. gr. p. 60, 68, 147).

Or, la verveine avec ses inflorescences qui s'allongent en épis grêles et interrompus et ses fleurs rose-bleuâtre qui s'épanouissent successivement et qui s'égrènent comme des brillants sur un chapelet, rappelle ainsi les étoiles de la fameuse ceinture ou Nœud céleste qui, chaque jour, montent à l'horizon, les unes après les autres, au lever des Poissons. Elle figure avec ces fleurs, les fleurs étoilées du ceste divin, qui caractérisaient la déesse. De même que la ceinture céleste, son nœud fait, avait deux pendants également étoilés ou deux branches, l'une couchée et horizontale dirigée vers le Poisson austral, l'autre droite au nord, dressée vers le Poisson boréal, de même il y avait deux verveines, l'une couchée et femelle, celle dont il s'agit ici dans notre texte, l'autre droite et mâle, noire verveine ordinaire ou *Verbena officinalis* L., type. Les astrologues et les astrologues-médecins, avaient créé ainsi une complète similitude, entre le signe des Poissons, personnification céleste de Vénus, et l'herbe verveine, sa personnification terrestre.

Il va sans dire que la verveine ayant toutes les qualités guérissait les pieds et les aposthumes des pieds, comme le reste. On a pu penser (B. L. Astr. gr., p. 148), que c'était par antiphrase et parce qu'ils en sont dépourvus, que, d'après le thème de l'homme, les Poissons présidaient aux pieds. C'est là une erreur. Ils régissaient ces organes au titre de signe final et double du Zodiaque développé, et au titre des deux pendants rubannés qui les reliaient au nœud du ceste, comme les pieds par les jambes sont reliés à la ceinture

pubienne, au milieu de laquelle reluit le mont de Vénus, sans doute l'étoile de feu dont parle Avienus (loc. cit.).

Vincula.....

Et rutilo confixa quasi super igne tenentur,

Cœlestem memorat quem solers Græcia Nodum.

L'antipathie magique provient de ce que les lions étaient consacrés à Cybèle, de même que la verveine à Cérès et à Déméter, aussi bien qu'à Vénus (Diosc. et Apul. loc. cit.). Or, Cybèle et Déméter sont des appellations différentes de la même personnification.

CHAPITRE XXXV

Trente-cinquième décan, SOAPPHI

Herbe encensier ou romarin

Rosmarinus officinalis L.

Voir ci-dessus Chap. IX.

SUCCÉDANÉ : la *marrube*, *Marrubium vulgare* L.

« Trente-cinquième décan. Son nom est Soapphi Σοαππί), (var. du mn. V. Somphin Σομπίην) et sa forme celle d'un homme nu, avec un manteau flottant tombant des épaules, une hydrique dans la main droite, l'index de la main gauche sur la bouche et un diadème sur la tête. Donc, gravele sur gemme péricyche (var. du mn. V. périleucyte), mets au-dessous de l'herbe libanolis λιβανωτίδα, sertis à volonté et porte (var. du mn. V. ; veille à ne pas manger du foie de mouton.) »

L'herbe libanotis, qui figure ici, est la même que celle que nous avons déjà rencontrée sous ce nom au chapitre IX, comme avoir et produit des Gémeaux, et comme attribut de leur troisième décan ; c'est le romarin ou encensier, *Rosmarinus officinalis* L.

Son affectation nouvelle au deuxième décan des Poissons, à titre de bon génie protecteur, tient à ce que d'après le thème du monde Jupiter régit, comme nous l'avons déjà dit, ce Signe et y a son domicile nocturne.

Or, le romarin est son herbe, celle dont il aime l'odeur et la fumée lorsqu'elle brûle sur les autels et dans les cérémonies d'invocation magique. Il est donc tout naturel de la rencontrer à cette place. Plus haut, elle servait aux mains, ici, elle sert aux pieds bien qu'Hermès ne juge pas utile de le redire. Mais l'emploi est identique dans son parallélisme ; il s'agit dans un cas comme dans l'autre de la purification des extrémités des membres, les plus sujets au contact des choses impures.

L'antipathie était ci-dessus la viande de sanglier, en raison des odeurs contraires. Elle est ici le foie du mouton parce que Jupiter comme tuteur du Lion protège aussi le foie comme le Lion lui-même.

D'après Monsieur le Professeur Guillaud, il est une autre herbe qui a servi de succédané au libanotis et au romarin, surtout en Gaules et dans l'Europe centrale, et qu'on peut considérer aussi comme une herbe de Jupiter, destinée à encenser ses autels ; c'est le marrube *Marrubium vulgare* L., mauvaise herbe vivace de partout, le long des chemins et des rues des villages en Orient comme en Occident. C'était un grand médicament expectorant et détersif connu d'Hippocrate et des pharmacopoles du temps de Théophraste (H. P. VI, 2, 5), de Nicandre (passim) de Dioscoride (III, 105) et de Pline pour les contemporains duquel c'était une plante de premier ordre (XX, 99, 1). C'était aussi une grande herbe magique qui figure dans Apulée (45) et dans les Codex de Vienne et de Naples (Diosc. loc. cit.) avec ce ca-

ractère. Son principal nom grec était *prasion*, *πρασιόν* ; il paraît venir de la couleur vert d'herbe d'une sorte ou espèce voisine. Mais il avait de nombreux surnoms (Apul. Diosc. et Pl., loc. cit.). Les Latins l'appelaient *marrubium*, nom dérivé de *μύρρον*, à cause de sa forte senteur pénétrante comme un parfum d'Orient. Quant à ses noms magiques il portait ceux d'eupatoire, *ἐύπυτοριον*, surnom de Jupiter, donné aussi à d'autres herbes : de sang de taureau, *προφῆται*, *αἷμα ταύρου* ; de géniture d'Orus, *οἱ δε γένος Ὀρου* ; et de propedilon, *προπεδιλόν*, herbe des pieds ou des Poissons qui régissent les pieds (Apul. et Diosc. loc. cit.). Il y a lieu d'admettre que l'herbe eupatoire de la première série des plantes astrologiques attribuées à Jupiter est celle-ci plutôt qu'une de celles auxquelles les botanistes ont donné ce même nom et il est à penser qu'en raison de sa fréquence un peu partout, c'est le marrube qu'on mettait ordinairement à la main des morts, à titre d'encens à offrir aux dieux d'outre-tombe en même temps qu'à Jupiter, le bon père, le grand Eupator du Ciel et de la Terre.

Le Marrube n'a pas de nom gaulois indiqué par les auteurs anciens. Il est probable qu'il s'appelait aussi en Gaules, *marrubion*, car le terme a le facies d'un mot vieux latin emprunté aux dialectes italiotes plus rapprochés du gaulois que le latin classique. Le nom populaire de *marrochemin* qu'on lui donne encore chez nous paraît être une fausse interprétation de la syllabe finale du nom qui pourrait bien être au fond qu'une épithète de Jupiter lui-même, le dieu aux parfums, *Marrubius*.

CHAPITRE XXXVI

Trente-sixième décan, SYRO.

Herbe armoise monocloné

Anthemis (Peridærea) aurea Webb.

Voir ci-dessus, Chap. X.

SUCCÉDANÉ : herbe matricaire, *Matricaria (Pyrethrum) corymbosum*
L., var. *Parthenium* L., pro specie.

NOMS MAGIQUES : Herbe du soleil et parthenion, herbe de la Vierge.

NOM GAULOIS : vignis, gignète ou gïgogne.

« Trente-sixième décan. Son nom est Syro, Συρός, et il est surnommé l'invisible dragon spiralé, il porte barbe avec un diadème sur la tête. Donc, grave-le sur gemme hyacinthe, mets au-dessus de l'herbe anthémie, ἀνθήμελον, sertis à volonté et porte (var. du mn. V. : Veille à ne pas l'asseoir par terre). »

L'herbe anthémie, nom dérivé d'anthémis, la trente-sixième et dernière du Livre Sacré d'Hermès, est évidemment une sorte de camomille ou de marguerite, c'est-à-dire une de celles que les Anciens qualifiaient d'anthémis, nom peu précis, fort répandu et commun chez eux à bien des fleurs. Néanmoins, l'emploi d'un qualificatif ou d'un diminutif dérivé semble indiquer qu'il s'agit d'une herbe approchante ou d'une petite sorte, d'une fleurette, mais d'une fleurette à caractère magique.

En dehors de l'armoise monoclonale dont il a été question plus haut, Chap. X, c'est-à-dire de l'*Anthemis* (*Peridærea*) *aurea* Webb., toute petite camomille consacrée à Arthémis doublet d'Aphrodite qui régit le signe des Poissons et en dehors des autres camomilles méditerranéennes ou central-européennes, nous n'en voyons pas chez nous de plus indiquée, à titre de succédané que la matricaire *Matricaria* (*Pyrethrum*) *Parthenium* L., grande herbe bisannuelle jaunâtre, à tige simple, à feuilles de coriandre, et à bouquet abondant de petits capitules margarités, bombés et jaune d'or au milieu avec des rayons blancs rabattus. Elle croît naturellement au bord des chemins et dans les décombres, en Europe, en Asie et en Afrique, et sous sa forme dite *Matricaria* (*Pyrethrum*) *corymbosum* L., qui paraît être le type sauvage, sur les côtes calcaires de la même aire géographique (R. Fl. fr. VIII, p. 262; Boiss. Flor. or. III, p. 342 à 344). On la cultive facilement dans tous les jardins pour l'usage féminin.

Elle ne figure comme herbe distincte et magique que dans Dioscoride (III, 138) et paraît avoir été confondue avec les camomilles par Pline (XXII, 26, 1) et par Apulée (23). Dioscoride l'appelle de son premier et principal nom parthenion, *παραθέτιον*, et lui donne ensuite les surnoms d'amaracon, à cause de son goût amer, et de leucantheumon, camomille blanche, à cause de la ressemblance de ses capitules avec les camomilles ou anthémis type. Viennent ensuite anthemis, chamœmelon, fleur de pied, *ἄρθος παραθέτιον*, œil de soleil

en Italie, et autres surnoms, c'est-à-dire la plupart de ceux que portent les camomilles. On peut regarder comme d'ordre magique ceux de parthenion, herbe de vierge, d'œil du Soleil et enfin de camomille.

Son affectation au troisième décan des Poissons, à titre d'avoir ou de produit du Signe, tient au caractère féminin de celui-ci, relevant d'Astoreth, de Vénus ou de la Lune, le grand lumineux féminin primitif par excellence ; et à sa propre qualité d'herbe des femmes, dont elle favorise les maladies de leur sexe. L'étuve et la fomentation de sa décoction prise par le bas, dit Dioscoride, est fort bonne aux duretés et inflammations des lieux naturels des femmes (loc. cit.).

Comme la camomille et mieux encore, aussi bien sèche que fraîche, elle favorise les règles et la parturition, d'où son nom moderne de matricaire, l'herbe de matrice. Enfin, ce qui est assez significatif, Dioscoride lui donne le surnom d'herbe de pied, tout comme au marrube, le succédané du libanotis du précédent décan qualifié de propedilon, *προπέδιλον*, (III, 105), sans doute en raison de ses bouquets pédonculés et aussi à cause de son affectation magique aux maladies des pieds.

Son nom gaulois était vigneta, *όύειγνετα* (acc.), ce qui suppose un nominatif vignes ou vignis, forme gauloise dérivée de *γίγνομαι*, et de gigno, naître et enfanter, qu'on peut rendre par gignète ou gigogne, synonyme de parthenion et de matricaire.

L'antipathie magique doit provenir de ce qu'on peut l'offenser par mégarde en s'asseyant par terre.

A propos de l'armoise monoclonale et de son assimilation à la petite camomille jaune méditerranéenne par Monsieur le Professeur Guillaud, voici ce que ce maître nous a enseigné sur la camomille en général ou plutôt les camomilles qui furent aussi des succédanés magiques de l'armoise et aussi des herbes du soleil.

Chez les Anciens, son nom principal était anthémis, *άνθεμις*,

et son nom le plus habituel chamœmelum, *χάμαξιλλόν*, le quel a fini par prévaloir « Elle présente, dit Dioscoride, trois formes différentes seulement par l'anthèse des tiges d'un empan, buissonnantes, à bifurcations nombreuses — un feuillage menu et fin — des capitules arrondis à fleurons internes pâle doré, et à rayons de la couronne externe blancs, jaune coing ou pourpres, de la grandeur de la rue; vient dans les lieux rocailleux et au bord des chemins, et se récolte au printemps. Les racines, les fleurs et l'herbe ont une vertu chaude et atténuante. » (III, 137; Pl. XXII, 53 ou 26, 1, 3.). On constate que ces caractères si précis, qu'on croirait écrits par un floriste de nos jours, ne se trouvent réunis que dans l'espèce de petite camomille jaune du midi, appelée d'abord *Anthemis Valentina* L., puis *Anacyclus radiatus* L., y compris ses variétés à rayons blancs, *A. clavatus* Pers., et à rayons rouges en dessous *A. purpuracens* D. C. C'est une petite herbe annuelle du domaine méditerranéen, aussi bien oriental qu'occidental (R. Flor. fr. VIII, p. 238; Boiss. Flor. or. III, p. 321), à feuillage abondant, finement découpé, le plus souvent velu et comme laineux. Toutes ses variétés peuvent au besoin représenter l'herbe anthémie du Livre sacré d'Hermès.

Néanmoins, il y a, tant dans le domaine méditerranéen qu'en dehors de lui, trop d'espèces plus ou moins rapprochées comme caractères botaniques et comme propriétés, pour que des confusions ou des substitutions voulues, ne soient pas de tout temps intervenues entraînant à leur suite des transferts de noms d'un pays à l'autre et parfois dans le même. C'est ce que l'on constate déjà chez Dioscoride et Pline eux-mêmes, mais surtout dans les Codex de Vienne et de Naples et dans le Livre des herbes médicinales d'Apulée, qui donnent les dénominations de ces plantes en diverses langues et en divers pays. Le fait s'est produit pour chaque sorte de camomille en particulier.

La camomille rouge, *Anacyclus radiatus* L., var. *pur-*

puracens D. C. a été assimilé suivant les régions, soit à notre pyrèthre officinal actuel *Anthemis* (*Anacyclus*) *Pyrethrum* L., herbe vivace du nord de l'Afrique soit au pyrèthre d'Allemagne *Anthemis* (*Anacyclus*) *officinarum* Henne, espèce annuelle cultivée en Saxe, qui ont l'un et l'autre les rayons des capitules rouges en dessous et blancs en dessus — soit encore au *Pyrethrum roseum* Boiss., espèce vivace du Caucase et de la Perse, à rayons tout rouges, servant à la préparation de la poudre de pyrèthre du commerce ou poudre insecticide.

Dans tous ces succédanés, c'est la saveur âcre et brûlante du type primitif qui prédomine.

La camomille jaune proprement dite, *Anacyclus radiatus* L., type à rayons dorés en dessus et en dessous, et à odeur agréable, a été assimilée dans les pays méditerranéens, et surtout en Orient, avec diverses espèces, notamment avec l'*Anthémis* (*Cladanthus*) *arabica* L., cultivée aujourd'hui chez nous comme plante d'ornement ; et dans l'Europe centrale avec l'*Anthémis* (*Cota*) *tinctoria* L., ou grande camomille jaune de teinturiers.

Mais, c'est la camomille blanche *Anacyclus radiatus* L., var. *clavatus* Pers. à rayons blancs au lieu d'être jaunes, qui a rencontré partout le plus de succédanés et de concurrents privilégiés, en raison de la prédominance dans les diverses flores des camomilles à fleurs blanches et des principes aromatiques et amers, qu'elles développent surtout. Elle a été assimilée d'abord avec la matricaire odorante, *Matricaria Chamomilla* L., la vraie camomille des auteurs du Moyen-Age et de la pharmacopée allemande actuelle, dont la variété *suaveolens* L., à rayons avortés ou non est surtout recherchée, et qui est une herbe commune, en France, en Europe et en Orient ; — puis avec la matricaire amère, *Matricaria* (*Pyrethrum*) *Parthenium* L., grande herbe des mêmes pays ; — mais surtout avec les camomilles très parfumées qui constituent la section *Ormenis* du genre *Anthemis*, notamment l'*Anthemis* (*Ormenis*) *mixta* L., herbe an-

nuelle de moyenne taille, à tiges rougeâtres, à feuilles abondantes et d'un vert foncé, commune en Orient, en Allemagne, en Italie, en France et en Espagne dans les champs frais et dans les sables de rivières, très précoce et aromatique (R. Flor. fr. VIII, p. 226 ; Boiss. Flor. or. III, p. 320), et l'*Anthemis* (*Ormenis*) *nobilis* L., notre camomille romaine ou odorante, la plus suave de toutes, devenue chez nous la camomille officinale par excellence, petite herbe vivace du domaine de l'Europe centrale, commune en France dans les lieux sablonneux, mais rare en Espagne et en Italie, et inconnue en Orient (R. et Boiss., loc. cit. ; sans compter les diverses camomilles de champs, voire la maroute ou camomille puante, *Anthemis Cotula* L. Dans tous ces similaires, c'est le principe amer qu'on rencontre seul, comme dans la matricaire amère, où le principe amer accompagné d'un arôme plus ou moins développé, comme dans les autres succédanés, pouvant aller jusqu'à l'odeur forte et repoussante de la maroute, tandis que la saveur brûlante disparaît en partie. De sorte que les propriétés que la camomille des Anciens réunissait en elle, se trouvent aujourd'hui départies entre ses successeurs, suivant leur livrée. La dynastie rouge a pris pour elle en l'augmentant la saveur chaude et brûlante ; elle constitue nos pyrèthres et insecticides actuels. La dynastie blanche, plus goûtée du public, a pris et affiné l'odeur aromatique, tout en restant très amère : elle constitue nos diverses camomilles officinales. Seule, la dynastie jaune est restée plus fidèle à l'héritage commun : mais elle est aujourd'hui à peu près hors d'usage. Quoi qu'il en soit, au point de vue spécial qui nous occupe, toutes ces herbes à feuillage menu et fin, offraient le même symbole et pouvaient représenter le Cancer, en remplacement de l'Armoise.

La camomille figure comme herbe magique sous le nom de *χχμχμχλόν*, dans l'Anonyme, dont elle constitue le premier chapitre, et où elle paraît être consacrée à Apollon. Elle sert à guérir les fiévreux et les médecins la recueillent au début

de la belle saison et au lever du soleil. Elle figure aussi dans Pline (XXII, 26), sous le nom d'anthemis, comme herbe récoltée au printemps et mise en réserve pour servir au couronnement des autels. Le médecin Asclépiade l'avait beaucoup vantée. Elle figure encore dans Apulée (XXIII), sous le nom de chamœmelum. Elle sert aux maladies et aux douleurs des yeux, et on doit la récolter au mois d'avril, avant de lever du soleil, en disant : « c'est pour que tu guérisse le leucome que je te cueille, et en la portant attachée sur soi. »

A propos de l'huile de camomille et de son action atténuante et tempérante presque égale pour lui à celle de l'huile rosat, Galien, qui avait étudié à Alexandrie, dit que cette herbe, τὸ γαμαίμηλον, était consacrée au Soleil par les Très Sages de l'Egypte et regardée par eux comme le remède de toute fièvre, parce qu'elle résoud celles qui résultent d'une inflammation viscérale, surtout celle d'origine bilieuse (XI, p. 562).

De son côté, Aëtius raconte que Nechepso l'Egyptien, prescrivait déjà de frotter les fébricitants d'huile de camomille, anthemis dit aussi chamœmelum (Tétr. I, 1).

Le nom d'anthemis, ἀνθемίς, usité du temps de Dioscoride, était écrit, ἀνθемον et ἀνθемιον, par Théophraste et εὐάνθемον, par Hippocrate et cette orthographe primitive s'est toujours conservée dans les mots composés qui en dérivent, leucanthemum, chrysanthemum, etc... Ce nom sous ses diverses formes ne signifie à proprement parler que fleuri, fleuron ou fleurette, c'est-à-dire fleur par excellence, fleur complète ou composée, comme nous disons aujourd'hui, en parlant de la famille à laquelle appartient la camomille. Quant à son surnom habituel de chamœmelum, dont notre terme camomille est le dérivé direct, il provient dit Dioscoride (loc. cit.), « de sa similitude d'odeur avec la pomme », ce que Pline (loc. cit.), répète à son tour. L'un et l'autre ajoutent le surnom de mélanthemum, de même origine. S'il en est ainsi camomille ne signifie pas autre chose que « pomme de ter-

re » et mélanthème, que « fleur de pomme ». Mais le mot *μηλον*, signifie aussi jaunet, et en admettant que ce soit la couleur au lieu de l'odeur qui ait amené le terme de comparaison, camomille aurait le sens de jaunet de terre et mélanthème celui de fleur jaune. Le même mot signifie aussi mouton, et son similaire *μυλλός*, touffe de laine, voire toison d'or, ce qui permet de voir dans la camomille, une laine de terre, un produit de bergerie ou une herbe de berger en rapport avec un rôle magique quelconque. Enfin *μέλι* et *μελιον*, signifient de leur côté abeilles, miel et choses douces, agréables, ce qui ouvre une autre voie naturelle d'interprétation.

Quoi qu'il en soit, que camomille signifie pomme ou coing, comme le disaient les Anciens, jaunet, mouton ou laine, abeille ou miel, comme cela est aussi possible, qu'on ait joué sur les mots comme cela est arrivé de tout temps et dans toutes les langues ou non, toujours est-il que c'est ce surnom magique ou non qui, de préférence à beaucoup d'autres synonymes et même au nom principal, est passé dans les langues anciennes et modernes de l'Europe. La camomille manque au Codex de Vienne et le Codex de Naples, déchiré à son endroit, ne laisse subsister que le titre, *χρυσομηλον*, et le surnom entier ou non que les Romains lui donnaient, *malium*, *μελιουμ*, plus un surnom africain (Cod. N. fol. 170, in Diosc. III, 137 en note). De sorte qu'en pareille matière, nous sommes réduits aux seules données d'Apulée (XXIII). Celui-ci réunit visiblement sous le nom de *chamœmelum* et entremêle dans un même chapitre les noms et surnoms de la camomille des Anciens et ceux de la matricaire, appelée par eux *parthenion*. De sorte qu'il y a un départ à faire dans sa liste. A la camomille et même à la camomille jaune, vient incontestablement le surnom de *chrysochalis*, bouton d'or, et celui de *trochiscos heliacos*, var. *trouiscoselias*, bouton de soleil, celui-ci d'origine magique, employés par les Grecs, celui de *sainte-fleur*, *hieranthemis*, employé par les mêmes, pouvant convenir à toutes les sortes. A la matricaire revien-

nent par contre les surnoms de parthenion, matricaire, d'apérition, var. apœrion, délivrance, et de nympheon, nymphée, employés en Grèce également. Enfin, aux camomilles blanches et odorantes reviennent les surnoms de beneolens, bonne odeur, de superba, précoce et d'aulitica, pastorale, qu'on leur donnait en Italie où elles étaient les plus abondantes et les plus populaires. A ces noms et surnoms grecs et latins, Apulée ajoute que les Gaulois, appelaient la même herbe oualidia, les Campaniens ama'ocia, les Tusques apiana et les Daces amalusta, et nous savons par le Codex de Naples que les Romains appelaient la camomille malium, sans doute pour (a) malium. Tous ces termes populaires, en Italie et en Dacie, se correspondent, dérivent ou sont traduits du grec, *μηλον*, pour (x) *μηλον*, qui figure dans les composés chamœmelum et mélanthemum, et se rapportent par conséquent aux vraies camomilles, et non à la matricaire. Quant au terme gaulois, il n'en diffère qu'en apparence, et encore qu'à l'initiale, oualidia pour malidia ou amalidia, Holder (Altcelt. Spr.), transcrit le mot ovalidia. On peut aussi, d'une manière plus conforme à l'alphabet des langues du nord-ouest de l'Europe, employer un w consonne et le transcrire owalidia, ce qui l'identifie avec le terme aballo, var. avallo, du glossaire d'Endlicher et avec l'irlandais abhal, ubhal, l'anglais apple, et l'allemand apfel, tous noms actuels de la pomme. Il dérive donc de la même source que les précédents par adoption ou traduction et peut se rendre par pommelade, pommelée, pommelet.

Aux documents déjà produits au sujet de l'histoire ancienne de la camomille et de son nom gaulois, on doit ajouter les deux suivants dont l'importance n'échappera à personne.

Premièrement, Virgile parle avec complaisance ainsi qu'il l'a fait du citronnier, du pommier de Médie (Georg. II, v. 124, 135), une dizaine de vers durant (Georg. IV, v. 271, 280), d'une herbe qui a fait couler des flots d'encre et dont l'identification est encore loin d'être satisfaisante et de répondre

exactement aux données du poète. Il s'agit du fameux amelle, généralement déterminé *Aster Amellus* L., surtout depuis Linné. Cette herbe était particulièrement apte à refaire les abeilles malades comme le galbanum qu'elles chérissent la noix de gale râpée, les roses de conserves, le raisiné cuit à grand feu, les raisins secs de vigne psithe, le thym de l'Attique, et les centaurées aux fortes senteurs, tous ingrédients médicamenteux d'usage courant. Voici le texte qui suit, traduit au plus près des mots et du sens : « Il y a aussi une fleur par les pâtures au nom d'amellon de facture agricole, herbe de recherche facile, car d'un seul pied s'élève une vaste forêt ; elle-même (1) est dorée, mais parmi les feuilles, qui sont éparpillées à foison tout autour, perce une lueur pourprée de violier noir. Souvent en tresse-t-on des guirlandes pour orner les autels des Dieux. Apre à la bouche est sa saveur. Les pasteurs en cueillent dans les vallons déboisés et le long du cours tortueux de la Mella. Décoctez-en les racines en vin aromatique et déposez cet appât à pleines cannettes à leur portée » (2).

Etant donnés les produits qu'elle accompagne et l'importance égale au citron, appelé pomme de Médie, alors fruit nouveau pour l'Italie, qu'il lui donne, Virgile ne peut avoir en vue qu'une grande herbe médicamenteuse commune en Italie et notamment dans la Lombardie, où coule la Mella, bien connue des paysans et des bergers qui en étaient fournisseurs, d'usage courant dans les cérémonies religieuses et dans la médecine domestique, d'un goût âpre ou amer, mais d'odeur agréable et parfumée en décoction vineuse.

Tout cela ne convient guère aux *Aster*, sans arôme, sans utilité et sans usages, encore moins à l'*Aster Amellus* L., qu'aux autres, puisqu'il manque à toute l'Italie, et est assez rare en Suisse et au pied des Alpes lombardes. Ne leur con-

(1) Entendez la fleur.

(2) Entendez à la portée des abeilles. Les mots *amello*, *ipse*, *in foliis*, *sublucet* et *tonsis* du texte, ont été traduits au sens donné par Servius.

viennent pas non plus les caractères foliaires et floraux indiqués, puisqu'ils ont de petites feuilles entières et lanceolées éparses le long de la tige, qui n'est ramifiée que sous les fleurs, et puisque celles-ci ont des rayons rouge ou bleu-foncé. Par contre provenance, notoriété, usages populaires, caractères botaniques et propriétés conviennent très bien à la camomille à rayons mi-blancs, mais à œil jaune, appelée *Anthemis* (*Ormenis mixta* L., dont chaque pied produit une forte touffe, à branches lavées de pourpre sous un feuillage sombre, menu et abondamment entremêlé. Elle affectionne les bords et les sables des rivières, qui descendent des Alpes, sur tout le pourtour de leur massif, et des flancs des Apennins, sur toute leur longueur. Nous l'avons déjà signalée comme un des principaux succédanés de la camomille blanche.

Quant à son nom, il appartenait au témoignage de Virgile lui-même, à la langue rurale populaire, probablement à celle du bassin du Pô, qu'il connaissait le mieux pour l'avoir entendue et parler dès son enfance. Aussi les commentateurs littéraires, en quête d'élégances grammaticales, qui veulent voir en amello un nom au datif, risquent-ils d'en être pour leurs frais, puisque le nominatif, tout aussi correct, a l'avantage de lui conserver sa couleur locale d'origine. Columelle, il est vrai, le plus ancien transcritteur connu de Virgile, donne amellus, cujus et frutex luteus purpureusque flos, ajoute-t-il (IX, 13, 8), ce qui indique de sa part une lecture négligée, puisqu'il transpose les couleurs des branches et de la fleur. Mais Servius (Georg. IV, v. 271), considère le nom comme étant au nominatif, et comme tiré de celui de la rivière près de laquelle on le recueille, la Mella lombarde, unde et amello dicitur. C'est plutôt la rivière qui doit son nom à l'herbe que le contraire. Mais n'empêche que l'italique Servius est plus autorisé que l'espagnol Columelle, pour connaître d'un terme populaire de son pays natal, et c'est à tort que les botanistes du Moyen-Age ont suivi ce dernier. En tout cas, en admettant que Virgile ait employé le cas indi-

rect, amellum vaudrait mieux qu'amellus pour le nominatif correspondant, étant donné que la plupart des noms d'herbes sont au féminin ou au neutre en latin classique. Néanmoins, dans l'occurrence, il paraît préférable de tenir ame'lo comme le nominatif d'un terme patois, tiré du dialecte gaulois ou gallo-latin, en usage du temps de Virgile dans la plaine du Pô ou Gaule cisalpine.

Sous cette forme, il n'est sans doute pas autre chose qu'un amellum plus latin et plus classique, et en toute certitude que le (a) malium des Romains ; le même aussi à quelques lettres et au suffixe près que l'amalocia des Campaniens et l'amalusta des Daces ; le même encore avec évolution du radical que l'apiana des Toscans et l'oualidia ou ovalidia des gaulois transalpins, c'est-à-dire la camomille usagère ou son succédané local. C'est donc un nouveau synonyme à ajouter au vocabulaire ancien déjà si riche de cette herbe célèbre, dont le caractère divin, magique et religieux avait fixé l'attention à titre de merveilleuse pomme indigène digne d'être mise par sa couleur, son parfum et ses vertus salutaires, en parallèle avec la merveilleuse nouvelle pomme d'or qui arrivait d'Orient, qui avait fixé l'attention, dis-je du chantre de l'épopée latine, qui fut toujours aussi, il ne faut pas l'oublier, un barde de Gaules, pastoral astrologue et magicien (Georg. I. Egl. XIII, chant d'Alphésibée).

Secondement, le nom gaulois de la pomme aballo ou avallo, dont oualidia paraît un dérivé, se retrouve en grec, tout au moins en tant que radical, dans les appellations d'un arbre fruitier, qui se rapproche beaucoup du pommier, le sorbier ou cormier. Théophraste appelle cet arbre ὄζα (H. pl. 2, 7, 7) ζοῖη (Id. 3, 15, 4) ; Platon appelle son fruit ὄον (Conv. 190 d). Dioscoride, ὄζον, ὄζα, au pluriel (I. 120), et Galien, ὄη au singulier, en disant que d'autres écrivent ὄζα avec un ζ et que l'arbre s'appelle ὄη (XII, 87). Or, les sorbes ou cormes sont à peu près les seuls fruits pomacés utilisables, qui viennent naturellement et abondamment dans les Gaules, ainsi qu'en Grèce, puisque pommiers et poiriers ordinaires,

originaires de l'Asie occidentale, paraissent s'être naturalisés même sous leurs formes les plus sauvages, dans toute l'Europe, de même que le cognassier (A. D. C. Orig. des Pl. cult.). D'autre part, le grec traduit par *ῥῶζ*, le terme *uva* du latin (Cod. de Vienne, 81, v. in. Diosc. IV, 183). Dans ces conditions, le gaulois *oualidia*, *pommelade* ou *pommelée*, qui postule un primitif *oualis*, *pommier*, synonyme de *μῦλας*, ne serait autre chose que le grec, *ῥῶζ*, latin *uva* pomme, sorbe ou fruits juteux, avec un suffixe habituel en gaulois comme en grec, pour former des noms de plantes.

De sorte que nous avons affaire en lui à un terme d'origine, de langue et de civilisation indo-européennes, à un don de la déesse Ops et à un produit de la Saison d'automne.

CONCLUSIONS

L'étude médicale, pharmaceutique, magique, astrologique, botanique et historique tout à la fois à laquelle nous venons de nous livrer, ne comporte pas, à proprement parler, ni par sa nature complexe, ni par les développements donnés, de conclusions à formuler en quelques mots, ni même en quelques phrases. Chacun de nos lecteurs suivant sa spécialité y trouvera de lui-même ce qui peut l'intéresser et en tirera les conséquences naturelles qui en découlent sans qu'il soit besoin de lui rien souligner en récapitulation sommaire. Puisse-nous avoir réussi à permettre à chacun d'eux de conclure quelque chose de sa lecture, et à inspirer à tous, que la magie astrologique et médicale n'est et n'a été ni un leurre futile, ni un fait d'imagination désordonnée et de hasard, dans le développement de la mentalité humaine, populaire ou scientifique.

Néanmoins, au point de vue botanique, qui a été ici notre objet principal, voici les principales données qui ressortent du Livre sacré d'Hermès Trismégiste, tel que nous l'avons compris et identifié en ce qui concerne ses herbes :

I. — *Botanique générale :*

1° Avec la lacune relative au quinzième décan que nous supposons une doublure, avec les quatre doubles et un

triple emploi certains, les herbes décaniques se réduisent à vingt-huit. Ce sont en français le fenouil de porc ou peucedan, la rue de champs ou millepertuis, et le plantain lancéolé ou arnoglosse ; l'œil de bœuf, le dictame et la bourrache ou buglosse ; l'orchis ou pentecôte, la potentille et l'encensier (romarin ou marrube dit aussi eupatoire) ; l'armoise ordinaire, la pivoine et à nouveau l'œil de bœuf ; le pied de lion ou alchemille, la renouée, et ici la lacune que nous remplissons par l'héliotrope ; le mouron bleu et à nouveau la potentille et l'alchemille ; le serpolet, la verveine ordinaire et la verveine couchée ; la mercuriale de bois, l'héliotrope et à nouveau la pivoine ; la sauge, la jusquiame et la petite centaurée ; la dauphinelle ou pied d'alouette, l'anémone rouge et la carline ; la valérianelle corne d'abondance (ou le cabaret), le mouron rouge et le lierre ; la verveine ordinaire à nouveau l'encensier (romarin ou marrube), à nouveau et la petite camomille jaune ou armoise monoclonale. Encore y-a-t-il deux couples d'herbes de mêmes noms et surnoms, l'armoise ordinaire et l'armoise monoclonale d'une part, la verveine ordinaire et la verveine couchée de l'autre, qui relèvent dans chaque couple du même patronage et des mêmes vertus magiques. De sorte qu'en réalité, il n'y a véritablement que vingt-huit herbes magiques et astrologiques dans le Livre sacré d'Hermès.

2^o Ces vingt-huit herbes magiques sont pour un quart environ des herbes planétaires et astrologiques puisque huit d'entre elles appartiennent aux séries connues de cet ordre. Ce sont en français, le fenouil de porc ou peucedan et le plantain ou arnoglosse, herbes de Mars ; la potentille, herbe de Mercure ; le marrube dit aussi eupatoire et la jusquiame, herbes de Jupiter ; la pivoine, herbe de la Lune ; la renouée, herbe du Soleil ; et la verveine, herbe de Vénus. Saturne seul n'y a pas de grand représentant ni de premier ministre ; puisque ces huit herbes se retrouvent aussi pour la plupart dans les Anciennes Herméniennes de l'Ano-

nyme, dans les sucs d'herbes de Nechepso, et dans les Kyranides d'Harpocraton sans compter les Chirocmètes de Démocrite.

D'autre part six d'entre elles ou cinq avec un double emploi, soit un autre quart environ, reviennent au Soleil et à la Lune, grands génies protecteurs et lumineux, sous les divers aspects où ils étaient envisagés. Ce sont pour le premier : le millepertuis, l'héliotrope et la camomille jaune, et pour la seconde : l'armoise, le dictame et la camomille blanche ou la grande marguerite. Ces six herbes figurent également avec cette qualité dans les Traités de botanique magique précités.

Quant au reste, c'est-à-dire la moitié, ce sont des herbes zodiacales et décaniques, c'est-à-dire attachées à chacun de ces Signes ou des décans qui en relèvent. Ce sont, la Bourache ou Buglosse, l'Orchis ou Pentecôte, le Léontopode ou pied de Lion ou alchemille, l'Œil de Chatte ou mouron bleu, le Serpolet, la Mercuriale de bois, la Sauge, la petite Centaurée, la Dauphinelle, l'Anémone rouge ou la Pulsatille, la Carline, la Corne d'abondance ou le Cabaret, le mouron rouge et le lierre. Celles-ci figurent en partie dans chacun des Traités précités, en partie dans plusieurs à la fois, et en partie dans aucun d'eux. Ces dernières sont la Bourache, le Léontopode, le Serpolet, la Mercuriale, la Dauphinelle, la Pulsatille, la Carline, la Corne d'abondance ou le Cabaret, soit un quart tout juste de notre herbier magique du Livre sacré. Il est, en outre, à remarquer que les herbes zodiacales ou des Signes zodiacaux données par le VII^e document édité par le cardinal Pitra, et qui sont celles que reconnaissent les magistes de nos jours, ne correspondent pas à celles de notre Livre et que le peu qui soient communes ne sont pas affectées aux mêmes Signes. Entre les deux séries la plus ancienne et la plus rituelle est probablement celle dont nous nous sommes occupé. C'est au moins la plus complète. Maintenant de même qu'il y avait deux séries d'herbes astrologiques

planétaires, de même pouvait-il y avoir deux séries d'herbes zodiacales affectées aux douze Signes.

3^o Les herbes décaniques primitives, toutes celles notamment que nomme le Livre sacré, ainsi que beaucoup de succédanés que nous leur avons ajoutés, appartiennent en entier à la flore du domaine végétal méditerranéen oriental et à celui de l'Asie occidentale limitrophe, quelques-unes à la flore montagnarde qui limite au nord ces domaines, c'est-à-dire aux montagnes de Grèce, des Balkans, d'Asie Mineure, du Caucase, d'Arménie et de Perse. Aucune n'est particulièrement propre à l'Égypte, basse ou haute, ni à l'Abbyssinie éthiopique et beaucoup sont inconnues dans la vallée du Nil et dans les petites montagnes adjacentes. Parmi nos succédanés, quelques-uns sont propres au domaine végétal méditerranéen occidental, d'autres au domaine végétal de l'Europe centrale. Mais nous estimons que ce sont là avant tout des succédanés régionaux, spéciaux aux magistes italiques, ibères, gaulois et daces.

4^o Les herbes décaniques et leurs succédanés sont toutes des herbes communes et ubiquistes, qu'on peut très facilement se procurer un peu partout dans les pays sus-indiqués, surtout autour des villages et des lieux habités. Nous nous sommes, par exemple, plusieurs fois assuré qu'on pouvait en trouver une demi-douzaine à la fois réunies dans une même localité.

5^o Toutes ces herbes, soit en titre, soit leurs succédanés figurent dans les pharmacopées de l'antiquité gréco-latine tant en raison de leurs réelles propriétés médicales que de leurs propriétés supposées, la mentalité magique ayant envahi l'opinion des médecins, ainsi que l'opinion populaire.

6^o Réparties par familles, les vingt-huit herbes du Livre sacré appartiennent : quatre aux Labiées, le dictame, le

romarin ou le marrube, le serpolet et la sauge ; trois aux Primulacées, le mouron bleu, le mouron rouge et la petite centaurée ; trois aux Renonculacées, la pivoine, la dauphinnelle et l'anémone rouge ou la pulsatille ; trois aux Composées, l'œil de Bœuf, l'armoise ordinaire ou la petite camomille et la carline ; deux aux Rosacées, la potentille et l'alchimille ; deux aux Ombellifères, la queue de pourceau et le lierre ; deux autres aux Boraginées, la bourache ou buglosse et l'héliotrope. Neuf autres familles ne sont représentées que par une herbe ; ce sont les Hypéricinées avec le millepertuis, les Plantaginées avec le plantain lancéolé ; les Orchidées avec la pentecôte, les Polygonées avec la renouée des oiseaux, les Verbenacées avec la verveine ; les Euphorbiacées avec la mercuriale ; les Solanées avec la jusquiame, les Valérianées avec la valérianelle corne d'abondance ou les Aristolochiées avec l'asaret.

Réparties par embranchements ces mêmes herbes appartiennent une aux Monocotylédones, deux aux Apétales, quatre aux Polypétales thalamiflores, quatre aux Gamopétales inférovariées, douze aux Gamopétales supérovariées.

II. — *Botanique gauloise* :

1° Les herbes décaniques du Livre d'Hermès sont devenues pour la plupart des herbes magiques très populaires dans les Gaules d'abord et plus tard en France, au cours du Moyen-Age et jusqu'à nos jours. Les six ou sept herbes qualifiées encore couramment d'herbes de la Saint-Jean, c'est-à-dire le millepertuis, la grande marguerite des prés, le millefeuille, l'armoise, la sauge sclarée, et le lierre terrestre, y figurent toutes soit comme herbes titulaires, soit comme succédanés. Trois d'entre elles sont des herbes du Soleil, le millepertuis, le millefeuille ou héliotrope, et la

camomille jaune ; les trois autres, la marguerite, la sauge et le lierre terrestre, plus l'armoise ordinaire, sont des herbes de la Lune. Les herbes de la Saint-Jean sont donc des herbes solsticiales ou des grands luminaires, ce dont on pouvait déjà se douter, mais ce dont on ne doutera plus désormais, si nous ne nous abusons sur le mérite de la démonstration que nous avons faite.

D'autres herbes astrologiques, que l'on peut appeler Zodiacales, doivent leur nom populaire français à l'un des Douze Signes. Ce sont l'Arnoglosse ou langue de Bélier, la Bourache ou Buglosse ou langue de Bœuf ; le Léontopode ou pied de Lion ou alchimille ; le Serpolet et le Scorpiure, ou héliotrope, herbe du Scorpion, la première nommée avant son dédoublement et la création de la Balance, c'est-à-dire avant Hipparque, 130-120 av. J.-C. ; les centaurées, la grande et la petite, herbes du Centaure ou du Sagittaire et la Dauphinelle, herbe du Dauphin ou du Capricorne, pour ne prendre que les plus significatives. Leur nom doit s'écrire avec une grande lettre initiale comme les noms des Signes parrains.

2° Il n'existe guère en France que deux grandes herbes magiques populaires qui ne figurent pas dans ce Livre : ce sont le gui, *Viscum album* L., et la bétoune *Stachys (Betonica) officinalis* Trev. Mais elles doivent être regardées comme des succédanés, propres à l'Europe centrale et aux régions montagneuses méridionales de l'Europe et de l'Asie occidentale, d'herbes décaniques, à moins qu'on ne les considère comme des herbes magiques non astrologiques.

3° Vingt-quatre sur vingt-huit des herbes décaniques, ou tout au moins de leurs succédanés dans l'Europe centrale ou occidentale ont des appellations gauloises nominalement indiquées par les auteurs de l'antiquité et deux autres dénominations gauloises peuvent être déduites avec de fortes présomptions d'authenticité.

4° Ces appellations ou dénominations gauloises sont ou des traductions latines et grecques de termes gaulois non donnés eux-mêmes, ou des termes mêmes de la langue gauloise écrits en grec ou en latin.

5° Ces appellations ou dénominations gauloises sont toutes des transcriptions de noms usités dans l'antiquité gréco-latine, principalement des traductions de noms magiques. Aucun n'appartient à une culture gauloise particulière distincte de la culture et de la mentalité gréco-latines.

6° Cette existence de noms gaulois, traduisant en langue gauloise alors usitée dans les Gaules, des noms magiques d'herbes magiques, connues dans le monde gréco-latins et dans le monde oriental égyptien ou plutôt chaldéen, prouve que la magie astrologique avait envahi les Gaules, quand les Gaulois ne parlaient encore que leur langue, c'est-à-dire dès avant la conquête romaine. Les noms gaulois, donnés quelques-uns par Pline au 1^{er} siècle de notre ère et par Virgile au 1^{er} siècle avant notre ère, ont donc fait partie du vocabulaire et de l'enseignement des Druides, qui ont dû les prendre à l'Orient, à la Perse ou à la Chaldée, tout comme les Etrusques ou Italiques et les Grecs eux-mêmes, puisque ces Prophètes de magie officiaient et pratiquaient un rituel tout asiatique, qui avait frappé Pline lui-même, lorsqu'il eût l'occasion de l'étudier de près, pendant sa présence à l'armée du Rhin, lors de l'expédition de Germanicus César, en l'an 16 de J.-C., c'est-à-dire avant l'édit de proscription porté contre eux par Tibère.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION :	
I. II. III. — Origines de la Botanique magique.....	9
IV. — Texte du Cardinal Pitra.....	18
V. VI. — Livre d'Hermès Trismégiste.....	23
VII. — L'Index Bibliographique.....	25
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE :	
Le Livre sacré.....	27
CHAPITRE I. — 1 ^{er} <i>décan</i> , Lachori.....	33
Herbe peucédane ou fenouil de porc.	
CHAPITRE II. — 2 ^e <i>décan</i> , Choutaret ou Chaukein.....	38
Herbe rue sauvage.	
<i>Succ.</i> : Rue de champs ou millepertuis.	
CHAPITRE III. — 3 ^e <i>décan</i> , Sichet.....	49
Herbe plantain.	
CHAPITRE IV. — 4 ^e <i>décan</i> , Soou.....	53
Herbe grande camomille ou œil de bœuf des jardins.	
<i>Succ.</i> : Grande marguerite.	
BEJOTTES	14

CHAPITRE V. — 5 ^e <i>décan</i> , Afon.....	57
Herbe dictame.	
<i>Succ.</i> : 1 ^o Le pouliot, 2 ^o Le lierre terrestre.	
CHAPITRE VI. — 6 ^e <i>décan</i> , Rhoménos.....	63
Herbe buglosse ou bourache, langue de bœuf ou de vache.	
CHAPITRE VII. — 7 ^e <i>décan</i> , Zocha.....	67
Herbe pentecôte.	
CHAPITRE VIII. — 8 ^e <i>décan</i> , Vari.....	71
Herbe potentille.	
CHAPITRE IX. — 9 ^e <i>décan</i> , Pepisoth.....	75
Herbe encensier ou romarin.	
CHAPITRE X. — 10 ^e <i>décan</i> , Sothir.....	79
Herbe armoise.	
CHAPITRE XI. — 11 ^e <i>décan</i> , Ouphisit.....	85
Herbe pivoine.	
<i>Succ.</i> : 1 ^o La ronce, 2 ^o l'églantine.	
CHAPITRE XII. — 12 ^e <i>décan</i> , Chnough.....	91
Herbe camomille jaune ou œil de bœuf.	
CHAPITRE XIII. — 13 ^e <i>décan</i> , Chnoumos.....	93
Herbe léontopode, patte ou pied de Lion.	
<i>Succ.</i> : Léontopode.	
CHAPITRE XIV. — 14 ^e <i>décan</i> , Ipi.....	97
Herbe polygone ou renouée.	
CHAPITRE XV. — 15 ^e <i>décan</i> , Phatiti.....	101
Herbe héliotrope.	

CHAPITRE XVI. — 16 ^e <i>décan</i> , Athoub.....	103
Herbe mourron bleu.	
CHAPITRE XVII. — 17 ^e <i>décan</i> , Broûs.....	107
Herbe glycorhize ou potentille,	
CHAPITRE XVIII. — 18 ^e <i>décan</i> , Amphatab.....	111
Herbe alchimille.	
CHAPITRE XIX. — 19 ^e <i>décan</i> , Sphuchu.....	113
Herbe serpolet.	
CHAPITRE XX. — 20 ^e <i>décan</i> , Néphœmés.....	119
Herbe verveine.	
CHAPITRE XXI. — 21 ^e <i>décan</i> , Phu.....	121
Herbe verveine femelle.	
CHAPITRE XXII. — 22 ^e <i>décan</i> , Bos.....	123
Herbe mercuriale des bois.	
<i>Succ.</i> : Mercuriale des champs.	
CHAPITRE XXIII. — 23 ^e <i>décan</i> , Ustichos.....	127
Herbe héliotrope ou queue de scorpion.	
<i>Succ.</i> : Herbe millefeuille ou herbe de la St-Jean.	
CHAPITRE XXIV. — 24 ^e <i>décan</i> , Aphebis.....	131
Herbe pivoine mâle.	
Subos.....	133

CHAPITRE XXVI. — 26 ^e <i>décan</i> , Teuchmos.....	139
Herbe jusquiame blanche.	
<i>Succ</i> : Jusquiame noire.	
CHAPITRE XXVII. — 27 ^e <i>décan</i> , Chthisaf.....	143
Herbe petite centaurée.	
CHAPITRE XXVIII. — 28 ^e <i>décan</i> , Tair.....	147
Herbe pied d'alouette ou consoude royale ou dauphinelle.	
CHAPITRE XXIX. — 29 ^e <i>décan</i> , Epitech.....	151
Herbe anémone ou passe-fleur.	
<i>Succ</i> : Pulsatille ou anémone pulsatille.	
CHAPITRE XXX. — 30 ^e <i>décan</i> , Epichnaus.....	155
Herbe carline.	
CHAPITRE XXXI. — 31 ^e <i>décan</i> , Isy ou Thro.....	157
Herbe corne d'abondance.	
<i>Succ</i> : Herbe cabaret ou asaret.	
CHAPITRE XXXII. — 32 ^e <i>décan</i> , Sosomno.....	161
Herbe mouron rouge.	
CHAPITRE XXXIII. — 33 ^e <i>décan</i> , Chnoumos.....	163
Herbe lierre.	
CHAPITRE XXXIV. — 34 ^e <i>décan</i> , Tetima.....	167
Herbe verveine.	
CHAPITRE XXXV. — 35 ^e <i>décan</i> , Soân.....	
Herbe encensier	
<i>Succ</i> : Le marru	

CHAPITRE XXXVI. — 36 ^e décan, Syro.....	175
Herbe armoise monoclonne.	
<i>Succ.</i> : Matricaire.	
CONCLUSIONS. — I. Botanique générale	189
II. Botanique gauloise	193

FIN
